

Justice Maudite

Amour et vengeance



Jean Marc Martel

Les Éditions Jean Marc Martel

Du même auteur :

Série policière, CARBO, en 15 volumes : Un ex-policier devient enquêteur privé...)

- 1– Les griffes de la drogue© date de parution : 1993
- 2– La mort imprévue©1993
- 3– Vol de diamants©1993
- 4– Panique sur la Ville de Québec© 2010
- 5– Grabuge à l’université© 2010
- 6– Moins payant que prévu© 2010
- 7– Dans les bras de Dieu© 2010
- 8– Détruire pour construire© 2010
- 9– Transport mortel© 2010
- 10– Au service Dieu© 2010
- 11– Des amis malsains© 2010
- 12– Meurtre en commandite© 2010
- 13– Quand les femmes s’en mêlent© 2010
- 14– Ne jamais désespérer© 2011
- 15– Incendie criminel© 2011

Le Justicier (Roman policier : Un policier veut changer la Justice) © 1995

L’Inceste... c’est pour la vie (Vécu d’un inceste dévastateur) © 1996

Élen (Saga familiale bouleversante) ©1999

Que l’on continue... Julie (Prostitution juvénile, histoire vécue) © 2003

Journalisme d’enquête sur la construction © (Un jeune journaliste téméraire...) 2011

Opération Cobra (Roman policier sur la traite des blanches) © 2011

Le Québec Noir (Roman d’aventure sur le Québec futur) ©2011

Série érotique :

Myriam© 2011

Marie Lou© 2011

Mireille© 2011

Katrine© 2011

Je me hais... Je m’aime© 2011

Lina ©2011

Tous droits réservés Les Éditions Jean Marc Martel.

**Dépot légal : Bibliothèque Nationale du Canada
Bibliothèque Nationale du Québec, BAnQ**

4 ième trimestre 2011

**Ce roman est publié par les Éditions Jean Marc Martel sans
aucune aide gouvernementale.**

**Tous les droits d'auteur sont enregistrés et la propriété exclusive
de l'auteur. Toute reproduction, par quelque manière que ce soit,
partielle ou complète, est interdite sans l'autorisation de l'auteur.**

jeanmarc-martel@hotmail.com

PARTIE UN

Sur la rue des Éperviers, à Charlesbourg en banlieue de Québec, les travaux vont bon train à la résidence des Comeau. Depuis cinq semaines les ouvriers travaillent sans relâche afin de terminer les rénovations à la date promise. En ce beau samedi matin, trois hommes s'affairent à finaliser quelques détails de construction. Lundi, tout ce qui reste des outils, d'échafaudages et de déchets doit avoir disparu, afin que puissent être livrés le nouvel ameublement.

Lucien, Martine et leur fille Marie-Andrée ont suivi de près les travaux qui ont quelque peu chambardé les souvenirs accumulés au fil de la vingtaine d'années passées. Maintenant que les travaux sont terminés, ils n'en croient pas leurs yeux : l'habitation a changé du tout au tout. La toiture a été refaite, la brique a remplacé le parement de vinyle qui recouvrait trois des quatre murs extérieurs, les fenêtres ont été changées, l'entrée du garage en vieil asphalte a été refaite en pavé imbriqué.

La porte arrière ouvre maintenant sur une cuisine laboratoire, beaucoup plus fonctionnelle que l'ancienne devenue trop grande pour son usage. La cloison qui a été abattue réunit la salle à manger et le salon forment une pièce claire et accueillante. Quant à la chambre principale, on a doublé la superficie en lui adjoignant une chambre d'amis qui ne servait plus. Elle a maintenant un *walk-in* et une salle de bain attenante entièrement modernisée où un étincelant bain-tourbillon a été installé. C'est le grand luxe! Au sous-sol, l'atelier de Lucien a dû être réduit, afin de permettre l'ajout d'une salle de lavage et de couture, ainsi qu'une salle d'eau. Enfin, le foyer de la salle de séjour fonctionne désormais au gaz propane. Tout a été pensé dans les moindres détails par le couple, mais surtout par Martine qui a tout contrôlé. Après tout, n'est-ce pas son cadeau?

Cette dernière est ravie du résultat. Elle ne s'est pas trompée et elle a su imposer ses idées, malgré les réticences de certains professionnels. Elle a confiance que tout soit terminé pour samedi prochain, car elle a déjà prévu une petite fête avec quelques parents et amis, afin de célébrer la réussite du projet.

Ce n'est pas tous les jours que des gens de la classe moyenne peuvent se permettre une telle rénovation. Plusieurs années d'économies y sont passées. Sans être riches, les Comeau s'en tirent plutôt bien, grâce au travail de Lucien qui, plombier de son métier, ne chôme jamais. Martine, pour sa part, a choisi de rester au foyer, afin d'être toujours présente aux côtés de leur fille, Marie-Andrée. Martine

aurait souhaité avoir plusieurs enfants, mais la vie en avait décidé autrement. Comme sa mère avant elle, elle s'était entièrement dévouée pour sa petite famille, car elle-même fille unique, savait que n'eût été la présence constante de sa mère, sa vie n'aurait pas été la même. Martine et Lucien ont tout fait pour que leur fille ne manque de rien. Ils lui ont donné tout leur amour et lui ont transmis leurs valeurs. Aujourd'hui, ils en sont fiers.



Plus que quelques jours de finition des travaux et on pendra la crémaillère. Tout est fin prêt pour que la fête soit un franc succès. Pourvu qu'il fasse beau! Ce vendredi matin, alors qu'il s'apprête à quitter la maison pour son travail, Lucien surprend sa femme en train de suspendre sur la corde à linge le chapelet hérité de sa mère. Par ce geste traditionnel, Martine souhaite voir ses vœux se réaliser. Il esquisse un sourire en voyant le chapelet qui danse dans le vent et brille sous les rayons du soleil. Ce petit rituel lui paraît naïf, mais il respecte sa femme dans ses croyances.

De son côté, Marie-André part ce matin même pour Montréal. Un manque de place à l'Université Laval l'oblige à poursuivre ses études d'infirmière loin de chez elle. Elle doit mettre de l'ordre dans l'appartement qu'elle vient de louer, mais il n'est pas question de rater la petite fête de ses parents. Elle sera de retour le lendemain

avec Stéphanie, sa meilleure amie et future colocataire. Elle en avait fait la promesse à sa mère.



Il est dix-sept heures dix lorsque Lucien gare sa voiture dans l'entrée imbriquée de la résidence. La pluie qui n'a pas cessé de tomber tout l'après-midi, commence à diminuer. Le temps est particulièrement lourd et humide en ce début d'août. Lucien est fatigué. Heureusement, c'est vendredi et la semaine est terminée. Demain, c'est la fête.

Malgré le mauvais temps, Martine avait installé les décorations. Il jette un coup d'œil à la corde à linge : le chapelet porte-bonheur y est toujours. En posant la main sur la poignée de la porte, une petite tache rouge attire son attention, sans plus. On dirait du sang... Martine a dû se blesser à un doigt! Il entre et retire aussitôt ses vêtements de travail. Il s'ouvre une bière froide, histoire de combattre l'humidité et la chaleur. Il tend l'oreille, aucun bruit. Martine est sans doute au sous-sol à terminer les derniers préparatifs. *Elle n'est certes pas loin, sa voiture est là, garée sous l'abri d'auto, pense-t-il.*

– Martine, je suis là!

– ...

– Je suis là, chérie! répète-t-il un peu plus fort.

Personne. « *Elle ne peut pas être loin, la radio joue au salon...* », se dit-il, tout en se dirigeant vers l'escalier qui conduit au sous-sol. Du haut de l'escalier, il crie « *Martine, je suis renté, ma chérie* »

L'inquiétude le gagne lentement. Elle n'a laissé aucun message comme elle le fait toujours lorsqu'elle doit s'absenter. « *Elle ne doit pas être loin...* », se répète-t-il, comme pour se rassurer. « *Elle est peut-être chez la voisine qu'elle fréquente de temps à autre. Elle est partie lui emprunter quelque chose. Elle ne tardera pas à rentrer* ». Lucien avale quelques gorgées de bière, puis se dirige vers la salle de bain. Les quelques minutes sous l'eau fraîche lui font du bien, mais Martine n'est toujours pas rentrée lorsqu'il en sort. Il décide de téléphoner chez son voisin, Jean-Paul qui répond :

– Salut, Martine est chez toi?

– Non, je l'ai vu installer ses décorations, mais elle n'est pas venue ici.

– Ah bon!... N'oublie pas, on vous attend demain.

Lucien prend sa bouteille de bière et la vide d'un trait. Martine doit être au sous-sol, profondément endormi.

Un pressentiment étrange l'assaille lorsqu'il descend l'escalier. Subitement, tout son être se contracte. Un effroi terrible parcourt son corps. Comme s'il se vidait de son sang. Paralysé par la vision d'horreur qui s'offre à lui, les yeux exorbités, Lucien chancelle. Ses jambes restent sans réponse, comme si ses pieds étaient pris dans du ciment. Son cœur s'affole à un point tel, qu'il le sent battre avec force

sous sa poitrine. Il voudrait crier, hurler, mais pas un son ne sort de sa gorge. D'interminables secondes s'écoulent. Les lèvres soudées l'une à l'autre, il a peine à respirer.

Martine est allongée sur le tapis, les bras en croix et les jambes écartées. Lorsqu'il parvient à se déplacer, il s'avance et se penche vers elle. Martine est là sous ses yeux, inerte. Il sait qu'elle est morte. Il le voit. Il le sent, mais il est incapable de la toucher. Une douleur sans nom l'envahit...

Son visage est méconnaissable à la suite des coups qu'elle a reçus. Son maquillage a coulé sur le côté de ses yeux qui ne brillent plus. Sa lèvre supérieure est boursoufflée et porte la trace d'une profonde coupure. Martine a les doigts repliés, comme si elle s'était agrippée au tapis pendant qu'on la torturait. De nombreuses ecchymoses et entailles émaillent son corps entaché de sang. Sa peau parsemée de points de rousseur est d'une blancheur cadavérique. Son jeans déchiré en pièces a été lancé à peu de distance de la table à café. L'une de ses chaussures est restée coincée sous sa jambe gauche à demi repliée. Seule une partie de sa blouse de coton blanc cache partiellement son sein droit, tandis que de multiples blessures entourées de pétéchies marquent le sein gauche.

Lucien ressent les plus violentes émotions qu'un être humain puisse supporter. Des pensées diaboliques l'assaillent de toutes parts. Martine est morte, on l'a cruellement et sauvagement assassinée, on l'a martyrisée avec un sadisme épouvantable.

Dans un hurlement à faire frémir, il se jette à genoux tout près du corps affreusement mutilé de sa compagne.

« *On a tué Martine! On a tué Martine!* », hurle-t-il sans arrêt, appuyant son front sur celui de Martine et réalisant du coup la froideur de sa peau. La force du choc est telle qu'il se retrouve dépourvu, atterré et impuissant devant cet effroyable mort.

Une forte envie de vomir le prend, il se précipite à la salle de bain cracher ses tripes. Puis, il ouvre le robinet d'eau froide et s'en asperge le visage. Mû par une énergie qu'il ne contrôle pas, il recule et s'appuie quelques instants contre la porte de la salle de bain. Comme un automate, il se rend au téléphone et compose le 911.

– On a tué ma femme, se contente-t-il de dire sur un ton monocorde.

– Ne paniquez pas, monsieur. Votre adresse?

– Soixante des Éperviers. J'ai besoin d'aide, je vous en supplie.

– Une ambulance sera sur place dans quelques instants. Ne touchez à rien. Je vous prie de demeurer...

Lucien a raccroché le téléphone. Les larmes ne viennent pas encore, il les a refoulées tout comme sa colère, sa rage et ses idées de vengeance. Il s'agenouille près du corps de Martine et du bout des doigts, il effleure la peau blanchâtre et froide de son visage. Il touche sa main, ses doigts sont raides. Le parfum de Martine n'est plus et tout ce qui y règne, c'est une odeur de mort. Lucien résiste, il doit demeurer près d'elle. Il attend les secours.

Avec la rapidité de l'éclair, son cerveau enregistre tous les détails, même les plus répugnants. Ces images s'incrusteront à jamais dans sa mémoire et dans chacune des parties de son corps d'où émergent la colère et la haine.

– Pourquoi? hurle-t-il soudain, de toute la puissance de son souffle, comme si sa gorge s'était d'un coup dégagée.

Il n'entend ni le bruit de la porte qui s'ouvre, ni les pas dans l'escalier.

– Relevez-vous lentement, ordonne une voix forte.

Lucien n'a pas vu celui qui a parlé et dont il n'a pas compris les paroles. Il se retourne en bondissant comme un ressort.

– Reculez vers le mur et ne bougez plus. Pierre, c'est en bas, vite!, hurle le jeune policier dont l'arme est braquée sur Lucien devenu un suspect.

Le second policier constate à son tour toute l'horreur de la scène.

– Dirigez-vous vers moi, lentement, reprend le jeune policier, tout en gardant le suspect en joue.

Lucien, tête baissée, obéit. Il ne s'arrête même pas devant le policier dont l'arme est toujours braquée vers lui. D'un pas lourd, il gravit les marches, laissant derrière lui celle qui a partagé vingt-trois années de sa vie. Il est suivi de près par le policier. Parvenu dans la cuisine, il s'immobilise devant le comptoir et appuie sa tête contre l'un des panneaux d'armoire en chêne, qu'il frappe de ses poings à coups

répétés. Le policier l'observe, impuissant, puis rengaine son arme. Par mesure de prudence, il reste à l'écart tout près de la porte, pendant que son collègue est encore au sous-sol. Les ordres sont clairs : on ne doit toucher à rien avant l'arrivée des spécialistes en scènes de crime.

Craignant que le suspect ne se blesse, le jeune policier dit à Lucien :

– Monsieur, s'il vous plaît...

Lucien Comeau n'écoute pas, il est ailleurs. Il revoit sans cesse les images de Martine, le sang, les blessures... Il n'en peut plus de se contenir. Il éclate en sanglots.

– Nonnnnn! Pas Martine! Pas Martine!

Le jeune constable, qui intervient pour la première fois sur une telle scène, reste impuissant devant la souffrance de cet homme qui a l'âge de son père. Il ne sait pas les mots qui soulagent. Il avance de quelques pas et soulève la main, comme s'il voulait la poser sur l'épaule de Lucien, mais il n'achève pas son geste. Les paroles de l'un de ses professeurs lui reviennent à la mémoire : « *Le policier doit évacuer tout sentiment qui pourrait nuire à son travail. Il n'est pas là pour qu'on pleure sur son épaule ou pour jouer à la nounou, mais pour assister la justice en protégeant les scènes de crime.* »

À l'arrivée des renforts, le suspect sera bientôt conduit sous bonne garde à la Centrale de police. L'enquêteur ne pense qu'à recueillir les preuves, rien d'autre ne l'intéresse, pas même le désarroi de l'homme

qui n'est pourtant qu'un simple suspect jusqu'à preuve du contraire. Des consignes précises et sévères sont transmises aux constables qui accompagneront Lucien, qu'on doit pour le moment mettre en garde à vue.

À la Criminelle, on place Lucien dans un bureau isolé sous la surveillance d'un policier, en attendant qu'un confrère du bureau des enquêtes criminelles prenne la relève. Encore là, la directive est claire, personne ne doit entrer en contact avec le suspect, ni lui adresser la parole sans prendre par écrit tout ce qu'il dira et noter son comportement avec précision.

Un peu moins de deux heures s'écoulent avant que le sergent Morand ne fasse son apparition accompagnée d'un collègue. Il s'entretient quelques instants avec le gardien, pendant que l'on conduit le suspect dans une autre pièce, celle-là réservée aux interrogatoires. L'endroit est exigü, à peine six mètres carrés. Les murs et le plancher sont recouverts de tapis gris. Pour seuls meubles, une table et trois chaises en bois vernis fixées au sol. Au plafond, deux caméras de surveillance à peine visibles enregistrent images et sons.

– Monsieur Comeau, vous allez être interrogé en marge de ce qui s'est produit à votre domicile : le meurtre de votre femme. Vous avez le droit de garder le silence et d'être assisté d'un avocat, précise le sergent détective. Si vous n'en connaissez aucun, nous pouvons vous fournir l'annuaire téléphonique. Si vous n'en avez pas les moyens,

nous vous en ferons désigner un d'office. Si vous décidez de répondre à nos questions, tout ce que vous direz sera enregistré et le cas échéant, cette déclaration pourra servir de preuve pour vous ou contre vous si des accusations criminelles s'ensuivent. Désirez-vous un avocat?

Lucien, les yeux fixés au sol, se contente de répondre par un signe négatif de la tête.

– Acceptez-vous de répondre à nos questions en rapport avec la mort violente de Martine Comeau, votre épouse?

– Je n'ai rien à cacher, balbutie Lucien.

L'interrogatoire se transforme rapidement. Après plus d'une heure, de suspect qu'il était, Lucien devient le témoin principal. Les policiers n'ont aucune raison sérieuse de croire que cet homme est relié de près ou de loin à la mort de son épouse. Pendant les deux heures de l'entrevue, les policiers tentent d'obtenir le maximum d'informations qui pourraient les guider vers un éventuel suspect. Pour le moment, Lucien est le seul à pouvoir leur apporter un peu de lumière sur ce qui s'est produit dans la maison de la rue des Éperviers, située au cœur d'un quartier résidentiel calme et peu achalandé. Depuis vingt-cinq ans qu'il existe, c'est la première fois qu'un événement aussi tragique s'y produit.

À la recherche de témoins potentiels, une quinzaine de policiers sillonnent sans relâche le quartier des oiseaux, c'est ainsi qu'on l'a surnommé à cause du nom de ses rues. Les premières quarante-huit

heures suivant un tel crime sont les plus importantes et parfois, garantes de ce que sera l'enquête. Chaque maison est visitée plusieurs fois lorsqu'il manque un membre de la famille, on doit y revenir afin de s'assurer que tous ont été rencontrés. Chaque personne est questionnée en marge de cet horrible drame. Le moindre renseignement, même d'apparence anodine, pourrait être capital.



Il est un peu plus de vingt et une heures trente lorsque le sergent Morand dépose Lucien à son domicile. À la porte, un policier en uniforme est toujours de faction. Le service l'identité judiciaire est à finaliser son travail de recherche à l'extérieur et dans les environs immédiats de la maison, l'intérieur ayant déjà été passé au peigne fin. Des curieux passent de temps à autre sur le trottoir, afin de tenter de voir quelque chose se rapportant au drame. Pour les policiers, personne ne semble avoir vu quoi que ce soit, pas l'ombre d'un suspect n'a été aperçue dans les environs de la rue des Éperviers. La pluie n'a certes pas aidé.

Alors qu'il s'apprête à rentrer chez lui, l'attention de Lucien est attirée par le chapelet toujours accroché à la corde à linge. « *Dieu n'a pas fait son travail, se dit-il en lui-même. Il n'a pas protégé celle qui croyait tant en lui et en son pouvoir.* » Des larmes lui montent aux yeux, mais il les refoule.

Dans la maison, tout est sens dessus dessous. Sur les murs, les portes, les fenêtres et les meubles, tout est couvert de poudre noire, ce qui démontre que les enquêteurs ont tenté d'y prélever des empreintes digitales. Tout a été fouillé minutieusement. On le constate par les tiroirs encore ouverts, alors que d'autres sont à peine fermés. Même le tableau dissimulant le petit coffre-fort n'a pas été remis en place correctement. Abattu et épuisé, Lucien se laisse choir sur un fauteuil du salon.

La tête entre les mains, il ne peut s'empêcher de revoir avec la même acuité, toute l'horreur de la scène qu'il a découverte il y a quelques heures à peine. Bien qu'on lui ait interdit l'accès au sous-sol pour les prochaines vingt-quatre heures, les images du drame défilent dans sa tête avec une précision telle qu'elles deviennent insoutenables. Pris de haut-le-cœur, Lucien s'élance vers la salle de bain. À genoux devant la cuvette, il vomit son épouvante, son horreur et sa douleur. S'étant relevé, appuyé contre l'évier il asperge son visage d'eau froide, afin de se ressaisir. L'image qu'il voit de lui dans le miroir lui fait peur, sa peau est blanchâtre, étirée et ses yeux sont bouffis.

Comment a-t-il pu oublier Marie-Andrée? Comment lui apprendre cette terrible nouvelle avant que les médias l'en informent? Ce serait trop cruel, inhumain. Il lui faut partir pour Montréal sur-le-champ, mais avant, il doit en aviser la police. Il n'est pas plus en forme qu'il ne le faut, mais rester là ne lui servirait à rien.

– Allo! Je voudrais parler au détective Morand s’il vous plaît. C’est Lucien Comeau qui parle.

– Un instant...

– Morand, j’écoute. Que se passe-t-il?

– Je voulais simplement vous dire que je quitte à l’instant pour Montréal y chercher notre fille.

– Croyez-vous être dans de bonnes conditions pour faire ce voyage? s’inquiète le policier.

– Oui, ça va aller.

– Il vaudrait peut-être mieux que quelqu’un vous accompagne.

– Je n’ai besoin de personne.

– Soyez prudent!

Le volume de la radio de l’automobile est à haute intensité, le bruit est presque infernal dans l’automobile, mais Lucien a besoin de cela pour se changer les idées. Il ne veut plus entendre ces cris à l’aide qu’a dû lui lancer Martine, mais il n’était pas là pour l’aider. Comment pareille chose a-t-elle pu arriver chez lui, dans sa maison, dans sa famille. Il s’engage vers une halte routière. Il n’en peut plus, il étouffe, il doit descendre de voiture et prendre des bouffées d’air frais. Il voudrait pouvoir rebrousser chemin, mais c’est impossible, Marie-Andrée aura besoin de lui.

Il est deux heures du matin lorsque Lucien gare sa voiture devant l'immeuble où se situe l'appartement de sa fille. Il descend de voiture et marche d'un pas lourd vers la porte d'entrée, comme s'il voulait laisser au temps le soin de tout arranger, de le faire sortir de ce mauvais rêve. Immobile, le doigt à quelques centimètres du bouton de sonnette, il imagine toute la douleur et la souffrance qu'il va déclencher chez sa fille. Finalement, il se décide, il doit le faire. De longues secondes s'écoulent, il entend du bruit derrière la porte qui ne s'ouvre pas.

– Marie, c'est papa, ouvre, je t'en prie.

– Maman est avec toi? demande Marie-Andrée en ouvrant la porte, le visage incertain.

– Non, je suis seul, balbutie-t-il avant d'éclater en sanglots devant sa fille et son amie Stéphanie qui l'observent d'un air ahuri. Puis, il parvient à articuler ces mots terribles : C'est ta mère... Elle est... morte, on l'a assassinée.

L'annonce est trop violente pour la jeune femme qui s'écroule lourdement sur le plancher, avant que son père ne puisse la rattraper. Il la soulève et la serre contre lui pendant que Stéphanie part à toute vitesse chercher une serviette imbibée d'eau froide, qu'elle applique délicatement sur son front.

Petit à petit, Marie-Andrée reprend ses sens. Elle tremble en entendant ce que lui raconte brièvement son père.

– Chérie, va préparer ta valise, on doit redescendre à la maison, demande Lucien qui a peine à retenir ses larmes.

~

Serrés l'un contre l'autre, Lucien et Marie-Andrée rentent dans la demeure, qui fut jadis heureuse, sur la rue des Éperviers. Le retour vers Québec s'est fait dans un silence de mort, seuls les pleurs de Marie-Andrée tranchaient avec la musique. Malgré la fatigue et le manque total de sommeil, Lucien ne ressent aucune fatigue.

– Tu veux manger quelque chose? demande-t-il.

– Non, montre-moi où maman était...

– Je ne peux pas ma chérie, la police a interdit l'accès au sous-sol. De toute manière, je ne crois pas que cela pourrait t'aider en quoi que ce soit.

Lucien prend place dans la berçante tout près de la fenêtre de la cuisine donnant sur la rue, là où chaque matin et chaque fois qu'il revenait du travail, il lisait son journal. Pendant ce temps, Marie-Andrée s'est réfugiée dans sa chambre, il l'entend pleurer, mais il ne peut rien y faire. Ils ne peuvent revenir en arrière, ils devront apprendre à vivre avec ce lourd fardeau de douleurs pour le reste de leur vie.

– Papa, viens près moi s'il te plaît, entend Lucien d'une voix faible.

– Je suis là mon bébé, tu peux dormir, je veille sur toi.

– Je ne veux pas dormir, je veux que tu me racontes tout. Je veux tout savoir, papa. J'en ai besoin.

D'une voix tremblante et mal assurée, Lucien se résigne à lui décrire une partie de ce qu'il a vu. Il est trop tôt pour tout lui dire, sa fille souffre suffisamment comme ça. Marie-Andrée s'accroche à lui, le serrant contre elle en écoutant ce récit macabre dont sa mère est le personnage principal. Son désarroi est si profond que Lucien se sent incapable de la réconforter. Il en a lui-même trop à supporter.

Au bout d'un moment, un lourd silence envahit la pièce. Marie-Andrée, épuisée, s'est réfugiée dans le sommeil. Lentement, il l'appuie contre son lit, la recouvre d'un drap et quitte la chambre au moment où le téléphone sonne.

C'est le sergent Morand qui demande à Lucien de se rendre à la morgue, afin d'y identifier officiellement le corps de sa femme. En raccrochant, des larmes coulent de ses yeux, son chagrin veut sortir, l'envahir. Il se reprend et se met en route pour effectuer cette obligation qui sera difficile à supporter.

Dans la petite salle adjacente à celle d'autopsie, un corps est étendu, recouvert d'un long drap blanc. L'éclairage est violent, d'une clarté artificielle qui fait mal aux yeux. Lucien s'approche doucement de la civière alors qu'un préposé soulève le drap, afin de découvrir le visage du cadavre. C'est là que repose le corps de celle qu'il a aimée profondément de tout son cœur et de toute son âme durant ces vingt-

cinq années de sa vie. C'est tout ce qui lui reste de leur bonheur, un corps inerte.

Après quelques minutes, dans un respect à couper le souffle, le préposé replace le drap blanc et le visage tuméfié de Martine disparaît. Le sergent Morand entraîne Lucien dans une autre pièce, afin qu'il signe les documents de l'identification de manière officielle. Tout au long de cette terrible obligation, Lucien parvient à se retenir. Par respect pour Martine, il doit être fort. Lorsqu'il prend place dans sa voiture, il éclate en sanglots. Il n'en peut plus, il doit laisser sortir toute cette douleur sans que sa fille ne le voit. Il doit vivre ce difficile moment seul. La tête appuyée contre le volant, les larmes ne cessent de couler. Lorsque le sergent Morand arrive près de son véhicule, il voit Lucien et s'approche.

– Ça va aller, monsieur Comeau, le temps arrange bien des choses. Ça va passer, vous n'y pouvez plus rien et vous n'avez rien à vous reproché. C'est l'évidence de la vie qui... Dit maladroitement le policier.

Lucien se reprend et rentre directement à la maison, de peur que Marie-Andrée ne se soit réveillée. Sa porte de chambre est ouverte et la jeune femme n'y est pas. Il comprend rapidement qu'elle est descendue au sous-sol, malgré l'interdiction de la police. Il la rejoint rapidement. Lorsqu'il arrive en bas, elle est là, presque à genoux à même le plancher, pleurant à chaudes larmes. Ses yeux sont fixés sur

la large tache de sang, le sang de sa mère. Lucien la prend doucement par les épaules et l'entraîne avec lui à l'étage supérieur.



Aux funérailles de Martine, l'église est tellement bondée que des dizaines de personnes doivent rester à l'extérieur et cela malgré la pluie. Outre les oncles et tantes encore vivants, les neveux et nièces et les amis, une quantité impressionnante de gens sont venus partager la douleur de Lucien et de sa fille. Plus d'une centaine d'ouvriers de la construction ont tenu à rendre un hommage à leur confrère dans la douleur. C'est sans compter les représentants des médias qui tentent de récolter des images et des entrevues sur cette sordide affaire. Certains se sont même permis d'entrer dans l'église en faisant clignoter le flash de leur caméra. Aussitôt, ils sont avisés par le curé de quitter les lieux et de laisser en paix ces gens qui souffrent.

Lucien et Marie-Andrée sont seuls dans cette foule. Ils sont comme des automates, ils suivent le rythme des participants, supportés par Paul, le seul frère de Lucien. La cérémonie terminée, Martine est reconduite à son dernier repos, près de sa mère.

Au cours du goûter qui suit les funérailles, les gens bavardent entre eux, mais le seul sujet abordé est celui de ce meurtre affreux qui est venu briser la quiétude de leur quartier et de leur famille. On extrapole sur la douleur de Lucien et de Marie-Andrée et certains

tendent maladroitement de les consoler alors que d'autres s'inquiètent du fait que la police n'a pas encore trouvé l'assassin après tous ces jours d'enquête. Au cours de la semaine, des dizaines d'appels ont été reçus à la centrale de police, appels faits par des gens qui tentaient d'aider en décrivant certaines choses dont ils avaient été témoins ou qu'ils soupçonnaient. D'autres avançaient le nom de suspects potentiels. Les gens du quartier étaient inquiets, un tel meurtre allait-il se reproduire dans leur maison? La police tentait de rassurer la population, mais en vain.



Quatre jours se sont écoulés depuis les funérailles. Le père et la fille tentent de survivre à cette brutale disparition. Lucien marche de long en large dans la maison sans but, effleurant du bout des doigts les meubles et les objets ayant appartenus à Martine. Il n'a pas encore osé coucher dans leur lit, préférant le divan du salon ou sa berçante pour prendre un peu de sommeil. Il a installé une serrure sur la porte du sous-sol, refusant que Marie-Andrée y ait encore accès. Il ne veut pas qu'elle se fasse plus de mal.

Marie-Andrée tente de faire manger son père, mais chaque fois qu'il prend place à la table, il ne fait que grignoter. Parfois, ses mains se referment brusquement et ses jointures deviennent presque blanches sous la force qu'il déploie. Puis le calme revient lentement en lui. Dans ces moments, Marie-Andrée se serre contre lui, elle essaie de

l'apaiser, de lui apporter du réconfort, mais elle ne parvient pas à trouver les mots qui soulageraient cette souffrance qu'ils partagent tant bien que mal. Ils restent comme ça, l'un contre l'autre, sans rien dire pendant de longs moments, submergés par le chagrin.

Lucien s'est enfermé dans un mutisme presque complet d'où seule sa fille arrive parfois à le faire sortir. Lorsque son frère Paul et Élyse sa femme sont venus lui rendre visite, il n'a presque rien dit, Marie-Andrée étant la seule à répondre. La visite de Paul avait surpris Lucien, car les deux hommes ne se fréquentaient plus depuis la mort de leur mère. Encore une fois, une famille avait été brisée par un héritage mal planifié. Quant à Élyse, Lucien et sa fille n'avaient guère d'amitié pour elle. Elle était une femme hautaine, alors que Martine aimait s'amuser, rire, danser et en certaines occasions, prendre un verre de vin, tout le contraire de sa belle-sœur.

Après le départ de son frère, Lucien se risque pour la première fois à l'extérieur de la maison pour y travailler. Il doit retirer les guirlandes installées par Martine et récupérer le chapelet encore suspendu à la corde à linge. En le décrochant, Lucien ressent une certaine colère et une profonde déception. D'un geste brusque, il l'arrache et le lance avec force vers la haie de cèdre qui le sépare de son voisin. L'objet religieux reste suspendu à des branches, bien visible.

La douleur de Lucien est atroce, insupportable. Le film des événements gravé dans sa mémoire revient sans cesse le hanter. À toute heure du jour, le visage de Martine et son corps mutilé lui

reviennent à l'esprit. La nuit, il l'entend crier. Elle le supplie de lui venir en aide, mais il ne bronche pas. Lorsqu'il se réveille en sursaut, il est trempé de sueur et de larmes, il reste terrorisé et incapable de se rendormir. Il craint maintenant le sommeil, il a cette peur de retomber dans ce même cauchemar, mais l'épuisement vient toujours à bout de lui, jusqu'à ce que toute cette horreur remonte en provoquant de violents tremblements.

Pour retrouver la paix, il cherche dans sa mémoire tous les beaux souvenirs qu'il a partagés avec Martine et Marie-Andrée, il tente de s'y agripper, mais ses efforts sont souvent vains. La belle image de Martine reste parfois floue à son regard, alors que son visage tuméfié le remplace. Des scènes de douleur, de destruction et de mort s'infiltrant sans cesse dans son esprit.



Le meurtre de Martine Comeau fait toujours la manchette. Les médias n'ont que faire de la souffrance des proches. Toutes les hypothèses sont examinées, mais la police nage en plein mystère, aucun suspect. Lucien et sa fille ont répondu à des centaines de questions, vu des centaines de photos, pourtant... L'enquête piétine toujours.

Marie-Andrée n'a pas repris ses cours à l'université, préférant demeurer encore quelques jours près de son père qui l'inquiète.

Parfois, elle le surprend à pleurer, seul dans son coin. Elle craint qu'il ne commette l'irréparable tellement il est désespéré. Elle n'avait jamais cru que l'amour pouvait faire aussi mal.

Le téléphone vient troubler le silence de la maison.

– Papa, c'est pour toi, c'est le sergent Morand.

– Oui, répond sèchement Lucien.

– Monsieur Comeau, j'aimerais que vous veniez à nos bureaux dès que possible...

– J'y serai dans vingt minutes, dit Lucien en raccrochant.

– Que veulent-ils encore, papa?

– Je ne sais pas mon bébé. Je ne sais pas...

– Tu veux que je t'accompagne?

– Tu devras m'attendre dans la voiture. Il veut me voir seul.

Quelques minutes plus tard, Lucien Comeau est assis en face du policier.

– J'aimerais encore une fois vous faire regarder certaines photos. Prenez bien votre temps. Il est possible que nous détenions un suspect. Reconnaissez-vous l'un de ces hommes?

Sans hésitation, Lucien identifie l'une des cinq photographies qu'il désigne du doigt.

– Lui, je le connais. Il a travaillé chez nous pendant les rénovations, durant plusieurs semaines.

- Nous l’avons arrêté cet avant-midi.
 - Pour quel motif?
 - Le meurtre de votre femme.
 - Quoi! C’est ce salaud qui a tué ma femme.
 - Calmez-vous. Il n’a pas encore avoué, mais nous avons certaines preuves. Nous espérons qu’elles seront suffisantes pour le faire condamner. À tout le moins, elles sont assez importantes pour le faire comparaître devant le Coroner. Mes gars tentent présentement de lui faire avouer son crime.
 - Laissez-moi cinq minutes avec lui et il avouera, lance Lucien en se levant tout en serrant les poings.
 - Malheureusement, les choses ne sont pas aussi simples. Je comprends votre colère. J’espère seulement que cette nouvelle vous aidera à mieux supporter votre douleur.
 - Ça ne ramènera pas Martine à la vie.
 - Je vous comprends. Je vous tiendrai au courant de l’affaire dès que possible.
- De retour à son véhicule, Lucien s’empresse de raconter à sa fille ce que lui a annoncé le détective.
- Tu le connais, papa?
 - Oui, et toi aussi.

Lucien lui décrit le jeune homme, en précisant quel genre de travaux il effectuait à la maison lors des rénovations.

– Lui, s'exclame Marie-Andrée? Il semblait si gentil. Je n'arrive pas à y croire.

– Si je me fie à ce que Morand m'a dit, il aurait assez de preuve pour le faire condamner. Dire que ce salaud était aux funérailles.

– Que vont-ils faire de lui?

– Malheureusement, il n'y a plus de peine de mort ici. L'écœurant va être renfermé une dizaine d'années, puis sans doute relâché. Le salop...

– Papa, cesse de te faire du mal. Aie confiance en la Justice. Il faut que nous reprenions notre vie, toi ton travail et moi mes études.

Elle ne peut s'empêcher de penser à cet homme qui a assassiné sa mère. Cet ouvrier côtoyé tout au long des rénovations. À plusieurs reprises, elle était allée leur offrir de l'eau glacée ou du jus de fruits. La plupart des travailleurs étaient connus de son père. *Les gars de la construction, on se connaît tous un peu*, disait souvent son père. Pourtant... C'est l'un d'eux qui a tué.

Partie deux

Cinq mois plus tard, devant la Cour Supérieur du district de Québec, chambre criminelle, débute enfin le procès du présumé assassin de Martine Comeau.

Dans la salle d'audience, assise à la première rangée, Marie-Andrée tient la grosse main de son père, comme elle le faisait lorsqu'elle était enfant et qu'elle avait peur. Elle ne peut détacher son regard de Louis Cauchon, menuisier de son métier et meurtrier de sa mère.

Cet homme, qu'on accuse d'avoir assassiné sa mère, a les cheveux longs et retenus derrière la tête par un élastique. Son visage mince est marqué de quelques boutons et il porte une barbe de quelques jours. Il paraît plus jeune que les vingt-neuf ans qu'il a. De stature plutôt élancée, rien dans son apparence n'indique qu'il pourrait être dangereux. Avec sa chemise blanche, sa cravate et son complet noir plutôt défraîchi, il ressemble plus à un collégien qu'à un assassin.

Les banquettes de la salle d'audience sont à pleine capacité et plusieurs personnes sont debout à l'arrière. C'est le jour du choix des

jurés. Une centaine de personnes ont été appelées par le Shérif du district de Québec pour la formation d'un jury. Dans les semaines précédentes, ces aspirants jurés ont été sélectionnés par un tirage au sort à partir de la liste électorale, leurs noms ont été gardés dans un contenant sous scellé, jusqu'au matin du choix du jury. C'est aujourd'hui que le greffier procède à un nouveau tirage au sort.

Dès l'appel de son nom, la personne doit s'approcher à la barre des témoins pour y être assermentée. Puis, les procureurs de la poursuite et de la défense l'interrogent à tour de rôle. La personne peut être acceptée ou refusée selon ce qu'en pensent les procureurs et cela pour de multiples raisons. Dans un procès pour meurtre, chaque procureur a le droit de refuser jusqu'à vingt candidats jurés. Lorsqu'une personne est choisie, la Loi l'oblige à accepter, mais il peut arriver qu'une dispense soit accordée par le juge pour diverses raisons de santé ou d'obligations familiales.

Lors du choix des jurés, c'est une véritable guerre que se livrent les procureurs, chacun tentant d'imposer les personnes qu'il pressent favorables à sa cause. Dans le cas où la victime est une femme et l'accusé un homme, la Couronne préfère qu'il y ait une majorité de femmes dans le jury, alors que pour la défense, c'est le contraire. C'est pourquoi la sélection peut prendre quelques jours et même lors de grands procès, plusieurs semaines.

Finalement, douze jurés sont choisis. Si certains sont heureux, d'autres le sont moins, car ils sont là contre leur gré, souhaitant que

se termine rapidement le procès, afin de reprendre leurs petites habitudes de vie. Malgré le fait que la très grande majorité d'entre eux ne connaissent strictement rien en matière criminelle, les règles de preuves et de procédures judiciaires, ils devront décider, hors de tout doute raisonnable, si l'accusé devant eux est ou non coupable de l'acte qu'on lui reproche. À partir des témoignages, des preuves matérielles et circonstanciées déposées devant la Cour, ils devront décider. Pourtant, tout au long du procès, plusieurs jurés oublieront qu'ils sont là pour assister la Justice et non pour favoriser l'un ou l'autre des procureurs qui les auront séduits par ses discours.

Il est plus de quinze heures trente lorsque le juge Ricard termine ses instructions aux nouveaux jurés. Il leur enjoint de se choisir rapidement un président. Puis, il leur a expliqué certaines règles qu'ils devront respecter tout au long du procès. Parfois, ils devront se retirer, afin de permettre que certaines preuves soient présentées et discutées quant à leurs admissibilités. Cependant, rien ne sera caché ou dissimulé au jury.

– Vous seuls serez les maîtres des faits, insiste-t-il en terminant. Quant à moi, je serai le seul maître du droit.

Considérant l'heure tardive, le juge décide d'ajourner au lendemain matin, neuf heures trente. Considérant la gravité de la cause, il ordonne la séquestration du jury. Ceux-ci seront coupés du monde extérieur, escortés dans leurs déplacements, gardés dans un même hôtel et obligés de prendre leurs repas ensemble. Ils devront

apprendre à vivre en groupe et à se supporter les uns les autres, chose qui n'est pas toujours facile.

Le lendemain, il y a foule au Palais de Justice de Québec. Dès neuf heures, la salle d'audience est bondée. On doit refuser des citoyens, aux profits des journalistes. Lucien et Marie-Andrée sont conduits dans une salle réservée aux témoins, où ils devront attendre d'être appelés à la barre des témoins. Le Procureur de la Couronne, Me Bernard Hamel a demandé l'exclusion des témoins, sauf pour les policiers responsables de l'enquête qui eux, doivent assister le procureur. Les témoins sont avisés qu'il est interdit de discuter de la cause en cours de procédures.

Dans la salle du tribunal, les avocats débutent leurs prestations. Les deux procureurs s'adressent tout à tour aux jurés en leur exposant comment, selon eux, se sont déroulés les faits et de quelle manière ils entendent le prouver au cours du procès. Habillement, chacun dévoile quelques-uns des éléments qu'ils se proposent de présenter comme preuve, tout en cherchant à découvrir qui, des sept femmes et cinq hommes en est le président, puisque ce fait doit demeurer confidentiel jusqu'à la fin des procédures. Parfois, au cours du procès, un juré posera une question en demandant un éclaircissement, mais cela ne détermine pas s'il est ou non le président du jury.

Un policier est le premier témoin appelé à la barre. Il est assermenté par la greffière.

Il s'agit du premier policier arrivé sur les lieux du crime, lequel vient décrire ce qu'il a constaté. Puis, son compagnon vient à son tour reprendre ses propres constatations, à peu de choses près la même version. C'est ensuite au tour du policier de l'identité judiciaire qui vient déposer plans et photos de la victime, des lieux et des preuves. L'avocat de la couronne n'hésite pas à exhiber les vêtements déchirés et tachés de sang de la victime. Il fait de même avec les photographies qui sont mises à la connaissance du jury l'une après l'autre, même les plus horribles. Il insiste sur toute l'horreur de ce crime démontré par tous ces objets qui ne peuvent mentir. Il tente de provoquer le dégoût des jurés envers cet homme abject qu'est l'accusé.

C'est maintenant au tour du pathologiste de venir déposer sa preuve des expertises. De consentement des deux parties, il est reconnu comme témoin expert devant la Cour. Il fait une description exhaustive des blessures et des constatations relevées lors de l'autopsie. Il démontre hors de tout doute la cause de la mort. Il donne ensuite la liste des prélèvements du laboratoire. Il défile les résultats qui seront entérinés et approfondis par l'expert du laboratoire de médecine légale. Le procureur de la défense procède par admission pour la grande majorité des preuves, mais se réserve le droit de revenir à tout moment sur cette preuve et de contre-interroger certains témoins. Il demande au juge de ne pas libérer les témoins.

Au tour du procureur de la défense d'intervenir. Le procureur de la couronne se sent très solide devant tout l'étalage de cette preuve et s'attend à ce que son confrère admette lui aussi ce fait. Le procureur s'attaque au chimiste et s'efforce de lui faire admettre que des erreurs importantes se sont glissées dans les preuves. Cependant, le chimiste reste sur ses positions et n'en démord pas. En terminant, il finit par admettre qu'il est toujours possible qu'une erreur d'étiquetage puisse se produire, mais ce n'est pas le cas dans ce procès.

– Je n'ai plus de question votre honneur, lance le procureur de la défense satisfait de lui. Il sait qu'il a initié un doute dans l'esprit du jury et c'est ce qu'il recherchait avant tout.

C'est au tour du sergent Morand de venir à la barre des témoins. Ce dernier raconte son enquête et explique l'arrestation du suspect, ainsi que son interrogatoire. Son confrère Pouliot vient corroborer ses dires.

– C'est votre témoin, lance le procureur de la couronne.

– Votre honneur, comme avec les autres, je me réserve le droit de contre-interroger ces témoins un peu plus tard. J'aimerais réentendre le sergent Morand. J'aurais quelques petites questions à lui poser, si vous me le permettez, monsieur le juge?

D'un signe de la main, le juge lui confirme qu'il peut procéder.

– Sergent, vous êtes sous le même serment, précise le juge Ricard, pendant que le policier prend place.

– Monsieur Morand, lors de votre déposition, mon savant confrère a omis de vous poser une question que je considère d’une très grande importance. Comment avez-vous obtenu les cheveux de mon client, lesquels ont servi à l’expertise? Louis Cauchon vous les a-t-il lui-même remis? Vous a-t-il autorisé à lui prélever?

Visiblement embarrassé, le policier baisse les yeux une fraction de seconde. Le procureur de la défense venait de frapper dans le mille. Le policier hésite quelques instants...

– J’ai dû quitter la salle d’interrogatoire à plusieurs reprises, afin de pouvoir d’effectuer certaines vérifications...

– Si je comprends bien, ce n’est pas vous qui avez fait ce prélèvement?

– En effet, c’est mon confrère Pouliot.

– Je n’ai plus de question, vous pouvez disposer, à moins que mon savant confrère...

– Maître, intervient le juge, vous pourriez peut-être expliquer à la Cour où vous voulez en venir.

– Votre honneur, à ce stade du procès, j’aimerais discuter d’un point de droit qui m’apparaît fort important.

– Très bien maître. Mesdames et messieurs du jury, je vous prie de vous retirer le temps que je statue sur la demande de Me Hammond.

Le jury quitte la salle d’audience. Certains ne semblent pas comprendre ce qui se passe et ne semblent pas avoir saisi la demande

du juge. Une dame dans la cinquantaine se retourne vers son confrère et dit :

– Pourquoi nous fait-il sortir?

– Le juge l’a expliqué au début. Nous sommes maitres des faits et lui est maitre du droit et c’est une question de droit dont il veut discuter.

– Et qu’est-ce que ça va changer, insiste la femme qui semble irritée de s’être fait exclure ainsi de la salle. Elle a l’impression que l’on tente de lui cacher quelque chose.

– Le juge ne cherche pas à nous dissimuler quoi que ce soit, si c’est ce que vous pensez. Si la demande du procureur est légale, il nous en fera part et l’avocat pourra poursuivre son contre-interrogatoire. Par contre, si la demande est illégale, Me Hamond devra changer sa manière de procéder.

Dès que la porte s’est refermée, Me Hammond ouvre la discussion.

– Votre honneur, je désire démontrer à ce tribunal et au jury, que l’analyse du laboratoire de médecine légale est irrecevable, puisque les cheveux qui ont servis à confirmer le groupe sanguin de mon client ont été obtenus sans son consentement. On les lui a arrachés, votre honneur et ça, sans son consentement...

Chacun des procureurs fait valoir ses arguments et le juge Richard tranche. Il donne raison à la défense et ordonne le rappel du jury. Dès que ceux-ci sont en place...

– Poursuivez Me Hamond, ordonne le juge.

- J’aimerais appeler à la barre le sergent Pouliot.
 - Vous êtes sous le même serment, précise le juge Ricard à l’endroit du policier.
 - Sergent Pouliot, j’aimerais que vous racontiez à la Cour, comment vous avez obtenu quelques-uns des cheveux de mon client?
 - À un certain moment, au cours de l’interrogatoire, Louis Cauchon a perdu le contrôle de ses nerfs. Il criait qu’il n’avait rien à voir avec ce meurtre et voulait quitter la salle. J’ai dû employer la force pour le retenir. Je l’ai empoigné par les cheveux pour le rassoir de force sur sa chaise. Il s’est calmé, puis j’ai remarqué ensuite que des cheveux étaient restés entre mes doigts. J’ai donc pris une enveloppe et j’y ai déposé les cheveux.
- Le juge Ricard observe attentivement, tour à tour, le policier et le procureur de la poursuite. Louis Cauchon, de son côté, tire sur la manche de son procureur. L’avocat se penche vers lui et...
- Il ment, je n’ai jamais tenté de sortir. Il m’a arraché les cheveux sans me prévenir.
- Me Hamond regarde le policier, puis son client avec un petit sourire au coin des lèvres. Il tente d’intimider le témoin.
- Alors, si je comprends bien, mon client ne vous les a pas remis volontairement?
 - Non, dit faiblement le policier.

– Je n’ai pas entendu votre réponse, lance l’avocat en élevant la voix. Parlez pour que les jurés entendent.

– Non, reprend fermement le policier.

– Je n’ai plus de question, se contente d’ajouter le procureur.

Le sergent Morand penche la tête. Il sait que ce qu’a déclaré son confrère n’aurait jamais dû être dévoilé.

Me Hamond se lève et...

– Votre honneur, après avoir entendu le témoignage troublant du policier, je demande que l’on retire toute la preuve reliée aux cheveux de mon client. Tout ce qui a trait à la preuve d’expertise de sang, de sperme, etc. Le policier n’a pas demandé l’autorisation à mon client. Ces preuves ont été obtenues illégalement. La jurisprudence est claire sur ce sujet. Je pourrais vous citer plusieurs cas, dont la récente cause Stillman que vous connaissez sans doute.

– Ce n’est pas nécessaire, Maître, intervient le juge. Je connais très bien cette cause.

– Je n’ai rien à ajouter, votre honneur.

– Devant ce qui a été démontrée devant moi, je suis dans l’obligation de déclarer cette preuve comme irrecevable. Considérant qu’elle a été obtenue illégalement, c’est-à-dire sans le consentement de l’accusé, je dois la refuser. Mesdames et messieurs du jury, vous ne devez pas tenir compte des analyses déposées devant le tribunal, en ce qui a

trait au sang, au sperme et aux cheveux de l'accusé. Je répète, vous n'avez pas à tenir compte de cette preuve.



Lucien doit attendre jusqu'au matin du troisième jour avant d'être appelé à la barre. Plusieurs fois, pendant les quelques deux heures que dure son témoignage, et surtout lorsqu'on lui montre ces terribles photos captées sur les lieux du crime, il s'en faut de peu qu'il n'éclate en sanglots, alors que des larmes coulent lentement sur ses joues.

Un lourd silence flotte dans la salle d'audience lorsqu'il raconte le déroulement des événements. De temps à autre, quelques reniflements étouffés viennent troubles des moments dramatiques et cruels. Quand l'interrogatoire et le contre-interrogatoire sont enfin terminés, le sergent Pouliot invite Lucien à demeurer dans la salle. Il peut alors dévisager à sa guise Louis Cauchon, comme il l'a fait à maintes reprises lors de son témoignage. C'est cet homme qui a tué sa compagne, brisé sa vie, sa famille, ses rêves et son avenir.



La couronne vient de déclarer sa preuve close. Les procédures se sont bien déroulées. Si les preuves d'ADN n'ont pu être admissibles, il n'en demeure pas moins que tout accable l'accusé : celui-ci

connaissait la victime et les lieux du crime ; une voisine l'a identifié comme étant celui qu'elle avait vu pénétrer chez les Comeau, cet après-midi-là vers treize heures. Elle ne l'a toutefois pas vu ressortir, étant occupé ailleurs. Le véhicule de l'accusé, une camionnette bleue, a également été identifié comme ayant été stationné en bordure du trottoir, deux maisons plus loin, en face du numéro 56 de la rue des Éperviers.

– Monsieur Francoeur, vous êtes menuisier de votre métier, je crois? Est-ce exact?

– Oui, monsieur.

– Dites-moi, quelle impression aviez-vous de Madame Comeau? Vous a-t-elle démontré qu'elle s'intéressait plus que la normale aux hommes?

– Ben, moé, elle m'a paru correcte.

– Qu'entendez-vous par correcte?

– Elle était gentille, c'était une femme gentille.

– À quel moment au cours de votre travail, vous a-t-elle paru s'intéresser aux hommes plus que la normale?

– Objection, votre Honneur, crie le procureur de la couronne. Mon confrère emploi le terme normal dans un sens douteux, ce qui peut porter à confusion dans l'esprit du témoin. Celui-ci n'accorde peut-être pas à ce terme, la même définition que mon confrère.

– Objection retenue. Me Hamond, veuillez reformuler votre question, exige le juge Ricard.

– Monsieur Francoeur, comment considèreriez-vous, Madame Comeau? Était-elle une femme qui semblait aimer les hommes?

– Non, moé j’ai trouvé qu’elle était ben à sa place.

– Vous a-t-elle servi des boissons, des jus, des liqueurs ou de la bière, alors qu’elle était en petite tenue ou en maillot de bain?

– Non. Ben peut-être une fois, quand il a fait très très chaud une journée.

– Qu’entendez-vous par là? Vous a-t-elle provoqué?

– Non. Son maillot de bain était ben correct. On voyait rien, si c’est ce que vous voulez dire. J’veux dire qu’on voyait pas ses intimités.

– Donc pour vous, c’était une femme réservée?

– Oui. On peut dire ça.

– Merci, monsieur Francoeur. C’est votre témoin Me Hamel.

– Pas de questions, répond rapidement l’avocat de la couronne.

– J’appelle maintenant monsieur Denis Saint-Amant.

Ce dernier s’avance à la barre et prête serment de dire la vérité, toute la vérité et rien d’autre que la vérité.

– Monsieur Saint-Amant, vous me semblez être un genre d’homme qui doit plaire beaucoup aux femmes. Dites-moi ce que vous pensiez de Madame Comeau? La trouviez-vous belle et attirante?

- Ben oui. C’était une belle femme. Elle avait un beau *body*.
- Vous dites qu’elle avait un beau *body*, que voulez-vous dire par là?
Reprends Me Hamond. Pourriez-vous être plus précis?
- Ben... Elle était pas laide.
- L’avez-vous déjà vu en maillot de bain?
- Oui... Une ou deux fois, je pense. Je sais pas.
- Comment était-elle?
- Belle...
- Vous laissait-elle voir certaines parties intimes de son anatomie?
- Ben non. Son costume de bain était ben correct.
- Comme ça vous ne pouviez rien voir de son intimité?
- Ben là! Un peu la craque de sa poitrine, mais pas plus. Elle restait jamais longtemps devant nous autres. Pis moé, je travaillais surtout dehors.
- Je vous remercie monsieur, je n’ai plus de question.
- Me Bernard Hamel se lève et...
- Monsieur Saint-Amant, diriez-vous que madame Comeau vous a provoqué? Qu’elle s’amusait à se montrer devant vous et y prenait plaisir?

– Non. C’est pas ça que j’ai dit. J’ai dit que je l’avais vu une fois en costume de bain, rien de plus. D’après moé, c’était une femme correcte, mais comme j’veus ai dit, moé j’travaillais surtout dehors.

– Merci monsieur. À moins que mon savant confrère ait quelque chose à dire, vous pouvez disposer.

– Non, Votre Seigneurie. Plus de question.

C’est au tour des compagnons de motos de l’accusé à venir à la boîte des témoins. Proprement vêtus et coiffés, ils viennent raconter qu’en ce jour du crime, ils ont rencontré l’accusé dans un bar de Charlesbourg. Aucun d’eux n’avait sa moto ce jour-là, car il pleuvait trop. Questionnés sur les allées et venues de Cauchon au cours de cet après-midi, les deux hommes affirment qu’à leur souvenir, celui-ci ne s’était absenté que quelques minutes à peine, le temps d’aller récupérer des outils chez un client.

– J’aimerais vous poser une dernière question, dit M^e Hamond, en s’adressant à monsieur Cloutier. Louis Cauchon vous a-t-il déjà parlé de madame Comeau?

– Oui. Une couple de fois.

– Que vous a-t-il dit à son sujet?

– Que c’était une maudite belle femme et qu’elle était ben faite pour son âge.

– C’est tout ce qu’il vous en a dit?

– Ben, y m’a dit aussi qu’elle était pas gênée, pis qu’elle avait l’air d’aimer les hommes.

– Cela signifie-t-il qu’elle lui aurait fait des avances un peu osées?

– Objection votre Honneur! Me Hamond tente depuis un certain temps de nuire à la réputation de la victime par tous les moyens, en faisant dire aux témoins des choses qu’ils n’ont pas dites. C’est de la pure suggestion de sa part.

– Objection retenue. Me Hamond, vous allez trop loin. Veuillez vous en tenir au dossier qui nous préoccupe et laisser le témoin donner ses propres réponses. J’espère m’être bien fait comprendre.

– Bien Votre Seigneurie! Je reformule donc ma question. Monsieur Cloutier, Louis Cauchon vous a-t-il déjà parlé qu’il s’était produit certaines choses intimes entre lui et madame Comeau?

– Pas vraiment. Il disait souvent qu’elle ne se gênait pas pour le frôler, lui faire de beaux sourires, pis lui toucher les mains quand elle lui donnait à boire.

– Rien d’autre?

– Ben... Il disait souvent qu’elle portait des petites blouses provocantes.

– Qu’entendez-vous par provocante?

– Il disait qu’à portait pas souvent de brassière, pis qu’y voyait toute ou presque.

- Lui-même, vous a-t-il dit ou confié qu’il avait tenté de la toucher?
- Pas à ce qu’il m’a dit. Il disait que c’était la femme de son chum, pis là qu’y lui voyait toute la poitrine ou presque.
- Merci de votre honnêteté, monsieur Cloutier. Je n’ai pas d’autre question.

Lors du contre-interrogatoire de la couronne, l’avocat tente de faire changer la version du témoin, mais rien n’y fit. L’homme resta sur ses positions.

- Je n’ai plus de question, annonce Me Hamel, l’air dépité lorsqu’il retourne s’asseoir.

À la grande surprise du procureur de la Couronne, Me Hamond invite maintenant son client à témoigner. Celui-ci a un petit sourire narquois au coin des lèvres lorsqu’il regarde Lucien.

- Monsieur Cauchon, racontez-nous votre journée du trois août de cette année?

– J’mesuis levé à cinq heures trente pour aller travailler. Il pleuvait à boire deboute. J’ai téléphoné à mon *boss*. Y m’a dit de pas rentrer au travail. J’mesuis recouché pour me réveiller vers dix heures. Là, j’ai mangé, pis j’suis parti avec mon char pour aller rejoindre mes deux chums. On s’est rencontré au *Morphée*, un bar de Charlesbourg. Je suis arrivé là vers midi. On a pris une couple de bières, pis j’suis parti pour aller chez madame Comeau. J’avais oublié mon sac à clous, quand on a terminé les travaux. Je lui ai téléphoné, elle m’a dit de

passer le prendre. C'est ce que j'ai faite. Madame Comeau m'a ouvert la porte et m'a demandé d'attendre, qu'elle allait chercher mon sac dans l'atelier de son mari. Elle a remonté l'escalier du sous-sol en sautillant, tout en tenant mon sac à clous entre ses mains. J'ai eu un petit sourire en la voyant agir comme ça. Sa poitrine bougeait à chaque marche. Je lui ai dit merci et on a parlé un peu de la pluie qui n'arrêtait pas de tomber. Je suis resté à peu près cinq minutes. Elle voulait que je prenne une bière, mais j'ai refusé et je suis parti.

– Vous avez dit que sa poitrine sautait à chaque marche. Voulez-vous dire que madame Comeau faisait ça volontairement pour vous exciter?

– Ben... C'est ça que j'ai pensé.

– Vous avez dit également au tribunal que madame Comeau vous avait offert une bière. Selon vous, quel genre de femme était-elle?

– Une femme assez jolie, gentille, même très gentille.

– Pourquoi avez-vous refusé de prendre une bière avec elle?

– D'abord, j'en avais deux ou trois de pris, pis j'avais un peu peur de cette femme. Avec ce qu'elle venait de faire, c'était clair dans ma tête. Elle voulait que je regarde sa poitrine et pis...

Le procureur interrompt son client par crainte qu'il n'en ajoute trop.

– Monsieur Cauchon, vous êtes un homme capable de vous défendre physiquement, n'est-ce pas? Surtout contre une femme. On a qu'à

vous regarder. Comment auriez-vous pu avoir peur d'une femme aussi fragile que madame Comeau?

– C'est difficile à dire. Je ne voudrais pas lui faire une mauvaise réputation, astheure qu'elle est morte, répond l'accusé d'un air embarrassé. D'après moé, elle savait ce qu'elle voulait, pis moé aussi.

– Dites simplement pourquoi. Le tribunal et les jurés apprécieront.

– Ben... Quand je suis allé travailler chez eux, il y a des journées où c'était pas mal chaud. C'était humide à la fin de juillet. Plusieurs fois par jour, elle ou sa fille nous apportaient de l'eau avec de la glace.

– Combien étiez-vous d'employés sur les lieux?

– Cinq. Un électricien, un briqueteur, un couvreur, pis un autre menuisier comme moé. Moi je travaillais surtout à l'intérieur.

– Les autres, vos compagnons de travail, comment trouvaient-ils madame Comeau? En avez-vous parlé entre vous?

Le procureur de la couronne se lève...

– Objection votre Honneur! Monsieur Cauchon ne peut pas rapporter ici les pensées des autres.

– Votre Honneur! Mon client a participé directement à ces conversations. Il peut donc en raconter les contenus.

– Objection rejetée!

– Ils la trouvaient pas mal jolie pour son âge, mais on se parlait pas souvent, seulement à la pause ou pendant le diner.

– Madame Comeau vous a-t-elle fait des avances?

Lucien et sa fille écoutaient ce tissu de mensonges et n'en revenaient tout simplement pas que le procureur laisse passer cela sans intervenir. On essayait depuis de longues minutes de salir la mémoire de Martine.

– Objection votre Honneur! Nous ne sommes pas ici pour statuer sur la conduite de la victime. Mon confrère n'a pas à mettre en doute la moralité de la victime.

– Votre Honneur! Ma question est légitime. Il est permis de connaître la victime sous tous ses aspects, même les plus sombres. Je crois qu'il est important de connaître le comportement de madame Comeau, surtout hors de la connaissance ou de la présence de son conjoint. Mon client n'a pas commis ce meurtre et je tente de prouver que le comportement de la victime a pu lui attirer certains problèmes avec plusieurs autres personnes du sexe opposé. Je tente aussi de prouver que mon client n'a pas été le seul à subir le harcèlement de la victime.

– Objection rejetée! Poursuivez...

– Objection votre Honneur! Rien n'a été mis en preuve qu'il y avait eu quelque forme de harcèlement de la part de la victime. Je dis bien qu'aurait pu faire madame Comeau. Mon confrère devient très subjectif, je dirais même dangereusement subjectif.

– Objection rejetée! lance le juge sur un ton qui n'invite pas le procureur de la couronne à poursuivre son argumentation.

Lucien Comeau serre les poings et regarde avec haine Me Hamond. Il déteste ce genre d'homme prétentieux et trop sûr de lui. Comment peut-il tenter de salir la réputation et la mémoire de Martine? Comment la Justice peut-elle permettre une telle chose?

Le sergent Morand qui observe Lucien lui fait signe de se calmer.

– Monsieur Cauchon, je reformule ma question. Madame Comeau se montrait-elle physiquement entreprenante envers vous?

– Entreprenante, non! Sauf que plusieurs fois, lorsqu'elle nous apportait de l'eau ou du jus, elle portait soit un costume de bain ou un petit haut en élastique. Vous savez ce genre de vêtement qui cache pas beaucoup la poitrine. Des fois, elle portait une blouse blanche, pas mal transparente.

– À votre avis, son habillement était-il provocant?

– Ben! C'est toujours le *fun* de regarder une poitrine de femme. Je m'en plaignais pas, lance Cauchon en riant.

Une partie du public suit Cauchon dans son ricanement.

– À l'ordre, ordonne le juge. Monsieur Cauchon, nous ne sommes pas ici pour rire, mais pour éclaircir un meurtre, le meurtre d'une femme. Quant à vous du public, la prochaine fois que vous serez tenté de troubler l'ordre de mon tribunal, je fais évacuer. J'espère m'être bien fait comprendre. Je ne tolérerai plus ce genre de comportement déplacé et outrageant.

– Pour être bien clair, si je comprends bien votre témoignage, reprend Me Hamond, Madame Comeau vous a paru un peu légère, pour ne pas dire provocante?

– Oui! C’est ça. C’est pour ça que j’ai pas voulu rester prendre une bière avec elle. Je ne voulais pas avoir de problème. Aujourd’hui, c’est assez facile de porter une plainte sexuelle envers les hommes.

– Monsieur Cauchon, avez-vous tué madame Comeau?

– Non! Lorsque j’ai quitté la maison, elle était encore vivante.

– Monsieur Cauchon, je vous montre ici un jeans, une blouse blanche et une petite culotte. Reconnaissez-vous ces vêtements?

– Ben! Pour les jeans et la blouse oui, pas la culotte.

– Le chemisier se ferme avec de petits boutons, ce samedi-là, était-il boutonné jusqu’au cou?

– Non! Quand je suis entré, j’ai remarqué qu’il était assez ouvert. Assez pour voir une certaine partie de sa poitrine. Pis là, j’ai ben vu qu’elle portait pas de brassière.

– Mesdames et messieurs du jury, je porte ceci à votre attention. Regardez bien ce vêtement. À la lumière du jour, il est assez transparent pour que l’on puisse deviner les formes de la personne qui le porte. D’ailleurs, je vous ferai remarquer qu’aucun soutien-gorge n’a été déposé en preuve. C’est donc dire que mon client a raison. Une femme qui porte ce genre de vêtement pour recevoir un visiteur, surtout un étranger, s’expose à d’éventuels problèmes,

surtout si elle sautille en remontant un escalier. La question à vous poser est celle-ci : mon client a-t-il été le seul visiteur qu'elle a reçu ainsi? Mon client avoue qu'il a été chez la victime cette journée-là, mais il vous dit également qu'il n'a pas tué madame Comeau. Merci! Je n'ai plus de question, c'est votre témoin, Me Hamel.

L'avocat se lève lentement. Il est visiblement sous le choc du témoignage, surtout qu'il était convaincu que jamais son confrère ne ferait jamais témoigner son client.

– Votre Honneur, j'aimerais obtenir quelques minutes de suspension d'audience, afin de préparer mon contre-interrogatoire de l'accusé.

– La Cour suspend pour dix minutes, annonce le juge.

Dans une petite salle adjacente, le procureur du Ministère, le sergent Morand et Lucien Comeau se réunissent.

– Monsieur Comeau, que pensez-vous du témoignage des deux hommes, Cloutier et de Cauchon?

– Ce sont des salauds et l'avocat aussi. Jamais mon épouse n'a fait d'avances à qui que ce soit. Elle n'était pas ce genre de femme. Elle était réservée et responsable. Elle n'aurait jamais agi de la sorte.

– Arrivait-il à votre épouse de ne pas porter de soutien-gorge?

– Vous êtes malades ou quoi? Qu'est-ce que ça vient faire dans sa mort? Vous vous moquez de moi. Quelle loi oblige une femme à porter un soutien-gorge?

– Répondez à ma question?

– Comme beaucoup de femmes en été, mais jamais elle n’est sortie devant ces gens, surtout pas des hommes sans être convenablement vêtus. Ça, je peux vous le jurer.

– Je vous crois sur parole, mais nous avons un sérieux problème. Même si je questionne Cauchon sur le comportement de votre épouse, il va s’en tenir à sa version des faits et à ses opinions. Il pourrait même en rajouter. Je ne crois pas qu’il soit nécessaire de lui donner la chance de jeter de l’huile sur le feu. Et surtout, le doute dans l’esprit des jurés quant à la moralité douteuse qu’il a soulevé envers votre épouse. On est bien d’accord? J’aurais aimé faire comparaître votre fille, Marie-Andrée, mais il est trop tard. Je ne peux plus le faire, à moins d’une permission du juge et c’est sans tenir compte du consentement de Hamond. Encore là, si Hamond accepte, il va la harceler et elle ne tiendra pas le coup.

– Je refuse que ma fille soit la risée de ce tribunal de fantoches.

Les trois hommes retournent dans la salle d’audience.

– Monsieur Cauchon, vous êtes sous le même serment, dit le juge.

– Monsieur Cauchon, demande le procureur Hamel, quand vous dites que la victime a tenté de vous séduire, ne serait-il pas exact de dire que c’est vous qui avez tenté d’obtenir quelque chose d’elle?

– Oh non! Je connais trop ce danger-là. Elles vous tentent et pis après elles portent plainte contre vous. Non, monsieur, je ne lui ai fait aucune avance et j’ai préféré partir quand j’ai vu ce qu’elle voulait.

Pis son mari est un gars de la construction, c'est un confrère. Non, j'aurais jamais fait ça.

– Vous avez fait mention qu'elle avait volontairement ouvert son chemisier pour vous montrer sa poitrine. Ne serait-ce pas vous qui avez tenté de l'ouvrir?

– Jamais! Écoutez, je suis resté là à peine cinq minutes.

Le procureur tente par tous les moyens de faire contredire Cauchon, mais ce dernier tient à sa version des faits et n'en change rien. L'homme est intelligent et sans accuser la victime, il laisse planer un fort doute que le jury a certainement retenu.

Me Hamel termine son contre-interrogatoire, déçu de n'avoir pu rétablir les faits sur la moralité de la victime. Le procès est suspendu jusqu'au lendemain, ce qui permettra aux procureurs de préparer leurs plaidoiries. La preuve a donc été déclarée fermée.

~

Père et fille cherchent à comprendre comment un tribunal peut permettre de salir la réputation de quelqu'un qui n'a jamais rien eu à se reprocher.

– Comment peut-on permettre que l'on détruise la victime pour sauver la vie d'un assassin? Comment la victime peut-elle devenir la propre cause de sa mort? Comment peut-on reprocher à Martine de n'avoir pas porté un soutien-gorge? Comment lui reproché d'avoir

été jolie, agréable, aimable et serviable? Après tout, c'est elle la victime. Pire, on met en doute ses comportements, on la rend coupable d'être une femme, d'avoir une poitrine et de s'en servir pour provoquer et pousser un homme à la violer et à la tuer? lance Lucien rouge de colère.

Le lendemain, après avoir entendu les plaidoyers des avocats, le Juge s'adresse au jury et donne ses directives. Ceux-ci quittent la salle d'audience, afin d'entreprendre leurs délibérations.

L'attente risque d'être longue annonce le procureur de la couronne en s'adressant à Lucien.

Assis dans le corridor du palais de justice, Lucien espère du fond du cœur que celui qui a tué Martine soit condamné. Ce crime ne doit pas rester impuni. Il ne pourrait pas le supporter.

Quelque trois heures se sont écoulées quand le sergent Morand vient aviser Lucien que les jurés sont prêts à rendre leur verdict. Ce qui étonne le policier, c'est le peu de temps qu'ils ont mis à prendre leur décision. Il n'ose pas le dire, mais il craint fortement une mauvaise nouvelle.

- Mon nom est Ulric Taillefer, je suis le président désigné du jury.
- Les douze jurés en sont-ils venus à une décision unanime?
- Oui, monsieur le juge.
- Quel est votre verdict?

– Non coupable, se contente de dire l’homme. Il remet le document au greffier.

Ces mots tombent dans les oreilles de Lucien comme deux boulets de canon. Tout chavire en lui, comme si l’intérieur de son corps se disloquait pour se répandre sur le sol qu’il regarde fixement. De ses deux mains, il couvre sa bouche pour s’empêcher de crier à l’injustice, crier sa honte, sa colère, sa frustration. À ses côtés, Marie-Andrée, au travers de ses larmes, tente de le réconforter, de le calmer.

Le procureur de la poursuite s’approche, mais Lucien est déjà ailleurs, incapable d’entendre les mots de compassion à son endroit, ni les excuses et autres encouragements. Il est déjà dans un autre monde, son esprit a déjà quitté la salle. Il se lève et quitte les lieux, main dans la main avec sa fille, sans regarder personne.

Les caméras tournent, les *flashes* crépitent, les journalistes veulent obtenir ses commentaires, mais rien n’y fait. Lucien et Marie-Andrée refusent de s’exprimer devant le public.

– Ils se croient tout permis...

Le sergent Morand rejoint Lucien.

– Je suis désolé, vraiment désolé. J’étais convaincu qu’on aurait gain de cause, mais l’enquête se poursuit et nous finirons bien par prendre le vrai coupable.

– Vous aussi, vous le croyez innocent? Pas moi, il est coupable.

– Ce n'est pas ce que j'ai dit. Louis Cauchon est celui qui a tué votre épouse. Par contre, la preuve n'était peut-être pas suffisante pour convaincre le jury. Cependant, je peux vous assurer que nous allons tout faire pour coincer l'assassin.

– Dire qu'ils ont préféré croire trois enfants de chienne qui se sont parjurés comme des cochons. Les jurés ont cru toutes ces saletés qu'ils ont répandues sur mon épouse. Parce que Martine n'avait pas de soutien-gorge, c'est elle qui provoquait. Tas d'imbéciles! Ces gens préfèrent croire des salauds. Je ne veux plus entendre parler de votre Justice. C'est une mascarade, une vraie farce. Laissez-nous vivre notre douleur en paix. D'ailleurs, vous aussi avez commis une belle erreur, n'est-ce pas sergent?

Partie trois

Dans sa chambre à coucher, Lucien a les yeux fixés sur le lit. Quelques mois plus tôt, c'est ici même qu'il partageait l'intimité de sa vie avec Martine. Toutes ses choses sont encore là, bien à leur place. Marie-Andrée s'est soumise à la consigne de son père : ne rien toucher des effets de sa mère.

Depuis qu'elle est repartie pour Montréal, il se retrouve seul, encore plus seul. Personne à qui parler ou avec qui échanger. Seul avec ses idées noires, ses regrets et ses remords.

Un moment, il reste là, immobile, mais le chagrin et la douleur le forcent à bouger. Il se dirige vers le sous-sol aménagé avec plaisir et goût par Martine. Il pousse un bouton, une puissante flamme s'allume dans le foyer. Puis, il allume le lecteur laser où se trouve encore le disque qu'elle aimait tant : le dernier album de Lara Fabian, qu'il lui avait acheté peu de temps avant qu'elle ne soit assassinée.

Lucien examine chacun des recoins de la pièce. Rien n'a été dérangé, tout est à sa place, exactement comme après le départ des policiers.

Ce soir encore, il ne peut s'empêcher de poser les gestes du passé, du temps où Martine était encore à ses côtés dans sa pièce préférée, le sous-sol. C'est ici qu'ils se retrouvaient presque tous les soirs. Lucien prend place dans son fauteuil rouge bourgogne... Il n'est plus seul... Il parle... Il rit... Il trinque même avec Martine.

– Tu veux que je change le poste de la télé?

– Tu sais, si tu n'aimes pas ce genre de film, nous pouvons regarder autre chose. Bon, si tu préfères lire un peu, c'est comme tu veux. Tu m'accompagnes pour un verre? Un bon digestif, ça te va? T'en fais pas, je sais comment le préparer. Tiens, à ta santé... Tu sais, la journée a été plutôt longue aujourd'hui, mais le fait d'être ici avec toi me fait tout oublier. Tu crois que Marie-Andrée va aimer ça, Montréal? Je suis inquiet pour elle. Oui je sais, ce n'est plus une enfant. Tu as raison...

Presque tous les soirs, Lucien répète ces phrases les unes après les autres, soliloquant et revivant dans ce passé si cher à son cœur. Puis, tout à coup, il arpente la pièce, longeant les murs, effleurant les meubles, s'approchant de chacune des taches de sang, comme s'il voulait les mémoriser, les ancrer en lui encore plus profondément. Je sais que tu ne seras pas en paix tant qu'une vraie Justice ne t'aura pas été rendue. Il demeure ainsi de longues minutes hypnotisé par chacune des taches et de temps à autre, il en touche une du bout du doigt. C'est tout ce qu'il lui reste d'elle, mis à part ses souvenirs, du

sang séché duquel parfois, des granules brunâtres adhèrent au bout de son doigt.

– Je t’aime, tu sais. Ton sang, c’est un peu comme ton cœur, ton esprit. Je voudrais tant pouvoir te rejoindre. Tu me manques tellement. La vie n’est plus la même depuis que tu es partie. La maison, autrefois si belle, est devenue laide sans toi. J’y ressens un grand vide. Maintenant, le soir avant de fermer les yeux, je n’ai que le vide à regarder. Le matin quand je les ouvre, c’est ton absence que je vois. Bientôt, celui qui a osé s’en prendre à toi devra répondre de ses actes. Il goûtera à son tour à la douleur jusqu’au plus profond de sa chair. Il regrettera d’avoir souillé ton cœur, ton âme et ton corps. Il va payer pour tout ce qu’il t’a fait, tout ce qu’il nous a fait. Il n’aura personne pour le défendre et cette fois, il devra dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Je sais que je ne pourrai trouver la paix de l’esprit et du cœur tant que ce crime ne sera pas puni. Il paiera. Il paiera, ma chérie. Je t’en fais le serment, il paiera. Je sais que tous me croiront fou, mentalement dérangé, mais toi tu sais que je poserai ces gestes en toute conscience. Ta mort a réveillé en moi un autre homme que je ne connaissais pas, un homme capable de violence sans borne, un homme possédant une haine et une capacité de vengeance sans limites. J’ai lu quelque part, qu’en chaque être humain se cachaient d’autres lui-même qui parfois ne naissent jamais, des parties de nous qui restaient sans vie jusqu’au moment où un événement les réveillait brutalement. Maintenant, je comprends. Dans chaque être

humain se cache un être de violence et peut-être même de démence. Lorsqu'il émerge, il peut faire de nous un tueur, un assassin. Autrefois doux, paisible et tendre, me voici devenu vengeance, brutalité et haine. Le destin a voulu que le mauvais esprit se réveille en moi. Tu étais le cran d'arrêt, le cran de sûreté qui l'empêchait de naître. Ma vie m'échappe. Aujourd'hui, tout mon être cri vengeance. Il me faut parvenir à son accomplissement. Je ne suis plus qu'un objet d'exécution entre les mains d'une force intérieure qui chaque nuit pénètre mes rêves. Cet esprit me guide et il me pousse vers ce qui est pour moi un devoir. Il est devenu mon ami, mon allié. Il s'est inséré en moi profondément. Au début, nous étions deux étrangers, l'un pour l'autre, il me faisait peur. Depuis que j'ai appris à le connaître, nous sommes nos compléments, des amis sincères qui chacun de son côté luttent pour la survie de l'autre. Il connaît mes secrets, même les plus profonds. L'esprit de vengeance a pénétré en moi sans que je l'y invite. Il me parle, il m'inspire, me donne des forces, me supporte et surtout, me comprend. Jamais, je n'aurais cru un jour avoir un ami comme lui. Sans cesse il me rappelle ton souvenir, mon amour. Il me parle de toi, me montre les plus belles images de toi. Il est toujours là, sans jamais que je n'aie besoin de le chercher. Je sais que jamais il ne me quittera, il ne m'abandonnera. J'en ai fait mon compagnon à la vie à la mort. Jusqu'à maintenant, il est tout pour moi. C'est ce deuxième homme qui fait que je ne suis pas mort. C'est lui qui me garde en vie. Je me sens moins seul depuis qu'il m'habite.



Chaque automne, un ralentissement se fait sentir dans le monde de la construction. Lucien n'en a pourtant jamais souffert, étant l'un des vieux employés, mais aussi le meilleur plombier de la compagnie. Cet après-midi, à la fin de son travail, il demande à rencontrer son patron.

– Charles, j'ai besoin d'un peu de calme. Si tu pouvais faire en sorte que je me retrouve au chômage, je n'en serais pas fâché. Si tu veux donner la chance à un jeune, ça me donnerait le temps de récupérer. Je me sens fatigué et je n'ai pas la tête à l'ouvrage.

– Je ne vois pas comment je pourrais te refuser ça, Lucien. Change-toi les idées, mon vieux. Pars en voyage, rencontre des gens. Je sais pas moi. Si tu sens le besoin de parler, je connais quelqu'un qui pourrait t'aider, un médecin spécialisé, un psychanalyste ou quelque chose du genre. Avec lui, tu pourrais rapidement retrouver ton équilibre. Quelques bonnes idées aident parfois à supporter ce qui au départ, nous apparaît insurmontable. Tu feras pour le mieux. Je sais que ce n'est pas facile ce que tu as eu à traverser. Je ne pense pas être en mesure de t'aider à supporter ta douleur. Pourtant, je dois t'avouer quelque chose. Depuis ce malheureux événement, je ne vois plus mon épouse avec le même regard. J'essaie d'apprécier chacun des moments passés avec elle et avec nos enfants. Je leur consacre beaucoup plus de temps. Je me suis rendu compte qu'ils ont besoin

de moi et j'en suis heureux. Tu vois comme la vie est injuste. Il aura fallu qu'il t'arrive ce drame pour que j'ouvre les yeux. La vie est parfois cruelle. Je veux également te dire que si jamais tu as besoin de moi, je serai toujours là. Tu n'auras qu'à me faire signe.

– Merci! J'apprécie.

– Attends! Je te donne la carte de mon chum docteur.

Le vendredi matin, Lucien se rend terminer sa semaine de travail. Il se comporte comme par le passé. Il sourit même aux blagues de ses collègues pendant l'heure du diner. Ses compagnons lui font la remarque qu'il est redevenu celui qu'il était avant ce drame. Sur les chantiers de construction, personne n'a revu le présumé assassin de Martine. Même que ses compagnons de travail n'ont plus eu de nouvelles depuis son acquittement. Louis Cauchon a complètement disparu de la circulation. Ce fait confirme sa culpabilité aux yeux de Lucien.

~

Il est onze heures, ce samedi matin, lorsque Lucien entre au bar *Chez Morphée* où quelques clients attablés au bar tentent d'attirer l'attention de la serveuse. Lucien prend place sur un tabouret. Coiffé d'une casquette à l'effigie d'une compagnie de bière, il porte ses vêtements de travail, ce qui passe mieux dans ce genre d'établissement. Il dépose ses gants devant lui. La jeune femme dans

la vingtaine qui fait office de barmaid s'avance, juchée sur de hauts talons.

– Qu'est-ce que je vous offre?

– Une bonne bière en fût.

– Une blonde, une brune ou une rousse?

– Une blonde, ça va aller.

Lucien place un billet de dix dollars sur le comptoir en regardant la serveuse faire le plein de son verre. Il y a plus de mousse que de bière dans le verre de dix onces. La jeune femme ne s'attarde pas avec cet inconnu, préférant rejoindre ses clients habituels.

Lucien boit lentement deux ou trois gorgées en regardant autour de lui. Louis Cauchon n'y est pas. Outre les seuls clients au bar, lesquels semblent tous de la construction, il n'y a personne dans la salle. La décoration est sombre et d'allure vieillot, une table de billard, un *juke-box* et plein d'affiches de compagnie de bière sont le décor. Au plafond, des ventilateurs dispersent la fumée de cigarette et la senteur d'alcool. Dans un coin, un peu en retrait, une machine à poker, le vide-poche des pauvres.

La serveuse tire un grand coup de poumon sur sa cigarette. Ses doigts portent plusieurs bagues d'allure de ferraille argentée et ses ongles bien manucurés ne donnent pas l'impression qu'elle se tue au travail. Assise sur un tabouret, jambes croisées, les talons de ses souliers accrochés au barreau, elle tire sa jupe trop courte qui ne lui

dissimule qu'une faible partie des cuisses. Par intervalles, elle croise les bras maladroitement, faisant remonter du coup sa poitrine joliment bronzée.

Après l'avoir observée quelques instants, Lucien lui fait signe.

– Il y a longtemps que vous n'avez pas vu Louis Cauchon?

– Il vient de temps à autre, pas très souvent depuis son affaire. Vous me le faites penser, il y a bien une dizaine de jours qu'on l'a pas vu. Hein Pierre! Cauchon on le voit plus?

– Non! Se contente de répondre le client qui examine l'étranger des pieds à la tête en lui jetant un regard de reproches, car il accapare sa serveuse.

– Cé un de vos chums?

– Ami! C'est beaucoup dire. On a travaillé ensemble quelques fois sur des chantiers. Comme je passais dans le coin, je suis arrêté pour le saluer.

– Il viendra peut-être avant que vous partiez...

– Nous verrons, merci!

Lucien enfile le reste de sa bière et quitte les lieux sans attirer l'attention. Il rejoint son automobile de marque Oldsmobile, du dernier modèle, tout équipé et discrètement stationné en retrait de la porte d'entrée du débit de boisson. C'est Martine qui avait choisi la couleur de sa voiture, un vert métallisé très foncé. Derrière ses vitres teintées, Lucien entend bien épier les entrées au bar, il a tout son

temps et s'il a faim, il y a un petit restaurant juste en face, d'où il pourra poursuivre sa surveillance. La journée passe rapidement et le vent se fait froid, il démarre le moteur.

Il est presque vingt et une heure, toujours pas de Cauchon. Il ne reste que très peu de voitures sur le stationnement mal éclairé. Il va devoir rentrer bredouille. Pas d'assassin et Martine qui l'attend à la maison. Rituel obsessionnel oblige.

Puis, ce sera la nuit tout aussi tourmentée qui va venir le cueillir, nuit où il ne pourra trouver la paix dans ce lit où il manque sa présence. Il peut presque toucher son visage. Ses poings se crispent. L'être intérieur lui a fait signe. Ils ont à discuter ; Martine ne doit pas y être mêlée. Ce serait indigne d'elle.



Dimanche matin, onze heures, Lucien reprend son poste devant *Chez Morphée*. Cette fois, il a apporté un livre et un journal qu'il feuillette tout en observant l'entrée. Rien. À la brunante, c'est le retour à la maison, sa routine l'attend.

Les jours passent, toujours sans succès. Dans l'annuaire du téléphone, deux inscriptions pour Louis Cauchon. Il appelle chacune, mais aucune n'est pour un ouvrier de la construction. Lucien ne peut quand même pas demander son adresse à la police, pas plus qu'à ses amis, cela éveillerait trop les soupçons. Un éclair de génie lui vient à

l'esprit. Le syndicat des travailleurs, c'est là qu'il va trouver ce qu'il cherche.

– Mademoiselle, ici Charles Savard de la compagnie Savard construction. Je suis à la recherche d'un nouvel employé, un menuisier du nom de Louis Cauchon. Il ne s'est pas présenté au travail et il ne m'a pas donné son téléphone. Vous pouvez m'aider?

– Ne quittez pas répond la téléphoniste.

Sans doute va-t-elle vérifier si cette compagnie existe et qui en est le propriétaire. Une minute plus tard, elle lui fournit ce qu'il cherche depuis des jours. Quand il note sur son calepin, sa main tremble.

Dès l'aube le lendemain matin, Lucien est en face du logement du présumé Louis Cauchon. Dans le stationnement, au numéro 18, il lui semble reconnaître la camionnette bleue du menuisier. L'édifice à logements est vieux et délabré, chose typique de ce quartier défavorisé. Lucien connaît bien ce secteur pour être venu y travailler à quelques reprises.

Il a apporté des choses qui lui permettront de tenir un bon bout de temps ; journal, livre et quelques vivres. Ce matin, le vent est glacial et fort. Tout comme les balcons, les trottoirs sont déserts. L'hiver approche à grands pas.

Alors que la brunante commence à s'étendre sur la ville et que Lucien s'apprête à ouvrir sa boîte à lunch afin de prendre une collation, un homme sort de l'immeuble, un paquet sous le bras. Le cœur de

Lucien s'emballe, c'est Cauchon, il en est certain. C'est bien lui, il se dirige tout droit vers sa camionnette dont la carrosserie est rongée par la rouille.

L'homme monte et démarre. Pas question qu'il s'échappe. À bonne distance, Lucien suit la camionnette qui se rend sur le stationnement d'un magasin d'alimentation *Provigo*. Fort heureusement, il est mal éclairé. Alors que Cauchon descend de sa camionnette, l'Oldsmobile se stationne tout à côté. C'est bien lui, il n'a plus aucun doute. Il coupe le moteur et suit du regard l'homme qui entre à l'épicerie.

Quelques minutes plus tard, Cauchon revient vers son véhicule, les bras chargés de sacs. Lucien, qui est descendu de sa voiture, est agenouillé sur le sol, feignant de vérifier la pression de ses pneus. Il entend les pas de Cauchon sur le pavage. Son sang ne fait qu'un tour au rythme de son cœur qui s'affole. Malgré le froid, la sueur coule sur son front et sous ses aisselles. Ses poings ne sont plus qu'une masse d'acier. Il est dans un état d'agressivité qu'il n'avait jamais atteint jusqu'à ce jour. Tous ses sens sont en éveil, comme un animal qui s'apprête à sauter sur sa proie.

Pour la première fois, Lucien va s'en prendre physiquement à un être humain. Il ressent un plaisir inconnu, faire violence, sans peur et sans remord. C'était comme s'il avait fait ça toute sa vie durant.

D'un bond, il se relève et assène un prodigieux coup de poing en plein visage de Cauchon qui, frappé de plein fouet, rebondit sur la camionnette avant de s'écrouler au sol, sa tête frappant lourdement le

pavé. Sans perdre un seul instant, Lucien le frappe encore à deux reprises en y mettant toute la rage qu'il pouvait déployer, puis il ouvre la portière de sa voiture où il glisse le corps. Cauchon est toujours inconscient. Il en profite pour lui lier les poignets et les chevilles. Pas de danger de salir son siège qu'il avait pris soin de recouvrir d'un large plastique. Ayant refermé la portière, il ramasse rapidement les sacs de son prisonnier dont la nourriture et les canettes de bière se sont éparpillées quelque peu. Le ménage fait, il revient à son prisonnier et en profite pour lui insérer un morceau de tissus dans la bouche.

Rue des Éperviers, il fait suffisamment noir, personne ne devrait remarquer son arrivée. Au matin, avant de partir il a pris la précaution de bloquer le mécanisme d'allumage automatisé des lumières extérieures. Discrètement, il se gare dans son entrée sous le porche. À peine un demi-mètre le sépare de la porte d'entrée de sa maison. Il ouvre la porte de sa voiture et tire rapidement Cauchon qu'il charge sur ses épaules. Cauchon se met à bouger en tentant de se défaire de ses liens. Lucien lui assène un violent coup au front, le plongeant à nouveau dans l'inconscience.

Louis Cauchon se voit étendu sur le parquet de la cuisine de Lucien lorsqu'il reprend conscience. Il cherche à comprendre ce qui lui arrive et à la lueur d'une faible clarté, il reconnaît son agresseur. La surprise est de taille pour lui. La peur le gagne rapidement.

– Qu'est-ce qui te prend ostie de malade?

– Tu le sauras bientôt.

– T’as pas le droit de faire ça.

– Tu peux jaser tant que tu veux encore pour un moment. Il n’y a personne qui va t’entendre.

Avec une facilité surprenante, Lucien hisse son prisonnier sur ses épaules comme s’il s’agissait d’un sac de patates. Il le transporte au sous-sol, à l’endroit précis où Martine avait rendu l’âme il y a quelques mois.

– Ça doit te rappeler des souvenirs cet endroit? demande Lucien en le déposant sur le tapis toujours taché de sang.

– T’es complètement fou, ostie. C’est pas moi qui a tué ta femme. Hurle Cauchon, dans l’espoir que quelqu’un puisse l’entendre.

– Fatigues toi pas à crier. Je ne suis pas sourd. C’est très bien insonorisé ici. Je voulais être certain que l’on puisse parler en toute tranquillité. Personne ne viendra nous déranger et personne ne peut t’entendre. Il y a longtemps que j’attends ça.

– Tu sauras rien de moé.

– Nous verrons ça. À ta place, je n’en serais pas si certain.

Lucien se penche sur sa victime. Muni d’une paire de pinces, il sectionne le fil de fer qui retient les chevilles. Voulant profiter de cette chance, Cauchon tente le tout pour le tout, il lance un violent coup pied vers son agresseur. Mal lui en prit, car il reçoit à son tour un coup de poing au sternum qui lui coupe le souffle instantanément. Il

se calme aussitôt. Dans des gestes précis, Lucien s'empare d'un attelage de cuir fabriqué par lui, il l'installe aux chevilles et fixe ensuite la courroie à un œillet de métal bien ancré dans le plancher. Cauchon se retrouve jambes écartées et solidement attaché.

– Tu restes tranquille ou je t'assomme encore une fois? Crois-moi, c'est un plaisir intense de te frapper. Alors ne tente pas ta chance inutilement. Laisse-moi faire bien gentiment mon travail, sinon ce sera pire pour toi, mais Cauchon n'a pas du tout l'intention de se laisser faire. Il n'a pas besoin d'un dessin pour comprendre qu'il va passer un très mauvais quart d'heure s'il ne réagit pas malgré les avertissements reçus. Il ne veut pas se retrouver entre les mains de ce fou furieux. Il résiste de son mieux, mais il ne fait pas le poids. Son agresseur est beaucoup plus lourd que lui et malgré son âge, il a des nerfs d'acier. Lucien s'installe rapidement sur sa victime lui bloquant les bras avec ses genoux. Cauchon se retrouve lié bras en croix et jambes écartées. Impossible pour lui de bouger, sinon de soulever son corps.

– Voilà, c'est fait. J'ai tout mon temps, mais il ne faut pas me pousser à bout. Souviens-toi de ceci. Je ne te poserai pas la même question deux fois sans que tu n'aies à en payer le prix. Je ne suis pas de la police et tu n'auras pas droit à un avocat. En ce qui me concerne, tu es coupable du meurtre de ma femme. Cependant, je n'ai pas encore décidé de ta sentence. Tout va dépendre de toi et de ce que tu me diras... Ah! J'oubliais! J'ai inventé un petit système, pas mal

ingénieux, au cas où tu auras envie de faire pipi... Attends, je t'installe ça.

Sans plus attendre, une flamme meurtrière dans les yeux, Lucien extirpe de sa poche un *exacto*, (couteau de travail à lame très tranchante) dont il fait lentement jaillir la lame qui reluit sous la lumière, jouissant de l'effet que provoque son geste sur sa victime. Il s'approche de Cauchon et avec l'habileté d'un chirurgien, il commence à découper le jeans sale en plusieurs endroits. Au bout de quelques minutes à peine, le vêtement est en lambeaux. Il s'attaque alors au caleçon qu'il découpe tout aussi lentement. Lorsque Cauchon a le bas du ventre nu, Lucien enfile une paire de gants empruntée dans les affaires de Martine qui s'en servait pour laver les planchers. Lucien se retourne et prend un bout de tuyau d'arrosage, qu'il fixe au pénis de Cauchon avec du ruban gommé à forte adhésion que l'on se sert pour les conduits d'air conditionné. Satisfait de lui, il regarde Cauchon...

– Comme ça, tu pourras pisser à ton goût. Pour ce qui est de la merde, si jamais tu oses faire ça sur le tapis de Martine, je te boucherai le rectum de manière à ce qu'il n'y passe plus rien. Une fois par jour, si besoin est, je t'installerai quelque chose pour te soulager. Je pense qu'on s'est bien compris.

Lucien observe Cauchon dont le visage est blanc de peur et couvert de sueur. Il est fier de ce qu'il a accompli. L'animal a été capturé sans être tué. Malgré la fatigue, il sourit de satisfaction. Il s'approche alors de la photographie de Martine et...

– Je te livre ton bourreau, mon amour. Celui-là même qui t’a enlevé la vie. À tout à l’heure, monsieur Cauchon, reprenez des forces vous en aurez bientôt besoin.

La porte du sous-sol se referme laissant Cauchon dans la plus complète obscurité. Il hurle à plein poumon, mais une fois la porte refermée, Lucien n’entend plus rien.

Par la suite, Lucien passe à sa chambre et y prend quelques vêtements propres. Il se rend à la salle de bain pour une douche bien méritée. Une bonne journée de travail qui se termine magnifiquement bien.

C’est l’heure de manger. Lucien ouvre une bouteille de vin et il en verse dans deux coupes de cristal.

– Ma chérie, petit souper intime ce soir, comme nous avons l’habitude d’en prendre pour souligner certains événements. À ta santé...

Sur la table, entre deux chandeliers, trône la photo de Martine, radieuse et souriante. Des larmes coulent sur les joues de Lucien qui ne les retient pas. Il mange lentement, sans se soucier du liquide salin qui pénètre sa bouche. De temps en temps, il lève son verre et le frappe délicatement sur celui de sa compagne qui adorait ce vin rouge très sec. Combien de soupers en tête à tête ont-ils partagés ensemble?

La fourchette au bout des doigts, Lucien plonge dans ses souvenirs. Il se revoit transporter Martine dans ses bras, alors qu'elle nouait les siens autour de son cou. Avec délicatesse, il la dépose devant le foyer qu'il avait pris soin d'allumer. Il y ajoute deux bûches qui attisent le feu. Il s'agenouille à côté de cette femme qu'il aime tant. Martine souhaite qu'il la prenne, qu'il s'empare d'elle, qu'il touche son corps avec ses grosses mains rugueuses et douces à la fois. Elle veut qu'il la possède au plus profond d'elle.

Lucien défait un à un les boutons de sa chemise. À la vue de ce torse massif, puissant, doux et réconfortant, Martine écarte les cuisses et tente de se faufiler jusqu'à lui, mais il se lève. Lentement, il détache sa ceinture et son pantalon glisse sur le sol, laissant voir son membre gonflé sous son vêtement de corps. Martine tend la main, mais Lucien qui connaît bien les goûts de sa conjointe, recule. Il a toujours en mémoire ce qu'elle lui a dit, il y a déjà plusieurs années. Devant le manque de préparation dont il avait fait preuve, elle lui avait dévoilé ses goûts de femme. Depuis, il participait intimement à ces jeux de l'amour, sa peur, sa gêne et son orgueil de mâle avaient été mis de côté à jamais.

Debout devant elle, il fait glisser son sous-vêtement dévoilant son membre en érection. Martine étire les bras vers lui, mais il refuse son invitation. Un long moment, il caresse son pénis en parcourant de ses yeux remplis de désir le corps de sa conjointe qui, à son tour, détache les derniers boutons de sa robe, dénudant son corps aux formes

arrondies par l'âge et à la peau parsemée de taches de rousseur. Elle s'allonge à nouveau en caressant sa poitrine, poussant de petits gémissements de plaisir, alors qu'elle presse ses mamelons entre ses doigts. Puis, sa main droite descend lentement le long de son ventre, s'arrêtant un moment sur la cicatrice laissée par la césarienne, puis elle enfonce sa main sous sa petite culotte. Martine ne peut retenir un gémissement en touchant du doigt son clitoris gonflé par l'attente, l'envie, la passion et le désir.

Lucien, qui n'en peut plus de résister, pose ses mains sur cette peau blanche qui frémit sous ses doigts. Avec soin, il retire le petit vêtement qui les sépare, puis il s'accroupit et vient frotter son gland sur l'ouverture gourmande et humidifiée par l'attente. Il se retire et vient poser sa langue sur les lèvres de Martine, dont les deux bras et les deux jambes se referment aussitôt sur lui. Leurs bouches s'unissent à n'en faire plus qu'une dans un long et passionné baiser jusqu'à en perdre le souffle.

Lucien se défait de cette étreinte et promène sa langue, sa bouche et ses mains sur Martine qui s'abandonne aux caresses sans fin de son compagnon. Par moment, les sensations sont telles, qu'elle ne peut retenir ses mains et ses pieds qui frappent le plancher. D'un bond, elle se relève et renverse son compagnon sur le dos. C'est à elle maintenant qu'il revient de prendre les commandes. Appuyée sur les genoux, faisant dos à Lucien, elle approche son pubis vers le membre mâle qu'elle serre entre ses mains. Doucement, elle fait glisser le

gland sur ses lèvres, les entrouvrant légèrement. Après quelques mouvements de va-et-vient, elle le pose sur son clitoris en donnant de petits coups rapides. De son autre main, elle masse ses seins, tout en serrant ses mamelons devenus durs entre ses doigts. Elle plonge le membre prêt à exploser dans son intimité. Un râlement se fait entendre de part et d'autre. Puis, d'un mouvement régulier, elle fait glisser le membre de son compagnon entre les parois de son sexe. Lorsque Lucien tente de participer au mouvement, elle se retire en laissant le membre humide à l'air libre. Puis, elle le prend dans sa main et le caresse de ses lèvres, de sa langue et de sa bouche.

À bout de résistance, Lucien l'attire vers lui et la pénètre lentement. Martine hurle et enfonce ses ongles dans sa chair. Elle relève les jambes et les noue contre son corps, accompagnant Lucien dans le va-et-vient de leurs plaisirs d'amoureux. Ensemble, ils crient leur jouissance dans l'extase...

Lucien regarde le portrait de Martine posé sur la table. Il le saisit de ses mains tremblantes, puis y dépose un long baiser affectueux.

Bientôt vingt-deux heures. Il redescend au sous-sol où il allume plusieurs chandelles parfumées, ouvre le téléviseur et s'installe confortablement dans son fauteuil, afin d'écouter le dernier bulletin de nouvelles.

– T'es complètement fou. T'as perdu la boule, mon vieux. Tu pourras pas me garder comme ça ben longtemps.

Lucien se lève lentement et s'avance vers Cauchon.

– Je vais te dire une chose, tu n’es pas un invité ici. Tu n’as pas le droit de parole quand je m’adresse à ma femme. Compris?

– Tu es détraqué. On va me chercher et la police ne tardera pas à venir ici.

– Tu te trompes. Ça fait des mois que le procès est terminé et on ne s’est jamais revu. Comme tu n’es qu’une crapule, ils ne pousseront pas bien loin leurs recherches. Tu n’en vaut pas la peine. Ils ont bien d’autres chats à fouetter que de courir après toi. De toute manière, avant qu’ils ne se mettent à ta recherche, ça va être long. Je vais remettre ta camionnette sur ton stationnement. Tu vois, je ne suis pas si fou que ça.

– Sois raisonnable. Ça ramènera pas ta femme. Les gars comme toi, ils peuvent pas commettre de crime. Sont pas capables. Tu vas briser ta vie pour toujours.

– Ma vie, j’en ai plus. J’ai arrêté de vivre en même temps que ma femme. Ceux qui t’ont acquitté m’ont ressuscité. Ces salauds ont cru tes saletés. Ce sont eux qui m’ont permis d’accomplir ce que j’ai fait et ce que je vais te faire. Je n’aurai de paix que lorsque tu auras tout avoué, mais avant d’en arriver là...

– Je dirai rien. T’auras beau faire tout ce que tu veux, je ne parlerai pas.

– Ah oui! Tu vas parler, mais maintenant tu te tais.

Lucien va dans son atelier et ramène un bout de tissu qu'il enfonce dans la bouche de Cauchon en le regardant avec un sourire. Il regagne ensuite son fauteuil et hausse le volume du téléviseur pour écouter le reste de ses nouvelles. Quelques minutes plus tard, il ferme les lumières et remonte à la cuisine. Il ne lui reste plus qu'une tâche à accomplir.

Quelques minutes plus tard, il gare sa voiture près de la camionnette de Cauchon et clés en main, il démarre la vieille voiture. Muni de gants, il conduit le véhicule jusqu'au stationnement de l'appartement 18. L'obscurité le couvre bien, personne à l'horizon. Il s'éloigne rapidement et après plusieurs minutes de marche, il retrouve sa voiture. Sans perdre de temps, il reprend le chemin vers son domicile rue des Éperviers. Parvenu à la hauteur de la petite rivière, il ralentit, ouvre sa vitre de portière et lance le trousseau de clés de Cauchon dans l'eau.

Partie quatre

Au cours de la nuit, Louis Cauchon a tenté à plusieurs reprises de se défaire de ses entraves, s'épuisant et se blessant chaque fois davantage. Ses poignets et ses chevilles sont enflés et douloureux, mais ce n'est pas ce qui le préoccupe le plus, lui qui est accroc à la cocaïne. Un besoin intense se fait de plus en plus pressant dans tout son corps, sa dernière dose remontant à plus de quarante-huit heures.

Hier encore, fanfaron qu'il était, au cours de la nuit il s'est même surpris à pleurer dans la solitude de sa prison. Il appréhende maintenant ce que son geôlier va lui faire subir. Il n'a pu s'empêcher de s'imaginer tous les scénarios possibles. Comment a-t-il été assez idiot et imprudent pour ne pas se méfier de Lucien, même après plusieurs mois.

Les premières semaines après sa libération, il avait craint les représailles de Lucien. À plusieurs reprises, il croyait qu'on le suivait. Pourtant, chaque fois l'alerte s'était révélée fausse. La nervosité et la méfiance l'avaient gagné, il dormait mal et il faisait des cauchemars

effroyables. Sa vie était foutue. C'est la drogue qui était venue à son secours. Rapidement, il était passé du simple joint à des doses puissantes. Encouragé par ses copains, il buvait et se droguait presque quotidiennement, relâchant ainsi sa méfiance. Finalement, il en vint à se convaincre que Lucien Comeau n'était pas un homme capable de se venger. Il était trop mou, il n'avait pas assez de nerfs. Dans le milieu de la construction, on le considérait comme un homme tranquille et foncièrement honnête.

Au cours de la nuit, Cauchon s'est aussi remémoré cette fête organisée par ses amis du bar *Chez Morphée* pour souligner sa libération. Ils avaient bu, fumé du hasch et sniffé de la coke. Au lever du jour, il avait vomi à s'en arracher le cœur, mais ça ne comptait pas. Il s'était bien amusé. Il avait échappé à la Justice et c'est tout ce qui importait pour lui. Personne ne lui ferait terminer sa vie en prison pour une simple erreur de jugement.

Pourtant, il ne dormait que d'un œil, complètement ivre ou drogué jusqu'aux oreilles depuis la mort de Martine. Un cauchemar le harcelait sans cesse : il se voyait balancer lentement au bout d'une corde pendue sous un abri d'auto, alors qu'une femme confortablement installée sur une chaise longue un verre de bière à la main, riait à gorge déployée. Il se réveillait alors en sursaut, ressentant un froid intense qui parcourait tout son corps. Assis dans son lit, il tremblait, obligé de se couvrir jusqu'au cou afin de retrouver son calme. Parfois, il se levait et buvait deux ou trois bières,

puis se faisait une ligne de coke. L'effet de ce mélange le calmait pour un certain temps, puis il retombait dans un sommeil artificiel. À certains moments, la douleur devenait si intense qu'elle lui donnait mal au cœur. Il s'enfonçait alors les doigts dans la gorge afin de vomir, espérant ainsi un peu de soulagement.

Bien sûr, dans le passé, il n'avait pas toujours été exemplaire, mais de là à commettre pareil crime?

Pauvre mère, elle avait renoncé depuis longtemps à le comprendre. Se confier à elle, lui demander pardon pour toute la peine et le mal qu'il lui avait fait, c'était impossible. Comment un fils peut-il avouer à sa mère qu'il a commis un meurtre uniquement pour satisfaire ses pulsions sexuelles?

En prison, sa mère lui avait rendu visite une seule fois, alors qu'il était en attente de son procès. « *Je ne suis pas aussi mauvais que tu le crois* », lui avait-il dit. Jamais il ne l'a aperçu au cours du procès, pas plus que ses frères. Pour lui, c'était là le signe évident que tous le croyaient coupable de ce meurtre sordide.

Après son acquittement, n'ayant d'autre place où habiter, il était retourné chez sa mère. Elle ne lui avait rien dit d'autre qu'il avait toujours sa chambre, rien à propos de sa libération. Sa chambre n'était plus qu'un amas de vêtements sales, l'accès en étant interdit à quiconque. Canettes de bière vides, paquets de cigarettes déchirés et cendriers pleins à rebord dégageaient une odeur insupportable.

Cauchon revoit sa chambre située au quatrième étage, dont il n'osait plus ouvrir sa fenêtre, par crainte qu'il ne se jette en bas lorsqu'il était envahi par le découragement. Il avait peur, peur de lui, peur de ce qu'il pourrait faire dans sa lâcheté. Il avait peur du vide qui se faisait maintenant autour de lui. Au travail, ses compagnons l'avaient ignoré, personne ne lui adressait la parole, personne ne venait l'aider. Il ne pouvait plus supporter cette pression, il renonce et démissionne. L'air satisfait de son patron lui avait fait mal lorsqu'il avait remis sa démission.

Il passe la majeure partie de son temps à vagabonder d'un bar à l'autre, d'un petit restaurant à l'autre. Les quelques amis qui lui restent encore tentent de lui tirer les vers du nez. À chaque fois, il répondait : « *J'ai tu l'air d'un tueur?* »

Il revoit cette nuit où, après avoir ramassé une fille sur la rue Notre-Dame-des-Anges, ils avaient partagé de la poudre blanche dans une chambre où elle l'avait emmené pour lui faire une fellation. Après de longues minutes d'efforts, elle avait renoncé. Pas moyen de l'amener en érection, encore moins à l'éjaculation. Elle avait eu beau le tripoter de toutes les manières, rien. C'était la première fois qu'il faisait un cauchemar éveillé. Il revoyait le corps de Martine allongé sur le tapis et hurlant de douleur. Comment avait-il pu accomplir ces gestes ignobles et répugnants? D'un mouvement brusque, il avait repoussé la prostituée.

« *Sors d'icite, j'peux pu te voir la face* ».

La jeune femme s'était rhabillée sans rien dire. En sortant, elle ne put néanmoins s'empêcher de lancer à Cauchon :

– Va te faire sucer par un homme, maudit bon à rien. T'as le cerveau aussi mou que ta queue. Puis, elle était sortie sans refermer la porte derrière elle.

Louis Cauchon sursaute en entendant s'ouvrir la porte du sous-sol. Les lumières s'allument, lui déchirant les yeux.

– La nuit a été bonne? lance Lucien en souriant. Je te le souhaite, car la journée va être longue pour toi. Je t'ai préparé des céréales avec du lait et du sucre. À ta place, j'en profiterais. Ma grandeur d'âme m'étonne moi-même.

Cauchon ne répond pas pendant que Lucien s'installe à ses côtés, bol et cuillère en mains. Il prélève une petite quantité de céréales qu'il porte aux lèvres de son prisonnier qui refuse d'ouvrir la bouche.

– C'est comme tu veux! Quand tu auras faim, tu n'auras qu'à me le dire.

Comeau dépose le bol, puis se dirige vers l'atelier d'où il ressort avec une torche acétylène dont se servent les plombiers pour les travaux de soudure. Il allume le bec. Il en jaillit une flamme jaune qui devient bleue quand Lucien règle le débit du gaz. Un sifflement désagréable accompagne la flamme que fixe Cauchon, dont la respiration s'accélère.

– Tu vas pas te servir de ça, c’est inhumain, hurle Cauchon envahi par une peur incontrôlable.

– Calme-toi, reprend aussitôt Lucien. C’est juste pour m’assurer que tu vas répondre à chacune de mes questions, sans mentir. À chaque mensonge, je brûlerai une partie différente de ta chair. Quand nous aurons terminé, je pourrai compter tes mensonges. C’est honnête ça? Tu ne trouves pas?

– Tu oseras pas. Y a pas un être humain raisonnable qui...

– Tu viens de le dire, je ne suis pas raisonnable. Ce que tu as fait subir à ma femme, c’était raisonnable ça? Et ma souffrance, celle de ma fille, c’était raisonnable aussi? La Justice a failli dans sa tâche, moi je ne le ferai pas. T’aurais jamais dû t’échapper de la Justice. En prison, tu aurais été à ta place et en sécurité.

– T’es malade, hurle Cauchon qui tremble de tout son corps, ne pouvant se retenir d’uriner.

– Si j’étais malade, comme tu dis, t’aurais peut-être une chance, mais je suis pleinement conscient des gestes que je dois poser pour retrouver la paix de l’esprit. Je me fous de mon corps, il est en santé, mais tu as torturé Martine. Tu l’as tuée, faisant de moi un homme démolé, un homme fini, un homme qui n’a plus aucun intérêt dans la vie sauf celui de me venger.

– J’ai pas tué ta femme, pas plus que je l’ai violée, hurle à nouveau Cauchon, cherchant bien maladroitement à convaincre son agresseur.

– Prends bien ton temps avant de répondre. As-tu tué ma femme?

– Non...

Lucien regarde son prisonnier dont les yeux expriment la peur, mais aussi la rage, en même temps que la détresse. Loin d'être attendri, il approche le bec rougi de la torche sous le pied droit de l'homme qui pousse un hurlement indescriptible. Puis, c'est le silence. Tout ce que l'on entend, c'est le bruit de soufflerie de la torche qui rugit. Une odeur de chair brûlée se répand dans la pièce et couvre l'odeur excrémentielle de Cauchon. Pris d'un haut-le-cœur, Lucien actionne le ventilateur de l'atelier et celui du foyer.

Après avoir nettoyé les dégâts, il place un linge humide sur le front de Cauchon qui revient à lui quelques secondes plus tard. Il ouvre les yeux, des yeux perdus, affolés, presque sortis de l'orbite et se heurte au regard de celui qui veut, coûte que coûte, connaître la vérité.

– Oui cé moé, je voulais pas la tuer, je le jure, je voulais pas ça, je le jure, sanglote Cauchon.

La haine et le dégoût de Comeau sont si forts qu'il rallume le chalumeau. Il le promène un moment sous la plante des pieds de son prisonnier. La chair enflée éclate et se consume. « *Je dois me calmer, se dit Lucien. Ce serait trop bête qu'il meure tout de suite.* » Il plonge sa guenille dans l'eau froide et la lance sur le visage de Cauchon. De nouveaux gémissements se font entendre. L'homme revient à lui.

– Tu es allongé sur son sang. Je suis certain qu'elle t'entend. Tu vas raconter tout ce que tu lui as fait dans les moindres détails. Je veux tout savoir, la moindre parole, tout.

– Je ne veux plus me souvenir. C'est pour ça que je suis sur la dope et la boisson. Je t'en supplie, détache-moi. Je vais me livrer à la police, m'a plaidé coupable, je te le jure, pitié.

– Je t'écoute et pour que tu n'oublies rien, je garde mon petit joujou proche. Je vais enregistrer. Vas-y!

– Merde! J'ai calé quelques bières cet après-midi-là au bar avec mes chums. J'me suis rendu chez vous pour ramasser mon sac à clous. J'ai sonné, pis c'est elle qui a ouvert. Quand je l'ai vue, je sais pas ce qui m'a pris, j'y ai dit qu'elle était pas mal sexy avec sa petite blouse pas de brassière. Il y avait un bouton mal attaché et je pouvais voir sa chair toute blanche. Je ne sais pas pourquoi, j'ai avancé ma main pour la toucher. J'étais certain qu'à voulait me provoquer. Elle a reculé. Elle a perdu pied, pis à basculer dans l'escalier du sous-sol. À crier, pis pu rien. Je savais pu quoi faire, je voulais crisser mon camp. Chu quand même descendu, pis je l'ai allongée dans le bas des marches. Elle bougeait plus. En tombant, sa blouse s'est complètement ouverte. J'y voyais les seins au complet. J'y ai touché le cou. Son cœur y battait encore un peu. J'étais content qu'à soit pas morte. J'y ai touché les bras et les jambes et elle avait rien de cassé. Pis je sais pas ce qui m'a pris, j'avais envie d'y caresser ses seins. Je me suis dit : elle est inconsciente, cé pas grave. Je me suis sorti la queue et j'ai commencé

à me masturber. Tout d'un coup, elle est revenue à elle, pis à sé mise à hurler. J'ai eu peur, je voulais me sauver, mais je sais pas pourquoi, j'étais pas capable. Je l'ai attrapé par les bras et je l'ai traîné icitte où chu. Après, je sais pu ce qui s'est passé.

– Penses-tu me faire croire ça? Tu te trompes mon gars, c'est moi qui l'ai trouvée...

Lucien saisit la torche et brûle la chair alors qu'une forte odeur de peau brûlée envahit à nouveau la pièce. La peau durcit, noircit et enfle à vue d'œil sous les hurlements de Cauchon avant qu'il ne perde conscience.

Lucien imbibe la guenille et la lance sur le visage de son prisonnier. Rien. Il prend la chaudière et la vide sur lui. Quelques minutes s'écoulent avant que l'homme revienne à la conscience et rouvre les yeux.

– Je t'en prie, détache-moé, je te dirai tout.

– J'en ai pas encore terminé avec toi, lance Lucien.

Lucien sort un *exacto* de sa poche et fait lentement jaillir la lame près du visage de Cauchon.

– Fais pas ça, je t'en supplie, fais pas ça, m'a toute te dire, parvient à dire l'homme en bégayant.

– Oh que oui! Tu vas tout me dire... Et tu vas payer pour ce que tu as fait, mon espèce de sale. T'as profité qu'elle soit blessée pour abuser d'elle. T'as refusé de l'aider, t'es pire qu'une bête sauvage.

– Tu vau pas mieux que moé si t’arrêtes pas!

– Toi ton problème, c’est le cul. Je vais m’assurer que tu ne recommences jamais.

Avec minutie, Lucien coupe le ruban adhésif qui retient le boyau au pénis de Cauchon, puis il tire d’un mouvement sec, arrachant les poils qui y étaient restés collés, Cauchon hurle de douleur, mais rien ne semble vouloir arrêter son bourreau. Celui-ci s’empare d’un fil de laiton servant à tendre des collets à la chasse. Il enfle ses gants en caoutchouc puis, sans hésitation, saisit le pénis de son prisonnier d’une main et de l’autre il enroule le fil de laiton sur la base du membre, prenant soin de serrer juste ce qu’il faut le fil métallique. Dès que la broche est en place, Lucien reprend l’organe entre ses doigts. D’un geste rapide et précis, il tranche le membre mou.

– Tu ne pourras plus jamais faire de mal à personne.

Une petite quantité de sang s’échappe du membre mutilé et encore une fois, Cauchon perd conscience.

Satisfait de l’opération, Lucien retourne dans son atelier y placer le seau et son contenu. Il revient avec un morceau d’étoffe qu’il dépose sur la plaie du prisonnier. Il prend le pouls de ce dernier, le cœur bat toujours. Au bout d’un long moment, Cauchon reprend conscience, il ouvre les yeux. Même s’il ne ressent aucune douleur, il n’ose pas regarder son bas ventre. Il sait, il l’a vu couper. Son corps est trempé de sueur et sa chair tremble. Il sent que maintenant, la mort est imminente.

– Repose-toi. Essaie de récupérer. Repense à ce que tu lui as fait, je vais revenir dans une heure.

Lucien interrompt l'enregistrement, puis se dirige à l'étage supérieur. Quant à son invité, il ne mangera plus jamais. Les yeux rivés sur la photographie de Martine, Lucien mange lentement. Son esprit est ailleurs...

« *Tu sais, ma chérie, quelqu'un que tu connais m'a confié ses problèmes aujourd'hui. Je l'ai aidé du mieux que j'ai pu.* » Il termine de manger, en silence.

Il redescend au sous-sol retrouver celui qui le hante et dont il aime recevoir les confidences. Louis Cauchon sait qu'il ne s'en sortira pas vivant. Ce n'est plus qu'une question de temps, mais peut-être aussi de d'autres souffrances. Il se dit que s'il raconte tout, Comeau l'achèvera peut-être plus rapidement.

– J'le sé que tu vas me tuer. J'en peux pu, finis-moi, dit-il à Comeau qui vient de remettre en fonction l'enregistreuse.

– N'essaie pas, je ne te tuerai pas avant d'avoir tout appris de ce que tu as fait à Martine. Je t'écoute...

– ...

– Tu veux que je rallume la torche?

– J'ai arraché ce qu'il lui restait de vêtements et j'ai traîné ma langue partout sur son corps. J'étais excité, comme jamais je ne l'avais été...

Cauchon poursuit lentement ses confidences, appuyant volontairement sur des points délicats, souhaitant ainsi que Lucien termine au plus vite. Qu'il se mette en colère et le tue. Il termine en disant : « *J'ai vérifié sa respiration avant de remonter, elle respirait encore.* »

– Si tu crois que tu vas me faire perdre mon calme, tu te trompes. Je n'ai pas terminé avec toi. Tu n'as pas assez souffert. Je t'ai préparé autre chose...

Lucien reprend l'*exacto* et lentement, sur le corps de Cauchon, il trace de longues lignes avec la lame. Le sang jaillit.

– Si tu avais été reconnu coupable, tu n'en serais pas là. Attends, je reviens, lance Lucien avec un petit rire sadique. Il se dirige vers son atelier et en ressort après un moment avec un manche à balai dont l'un des bouts était effilé.

La terreur se lit sur le visage de Cauchon...

– Tu es fou, parviens à dire l'homme presque totalement épuisé.

– Je vais te faire, ce que tu as fait à ma femme, mais moi je suis gentil, j'ai mis de la graisse d'auto pour éviter que ça ne te fasse trop mal en entrant. Tu n'as pas pris cette peine avec elle. Tu vois comme je suis un bon gars?

Entrouvrant les fesses de Cauchon, Lucien lui enfonce lentement, très lentement le bâton dans l'anus. Cauchon tente de se débattre comme un chat dans l'eau bouillante. Il pousse des hurlements

épouvantables. Peine perdue, le mouvement continu. Le bâton s'enfonce, entraînant d'insupportables brûlures et déchirures. Il sombre dans l'inconscience. Lucien retourne à l'atelier et reprend le seau d'eau froide qu'il lance au visage de Cauchon qui revient quelque peu à lui. Cauchon ne ressent plus son corps, ni ses jambes, il est comme paralysé. Dans un signe de désespoir, il lance...

– Ta femme avait un criss de beau cul, chu ben content de l'avoir faite...

– Si tu espères mourir plus vite en me disant ça, tu te trompes. Mon seul but, c'est de te mettre hors d'état de nuire, mais à mon rythme à moi.

Cauchon a les yeux à peine ouverts lorsque Lucien pousse au maximum de sa force le bâton qui ressort au niveau de la clavicule. Cauchon n'en a pas plus conscience, c'est terminé pour lui. Justice a finalement été rendue.

Lucien retire ses gants et va replacer la photo de Martine sur le rebord du foyer. Il l'avait tourné à l'envers, afin qu'elle ne voit pas ce qu'il faisait.

« Voilà ma chérie, ma vengeance est maintenant consommée. Tu peux reposer en paix. Jamais je n'aurais imaginé, ne serait-ce une seule seconde, que notre vie se terminerait ainsi. Nous avions tout pour être heureux, de longues années encore, mais cet homme a tout détruit. Je te demande pardon de n'avoir pas été capable de te protéger. Tu seras dans mon cœur chaque

seconde qu'il me reste à vivre. Pas un seul instant, je ne cesserai de t'aimer. Dors en paix, mon amour... »

Lucien arrête l'enregistreuse et en sort la cassette sur laquelle sont inscrits les aveux de Cauchon. Que va-t-il en faire? L'envoyer aux policiers? Aux médias? Pour l'instant, il n'en sait rien. Il a pourtant passé de longues semaines à peaufiner son plan, lequel paraissait sans faille. Son but était simple : obtenir les aveux de Cauchon, afin de démontrer à la Justice qu'elle s'était lourdement trompée. Pourtant, les choses ne s'étaient pas déroulées comme prévu. Elles avaient dérapé. Il avait largement dépassé les balises qu'il s'était fixées. Comme Cauchon, il a tué un être humain.

En voulant que Justice soit faite, Lucien s'était substitué à elle. Il s'était fait justice. En moins de deux jours, il avait tenu le procès, rendu le verdict et exécuté la sentence. Comment avait-il pu laisser ses émotions le conduire vers un crime aussi cruel que celui de sa victime? Il s'était cru fort et responsable. Il avait cru pouvoir retenir son esprit de vengeance. Il doit maintenant se rendre à l'évidence. Il a commis l'irréparable. Comment avait-il pu oublier sa fille, Marie-Andrée, dans tout ce scénario?

Il tourne et retourne la cassette entre ses doigts. Lui qui voulait dénoncer l'assassin de Martine, devra-t-il à son tour se dénoncer à la police? En remettant la cassette, il sera aussitôt arrêté, incarcéré, jugé et condamné. Après quelques minutes, il juge que plus urgent pour le moment, c'est de disposer du corps.

Il lui faut sortir sans être vu et le jeter quelque part, mais où? Un sourire illumine son visage. Pourquoi n'y avait-il pas pensé avant? Il ramasse quelques sacs en plastique couleur orange qui servent habituellement à récupérer les feuilles mortes et y enfille sa victime. Par mesure de précaution, il taille ensuite à même le rouleau acheté pour protéger les meubles lors des travaux de peinture, un grand morceau de polythène, dans lequel il enroule le corps. Quelques tours de ruban adhésif, Cauchon est ficelé comme un saucisson. Ainsi enveloppé, il sera facilement transportable. Il retire ses gants en caoutchouc et ses vêtements tachés de sang et les jette dans le poêle à combustion lente de son atelier. Il revêt à nouveau des vêtements propres.

Il hisse le paquet sur son épaule et le monte au rez-de-chaussée. Après avoir éteint toutes les lumières à l'extérieur, il sort et ouvre le coffre de sa voiture et y laisse tomber le corps de Cauchon.

Il est minuit. Autour rien ne bouge, plus aucune lumière allumée chez ses voisins. Il s'engage lentement sur la rue des Platanes en direction du dépotoir du Lac Saint-Charles qu'il connaît bien, pour y être allé à plusieurs reprises. Cauchon allait être enseveli avec ses semblables, les ordures.

Lucien immobilise sa voiture devant l'entrée. La barrière est fermée par une chaîne munie d'un imposant cadenas. Il ouvre sa valise, prend son colis, le soulève et le laisse tomber de l'autre côté de la barrière. Il remonte en voiture afin d'aller se garer un peu à l'écart. Il

n'avait jamais vu aucune caméra de surveillance près de l'entrée. Il pouvait donc agir librement. Il s'immobilise à environ trois cents mètres de la barrière et repart à pied. Il enjambe la clôture et sans perdre un instant il charge Cauchon sur son épaule et marche jusqu'à un immense tas de débris. Ces déchets semblent prêts à être enfouis ou brûlés, comme semble le confirmer la machinerie lourde à proximité. Il grimpe sur le tas avec difficulté, repousse quelques sacs verts avec ses pieds et soulève un vieux matelas et quelques pièces de bois pourri. Heureusement le clair de lune l'aide à y voir quelque peu ce qu'il fait. Au bout de quelques minutes d'efforts, un trou suffisamment grand pour y déposer Cauchon est prêt. Il le laisse tomber entre les ordures et le recouvre des débris retirés auparavant.

Fatigué, trempé de sueur malgré le froid, Lucien regagne sa voiture à bout de souffle.

En arrivant chez lui, il remarque rapidement que les lumières sous l'abri d'auto sont allumées. C'est Marie-Andrée. Elle est de retour de Montréal pour le week-end. Pourtant, elle ne devait revenir que le lendemain en après-midi. Que s'est-il passé pour qu'elle devance ainsi son voyage?

– Papa, où étais-tu passé à pareille heure?

– Je n'arrivais pas à dormir, je suis allé faire un petit tour en voiture.

– Je suis heureuse de te revoir. Comment vas-tu? dit la jeune femme en l'embrassant.

– Tout va bien. Je n’ai plus à me rendre travailler. J’aurai tout l’hiver pour me reposer.

– C’est une sage décision, papa. Tu as l’air tellement fatigué.

– J’ai encore beaucoup de difficulté à récupérer, mais tout va revenir à la normale. Je dois simplement me changer les idées. Ne devais-tu pas arriver seulement demain?

– J’ai terminé mes cours plus tôt que prévu, alors me voilà. Tu me manques tellement, papa. Quand je suis rentré tout à l’heure, j’ai eu peur. Personne pour me recevoir, ni maman, ni toi. Elle me manque, la maison est tellement grande sans elle. Je n’arrive pas à m’y faire.

– Tout ce vide qu’elle a laissé en nous quittant, je n’arrive pas le combler. Je pense mettre la maison en vente. Bien sûr, je garderai les meubles et tous les objets personnels. Qu’en penses-tu?

– La maison t’appartient et la décision que tu prendras sera sans aucun doute la meilleure. Je suis à Montréal pour quelques années encore, donc... Je sais que cela te fera le plus grand bien de changer de décor.

– Merci ma chérie. Demain, tu feras une liste des choses que tu veux garder pour toi.

– Oui, en attendant, je suis exténué. Je vais me coucher.

Marie-Andrée referme la porte de la salle de bain. Trente minutes plus tard, elle ressort et laisse la place à son père qui en a grand

besoin. Cette odeur de cadavre est encore si présente, qu'il craignait que sa fille ne se rende compte.

Avant de se coucher, il avale deux somnifères, lui qui n'en avait jamais pris. Il ne veut plus penser à tout ça. Il a besoin d'oublier. Quelques minutes plus tard, il sombre dans un profond sommeil.

Marie-Andrée, pour sa part, tourne d'un côté et de l'autre, impuissante à trouver le sommeil. Irritée, elle se lève, enfile sa robe de chambre et sans bruit se rend à la cuisine. Elle se verse un grand verre de lait, puis s'installe au salon avec un livre d'étude. Elle n'arrive pas à se concentrer, le silence la dérange. Tout près des Cd, une cassette audio sans titre traîne. Et si c'était à sa mère? La curiosité l'emporte et elle insère la cassette dans le lecteur. Aussitôt, elle reconnaît la voix de son père, mais ne parvient pas à identifier celle de l'autre personne. Par crainte d'être surprise par son père, elle retire la cassette et l'enfouit dans la poche de sa robe de chambre. Le cœur lui fait mal. Elle doit réfléchir à tout ce qu'elle a entendu, du moins une certaine partie.

Allongée sur son lit, la cassette entre les mains, elle hésite, mais le besoin de savoir l'emporte. Elle se met à la recherche d'une petite enregistreuse, dont elle se servait antérieurement pour ses études. Finalement, elle la retrouve sur la tablette de son placard. Sans tarder, elle y insère le ruban magnétique. Les voix et les gémissements confirment ce qu'elle appréhendait. À plusieurs reprises, il lui faut interrompre l'écoute, mais au bout d'un moment, malgré toute son

horreur, elle la reprend. Elle doit trouver le courage d'aller jusqu'au bout.

« Comment papa a-t-il pu en arriver là? Il a tué un homme, il l'a torturé à mort. C'est impossible, pas mon père. Papa, comme tu dois souffrir. Pourquoi? Papa, que vas-tu devenir maintenant? Qu'allons-nous devenir? Je dois lui parler, je dois savoir. » pense-t-elle, désespérée, incapable de contenir ses sanglots.

Marie-Andrée passe la nuit à réfléchir. Les cris horribles et terrifiants lancés par cet homme reviennent sans cesse dans sa tête, tel un cauchemar impossible à chasser.

« Comment a-t-il pu faire pareille chose? Comment a-t-il pu agir aussi bassement? Dis-moi, papa, pourquoi? C'est inimaginable, pas lui. Il n'a aucune violence en lui. Maman, c'est horrible. Aide-moi! Je t'en prie, aide-moi! »

Partie cinq

Marie-Andrée n'a pas fermé l'œil de toute la nuit, traumatisée par cette violence qu'a pu exercer son père. Des dizaines de questions sans réponse s'entrechoquent dans sa tête. Elle tente désespérément de ne penser qu'à sa bonté, à son calme, à sa douceur, mais sans cesse résonnent ces cris horribles et terrifiants de cet inconnu. Cet homme qui a commis de tels gestes ne peut pas être celui pour qui elle a toujours eu un très grand respect. Toute la confiance qu'elle lui a accordée durant ces vingt ans a disparu d'un coup, à cause de cette toute petite cassette qui lui a révélé le vrai visage de son père. Un être brutal, insensible, cruel et meurtrier. « *Comment a-t-il pu changer à ce point? A-t-elle toujours été victime de son hypocrisie?* » Pourtant, à son arrivée ce soir, il était encore le père qu'elle avait toujours connu. « *Est-ce que mon père a deux personnalités, deux visages, deux identités?* »

Assise sur son lit, les yeux lourds, elle lutte contre la fatigue qui la submerge. « *Que s'est-il passé dans la tête de mon père? Comment a-t-il pu se montrer aussi tendre et affectueux envers elle, après avoir commis un*

tel crime? Elle se sent déchirée entre l'amour qu'elle lui porte et l'aversion qu'elle éprouve pour ce qu'il a fait? Comment pourrais-je encore le regarder dans les yeux, me laisser toucher par lui, ou même parler avec lui, me confier à lui? Papa, tu m'as trahi, tu m'as détruit, se répète-t-elle en pleurant. Que vais-je devenir? Qu'allons-nous devenir tous les deux? Papa, te rends-tu compte que tu as fait de moi ta complice? »

Marie-Andrée est tirée de ses pensées lorsqu'elle entend du bruit dans la cuisine. Il est à peine sept heures. Elle voudrait pouvoir se précipiter vers son père, lui crier son mal, son désespoir, mais quelque chose la retient, quelque chose qu'elle ne parvient pas à définir. « *Maman, je t'en supplie, aide-moi! Aide-moi à comprendre!* » Elle pleure tant, qu'elle en a peine à respirer. Elle frissonne et se serre les mains entre les cuisses. Comme elle le faisait étant enfant. Son père est là tout près, mais elle est incapable de le rejoindre, elle n'en a ni la force ni le courage... Il faut pourtant qu'elle se ressaisisse. Elle doit l'affronter. C'est toujours ce qu'il lui avait appris, affronter ses peurs.

Avant de sortir de la chambre, elle dissimule la cassette, ignorant encore ce qu'elle allait en faire. Lui rendre et garder ce terrible secret entre eux, ou la remettre à la police et le dénoncer? Elle ouvre lentement la porte de sa chambre en proie à un profond malaise. Elle n'ose lever les yeux, ne sachant s'ils exprimeront son amour pour lui ou son horreur pour le crime qu'il a commis.

Elle est aussi bouleversée que le jour où son père lui a appris la terrible nouvelle de l'assassinat de sa mère. Ce jour-là, sa réaction

avait été si violente, elle avait cru devenir folle. Son père avait dû faire preuve de beaucoup d'affection, de toute sa tendresse pour la calmer, la rassurer et la consoler. Après les larmes de la douleur étaient venues celles de la colère, puis un désir de vengeance l'avait envahie... Il lui avait alors fait comprendre que ce sentiment ne pouvait que lui faire du mal. Et voilà qu'aujourd'hui, c'est lui-même qui a assouvi sa propre vengeance.

Son père lui offre un café, mais elle ne l'entend pas, trop profondément enfermée dans son angoisse. *« Pourquoi avais-tu alors voulu m'empêcher de briser ma vie et me protéger? Et toi, que vas-tu devenir papa? Non seulement j'ai perdu ma mère, mais voici que mon père s'est transformé en un meurtrier. Papa, en agissant comme tu l'as fait, tu m'as abandonné à mon sort. Il aurait mieux valu que tu te donnes la mort. Non! Je ne peux pas penser cela de mon père, il ne mérite pas mon mépris. Je suis certaine que le geste qu'il a posé, il l'a fait pour moi, j'en suis certaine, mais cela l'excuse-t-il? Je t'en supplie papa, explique-moi. »*

– Tu te lèves bien tôt ce matin? dit Lucien. C'est moi qui t'ai réveillée?

Renfermée dans son dilemme, Marie-Andrée sursaute.

– Non, papa. J'ai simplement passé une très mauvaise nuit. J'ai fait des cauchemars par-dessus cauchemars.

– Que se passe-t-il?

– Je ne sais pas.

– Tu prends un café ou un jus d'orange avec moi?

– Non merci! Je préfère attendre un peu.

– Tu n’as vraiment pas l’air dans ton assiette. Si tu allais te reposer encore un peu, suggère Lucien.

Soulagée de pouvoir ainsi échapper à la confrontation, elle regagne sa chambre sans se faire prier.

« Comment peut-il se comporter aussi calmement après avoir posé ces gestes horribles? Ce n’est pas mon père qui a fait ça, c’est un autre homme, un étranger que je vois pour la première fois. Je dois lui parler, lui demander de m’expliquer, mais enfin, expliquer quoi? Qu’il est devenu un assassin par vengeance ou par amour pour maman? Maman, je ne sais pas quoi faire, aide-moi! Je sais bien que tu lui as été arrachée trop brutalement, mais ce n’est pas une excuse pour devenir un assassin, surtout lui, il n’avait jamais fait de mal à personne! Maman! Je n’en peux plus, je suis à bout de force. »

« Un jour, tu m’as fait confiance au point de me parler de ce qu’il y avait de plus secret en toi. Tu m’as dit que tu devais te confier à quelqu’un qui pourrait respecter tes confidences et c’est moi ta fille, que tu as choisie. C’est le plus beau cadeau que tu pouvais me faire. J’ai presque paniqué en entendant ce que tu m’as dit à propos de papa et de votre amour, mais au fil de la conversation, j’ai compris aussi combien pouvait t’aimer cet homme, celui-là même qui me fait si peur aujourd’hui. C’est pourquoi je te demande à présent de m’aider à voir clair. C’est l’homme que tu as aimé si fort tout au long de ta vie qui a commis ce meurtre, mais c’est aussi mon père. Maman, je suis incapable de comprendre ce qui arrive, j’ai peur! Pourquoi es-tu si loin? Nous avons encore tellement besoin de toi tous les deux. Regarde ce

que nous sommes devenus sans toi. J'en suis rendu à vouloir dénoncer mon père, à détruire celui qui m'a donné la vie, qui m'a aimé avec tant de douceur et de sollicitude. Te souviens-tu comme il me serrait contre lui quand j'avais de la peine? Te souviens-tu des histoires qu'il me racontait si patiemment pour que je m'endorme? Maman, je ne reconnais plus mon père, je le hais pour ce qu'il a fait. Maman, il a tué un autre homme, il l'a torturé à mort. Je ne peux pas accepter ça de la part de quiconque et encore moins de mon père. Je suis incapable d'accepter ce qu'il a fait, peu importe les raisons pour lesquelles il l'a fait. C'est un assassin, comme celui qui t'a ravie à nous. Pourquoi maman? »

Marie-Andrée, épuisée, s'endort enfin. Elle plonge dans un sommeil agité où son cauchemar ne fait qu'empirer. Elle voudrait fuir tout cela, mais elle en est incapable. Soudain elle ouvre les yeux, des yeux embués de larmes. Elle tremble de peur, de douleur. Recroquevillée sous ses couvertures, elle contemple une photo de ses parents se tenant la main, tous les deux lui envoient un baiser qu'ils soufflent sur leurs mains libres... Un souvenir du Venezuela. Sur le mur, deux autres photos, l'une de sa mère à vingt ans, l'autre de son père à vingt-deux ans. Ce dernier a l'air si doux, si généreux, si... soudain, elle détourne son regard, comme si elle venait d'en découvrir l'hypocrisie. Accroché sur le coin de son miroir, un petit foulard de soie, souvenir de sa grand-mère, maintenant décédée. L'amie, la confidente à qui elle racontait tous ses petits problèmes, ses rêves et ses déceptions d'enfant et d'adolescente. Pour elle, il n'y avait rien d'insoluble dans la vie. Elle finissait toujours par trouver une réponse

qu'elle laissait couler au cours d'une conversation, sans jamais insister... « *Je t'en supplie, grand-mère, aide-moi, toi aussi!* »

Des larmes d'impuissance coulent sur ses joues. Elle les essuie du revers de la main, irritant davantage sa peau délicate. Un terrible combat se livre en elle. Pourtant, nul autre qu'elle ne trouvera la solution. À bout de force, elle s'endort à nouveau.

De son côté, Lucien a entrepris de nettoyer les dégâts de son crime. Enfermé au sous-sol, il retire les écrous fixés au plancher ainsi que le tapis souillé. Dessous s'étend une large tache de sang séché, profondément imprégnée dans le contre-plaqué, qu'il tente de faire disparaître à l'aide d'une sableuse... Le sang a pénétré le bois, aussi profondément que la vengeance dans son cœur.

Finalement, il constate qu'il n'a d'autre choix que de retirer la planche de quatre pieds sur huit, de la découper et de la brûler dans le poêle à combustion de l'atelier. Soulagé du résultat de ses travaux, il replace soigneusement ses outils et remonte à la cuisine. Marie-Andrée est là, perdue dans ses pensées devant une tasse de café déjà refroidi. Il s'approche et pose doucement la main sur son épaule.

– Alors, tu as réussi à dormir un peu?

– Non, pas vraiment.

– Quelque chose te tracasse, n'est-ce pas? Je te connais suffisamment pour savoir que tu n'as pas l'esprit tranquille. Tu veux m'en parler?

– Non, pas vraiment.

- Tu as des problèmes dans tes études ou avec ton copain?
- Non, papa, c'est autre chose. Je t'en prie laisse-moi.
- Quelque chose qui me concerne? insiste Lucien.
- Oui et non. Je ne sais plus. J'ai besoin d'y penser seule.
- Bon! Je n'insiste pas.
- Merci!
- J'ai commencé à nettoyer le sous-sol. Tu as pensé à mon idée de vendre la maison?
- Elle est à toi et toi seul peux en décider. Je n'ai pas à donner le moindre avis sur ce sujet.
- Dès lundi, je vais faire repeindre et installer un nouveau tapis. Quand tu reviendras, tout sera remis en ordre.
- Qu'est-ce qui t'a décidé à changer tout ça?
- L'espoir de pouvoir vendre.

Marie-Andrée serre les mains autour de sa tasse. Il ment. Il ose me mentir!

– Pourtant, la dernière fois qu'on en a parlé, tu refusais que qui que ce soit pénètre dans ton lieu sacré...

– Je me suis rendu compte que je ne pouvais pas garder ça et vivre éternellement dans le passé. Je ne dis pas que je veux oublier, mais le fait que ces traces disparaissent m'aidera peut-être à reprendre goût à la vie.

– Je ne voudrais pas être à ta place, papa. Oh non!

– Je ne comprends pas, ne sommes-nous pas dans la même situation?

Cette phrase, prononcée presque à mi-voix, déclenche quelque chose en Marie-Andrée, comme si tous ses doutes s'évanouissaient.

– Nous aimions la même femme, mais pour des raisons différentes. Toi, tu l'aimais de cet amour qui fait qu'un homme et une femme ne peuvent se passer l'un de l'autre. Moi, je l'aimais parce qu'elle était ma mère. Elle m'a donné affection et amour. Elle m'a sécurisé sans me surprotéger, me laissant apprendre par moi-même la vie. Elle a toujours été franche avec moi. Elle était la maman merveilleuse que toutes mes amies m'enviaient. Nous pouvions tout nous dire, nos joies comme nos peines. Souvent, elle me parlait de toi, elle me disait son amour et tout le respect qu'elle te portait. Sa mort nous a rendus très malheureux, mais toi tu le resteras tant et aussi longtemps que tu vivras. Maintenant papa, excuse-moi, je dois me rendre chez Stéphanie. Je lui ai promis de passer la voir, nous avons certaines choses à étudier...

Après s'être habillée, coiffée et avoir tenté sans trop de succès de maquiller la tristesse de son regard, Marie-Andrée s'avance vers l'escalier du sous-sol à la recherche de son père. Elle hésite.

– Papa, tu es là?

Alors qu'elle s'apprête à descendre, la porte de l'entrée s'ouvre.

– J'ai déplacé ma voiture pour que tu puisses sortir.

– Merci, c’est gentil.

Avant de partir, Marie-Andrée effleure la joue de son père qui la prend entre ses bras et la serre très fort contre lui. Aussitôt la porte refermée, un chagrin presque insupportable s’emparent d’elle à nouveau. Comme un automate, elle démarre et roule un moment dans la ville, en tentant de refouler ses larmes. Malgré le soleil qui éclabousse le paysage, tout lui semble terriblement sombre. Elle immobilise la voiture et sanglote, le front appuyé contre le volant. Un mot revient sans cesse dans sa tête : trahison, trahison, trahison...

Au bout d’un moment, elle repart. Cette fois, elle connaît sa destination. Le terrible combat qui se déroule en elle et dont dépend la vie ou la mort de son père arrive à son terme. Dans un instant, elle ne pourra plus revenir en arrière. « *Comment réagira-t-il à mon geste? M’aimera-t-il encore? Pourra-t-il me pardonner?* » Elle imagine son père, menotté, escorté par les policiers. Après avoir garé sa voiture près de la Centrale de police, elle se dirige d’un pas hésitant vers la porte d’entrée, cette porte qui se refermera à jamais entre elle et son père... Peu à peu, une calme résolution s’empare de son esprit, une quiétude presque oubliée. Une prière lui monte aux lèvres : « *Maman, reste avec moi.* »

À la réception, une policière pianote sur le clavier d’un ordinateur.

– Qu’est-ce qu’on peut faire pour vous? dit-elle en levant les yeux.

– Je voudrais rencontrer le sergent Morand, j’ai des choses très importantes à lui dire.

– À propos de?...

– Un... meurtre. J'ai des informations qui...

– Le sergent ne travaille pas le samedi. Vous pouvez rencontrer quelqu'un d'autre.

– Non, c'est à lui seul que je veux parler, que je dois parler. Le sergent a travaillé sur le meurtre... de ma mère.

– Je vois. Je vais tenter de le joindre. Qui dois-je annoncer?

– Marie-Andrée Comeau.

La jeune fille s'assoit dans la salle d'attente, ne sachant plus à mesure que le temps passe si elle a pris la bonne décision. Au bout d'une vingtaine de minutes, elle se lève et se dirige vers la sortie.

– Mademoiselle Comeau, ne partez pas, le sergent Morand va arriver d'une minute à l'autre.

Sans se retourner, Marie-Andrée ouvre la lourde porte...

– Vous alliez partir, mademoiselle Comeau? demande le sergent Morand.

– Je... Je...

– Venez prendre un café, nous allons parler de tout cela ensemble. Allez... Venez...

Marie-Andrée n'a pas la force de résister. Elle interprète l'arrivée du policier comme un signe du destin. Elle le suit dans les longs corridors de la criminelle, complètement déserts la fin de semaine.

– Je reviens avec le café, asseyez-vous...

Avec sa chemise sport, son jeans délavé et ses vieilles espadrilles, le sergent Morand n'a plus l'air d'un policier. Il dépose deux tasses, les sachets de sucre et les berlingots de crème, puis il prend place derrière son bureau.

– Vous semblez bouleversée, que se passe-t-il? Que puis-je faire pour vous aider?

– Je suis désolé d'avoir interrompu votre congé.

– Ça ne fait rien. C'est à propos de votre mère? demande le policier.

– J'ai des choses à vous dire, mais j'ai peur des conséquences. Ces choses peuvent-elles rester confidentielles?

– Cela dépend de ce que vous allez me dire. Si c'est personnel, pas de problème. Par contre, si cela concerne une enquête et qu'il me faut intervenir, c'est autre chose. Vous comprenez?

– Oui, répond Marie-Andrée, d'une voix presque inaudible.

– Je vous écoute, mademoiselle.

Marie-Andrée retire la petite cassette de son sac à main. D'une main tremblante, elle la dépose sur le bureau du policier.

– Qu'est-ce que c'est? demande le policier, tout en l'insérant dans l'enregistreuse.

Dès que la voix se fait entendre, Marie-Andrée éclate en sanglots, puis se lève et sort du bureau sans que le sergent n'intervienne. Au

bout d'une quinzaine de minutes, il arrête l'appareil et se dirige vers la porte. La jeune femme est assise sur un banc et pleure.

– Où avez-vous eu cet enregistrement?

– Mon père l'a oublié dans le système audio. Je l'ai trouvé par hasard.

– Est-ce qu'il sait que vous l'avez en votre possession?

– Je ne crois pas. J'aime mon père, mais je ne peux pas accepter qu'il soit devenu un assassin.

– Ce que je vais faire est illégal, mais je vous propose de retourner à la maison parler avec votre père.

– Je pense que vous avez assez souffert tous les deux. Allez lui parler, et demandez-lui de venir me voir. Je vous accorde jusqu'à huit heures demain matin. Après, je devrai intervenir et arrêter votre père. Ça vous va?

Marie-Andrée acquiesce de la tête et quitte la centrale de police, sous le regard du policier qui l'observe de loin.

Le sergent Morand sait très bien que Lucien Comeau ne prendra pas la fuite. Il est toujours possible qu'il détruise certaines preuves, mais ce qu'il a entendu sur la cassette est tellement incriminant que tout le reste est secondaire en regard de la souffrance de la jeune femme. À quelque part, le sergent Morand se sent coupable d'une très grande partie de cette souffrance. Il se sent coupable du geste que Lucien Comeau a posé dans son désespoir. Rien de cela ne serait survenu si

Cauchon avait été condamné comme cela devait se faire. Lucien Comeau est devenu un assassin à cause d'une bévue policière.

Marie-Andrée, tête basse et le cœur rempli de douleur quitte la centrale de police. Elle demeure de longues minutes à pleurer dans sa voiture avant de retourner chez elle. Elle se rappelle ce que lui a déjà dit son père : tu ne dois jamais reculer devant tes responsabilités, tu dois les assumer en tout temps. C'est ce qu'elle a fait en le dénonçant. Elle quitte le stationnement et retourne chez elle. Lorsqu'elle rentre, son père l'attend devant la porte.

– Viens dans mes bras...

– Papa, pourquoi as-tu fait ça? Pourquoi? Explique-moi. Je t'en supplie.

– Il n'y a rien à expliquer ma chérie. J'ai fait ce que je devais faire. Je suis désolé pour toi, je n'avais pas le choix. Tu as remis l'enregistrement à la police?

– Pardonne-moi, papa. Pardonne-moi, crie Marie-Andrée, presque hystérique.

– Calme-toi, tu n'as rien à te reprocher. Tu as fait ce que tu devais faire, selon ce que ta conscience te disait de faire. Je suis fier de toi.

– Papa, je t'ai trahi. J'ai trahi mon père...

Lucien l'aide à retirer son manteau, puis l'entraîne au salon. Assis devant elle, il lui prend les mains qu'il caresse doucement avec

affection. La jeune femme garde la tête baissée. Tendrement, il lui soulève le menton et tourne vers lui son visage ravagé.

– J’ai été lâche, dit-il. J’aurais dû me dénoncer moi-même au lieu de t’en laisser la responsabilité. C’est volontairement que j’ai laissé la cassette dans l’appareil. Je ne pouvais pas t’avouer ce que j’avais fait. J’avais honte de moi. Mon intention n’était pas de le tuer, mais de lui faire payer les souffrances de Martine, les tiennes et les miennes, mais les choses ne se sont pas déroulées comme prévu. C’est tout ce que je peux te dire, ma chérie. Je n’ai pas d’autres explications à te donner. Pardonne-moi de t’avoir fait tout ce mal. Pardonne-moi ma chérie.

– Je n’ai rien à te pardonner, papa. Tu as fait ce que tu croyais devoir faire et même si c’était mal, ce n’est pas à moi de te juger. Tu es mon père et je t’aime. Je serai toujours près de toi, peu importe ce qui arrivera. Je sais combien tu aimais maman.

– Merci ma chérie. Je suis soulagé. Je ne regrette rien. Peu importe ce qui arrivera, je suis prêt à l’affronter. Qu’est-ce que tu attends de moi?

– Le sergent Morand est à son bureau. Il t’attend.

Sans hésiter, Lucien décroche le téléphone et contacte la Centrale de police.

– La criminelle, sergent Morand, répond la voix.

– C’est Lucien Comeau. Je vous attends chez moi, puis il raccroche.

Lucien serre Marie-Andrée contre lui. Peut-être n'aura-t-il plus jamais cette chance.

– Il y a une enveloppe pour toi sur le bureau de ma chambre. Dans le coffre-fort, il y a d'autres copies de la cassette. Détruis-les, elles ne seront plus utiles à personne. Tu trouveras aussi des papiers dont tu auras besoin, des autorisations bancaires et mon testament. Tout te revient.

– Papa, que va-t-il t'arriver?

– La prison à vie pour le reste de mes jours. De toute manière, j'étais déjà en prison. Je regrette le mal que je t'ai fait. Au lieu de t'aider, j'ai préféré assouvir ma vengeance personnelle. Je dois me préparer maintenant.

Pendant que son père ramasse quelques affaires personnelles, Marie-Andrée l'observe avec des yeux remplis d'amour, d'admiration et de respect. Elle ne peut pas haïr un tel homme. Ses jambes se mettent à trembler quand elle entend sonner à la porte.

– Je suis à vous dans quelques instants, sergent. Le temps de dire au revoir à ma fille.

– Je vous attends dans la voiture monsieur Comeau, se contente de dire le policier.

– Ça va aller ma chérie, ça va aller. Ne t'en fais pas pour moi, je suis capable de faire face à mes responsabilités. Calme-toi, je t'en prie. Avant de te quitter, je voudrais te dire que je t'aime, ma chérie. Va

ton chemin, fais ta vie et ne te préoccupe plus de moi. Adieu, mon bébé!

Lucien se dégage de l'étreinte de sa fille, puis il disparaît derrière la porte qu'il referme derrière lui. Marie-Andrée se laisse choir à genoux. Non seulement a-t-elle perdu sa mère, aujourd'hui c'est son père. Bien sûr, il n'est pas mort, mais ne vaudrait-il pas mieux pour lui qu'il le soit?

« Papaaa! Nooonnnnn! Papa, reviens. Reviens..., hurle-t-elle de toutes ses forces. Le trajet vers la Centrale de police se fait en silence. À destination, les deux hommes décident de faire quelques pas et tandis qu'ils sont encore seuls, le sergent Morand avoue :

– Je savais que vous ne prendriez pas la fuite. Vous êtes un homme que les circonstances ont détruit, pas un criminel endurci. Il aura fallu à votre fille beaucoup de courage pour vous dénoncer.

Alors qu'ils entrent à la criminelle, un autre policier les rejoint, afin d'agir comme témoin.

– J'ai une faveur à vous demander, dit Lucien.

– Que puis-je faire pour vous?

– Je voudrais que vous vous engagiez à détruire cette cassette remise par ma fille, si vous êtes satisfait de ce que je vous aurai dit. Je voudrais pouvoir lui dire qu'elle est détruite, qu'elle n'a plus à se culpabiliser.

– Si la déclaration que vous ferez sous enregistrement est satisfaisante, je ne pense pas que la Justice s'en portera mieux avec cette cassette. Votre demande me semble plutôt inusitée. C'est une pièce à conviction d'une très grande importance. Qu'en penses-tu Paul?

– Attendons avant de décider.

– Quoique cela soit assez irrégulier, si vous donnez tous les détails de ce qui est arrivé, je pense que nous vous devons bien ça. Je démarre l'enregistrement. Lucien Comeau, avant de commencer cet interrogatoire, je dois vous dire que vous êtes en état d'arrestation. Tout ce que vous direz sera enregistré et pourra servir de preuve pour vous ou contre vous lors d'un procès si des accusations sont portées. C'est de votre plein gré que vous faites cette déclaration. Si vous désirez un avocat, nous vous l'accordons. Si vous n'en connaissez pas, voilà le bottin téléphonique. Désirez-vous un avocat?

– Non!

– Avez-vous quelque chose à dire en rapport avec la disparition de Louis Cauchon?

– C'est moi qui l'ai tué.

Lucien raconte comment s'est déroulé le crime. Il décrit chacun des gestes qu'il a posés et toute la souffrance que sa victime a endurée. Il en dit suffisamment pour que la Justice n'ait aucun doute sur sa culpabilité. Il décrit où et comment il s'est débarrassé du corps et

s'offre à montrer l'endroit précis, ainsi que l'endroit où sont certains autres éléments pouvant servir de preuve contre lui. Après plus d'une heure...

– Monsieur Comeau, je ne crois pas qu'il soit utile de vous poser d'autres questions. Voulez-vous ajouter autre chose, quelque chose qui pourrait justifier votre geste?

– J'ai dit ce que j'avais à dire. La Justice m'a trahi, elle m'a poussé à me faire justice.

– Très bien. Nous allons transcrire votre déclaration. Paul, peux-tu aller remettre ça à la secrétaire?

Puis... Dès qu'ils sont seuls... Comme promis, voici ce que je fais de la cassette. Joignant le geste à la parole, le policier déchire le ruban magnétique et y met le feu dans la poubelle.

Une heure et demie plus tard, la secrétaire, le visage bouleversé, revient remettre son travail. Elle regarde Lucien et n'ose s'en approcher. Après avoir lu et apposé ses initiales sur chacune des pages, Lucien signe la dernière.

– Le juge de paix sera ici dans quelques minutes pour assermenter votre déclaration. Après avoir vu le juge de paix, vous serez conduit à la prison de Québec pour y attendre votre procès. Dès lundi, vous serez sans doute accusé de meurtre au premier degré. Si je peux faire quelque chose pour vous, n'hésitez pas à me téléphoner. Morand tend la main à Lucien...

– Je suis vraiment désolé de devoir vous faire ça. Je sais que nous en avons une grande part de responsabilité.

~

Une fois franchie la grille de la prison, elle se referme dans un bruit d'enfer. Lucien est soumis à la fouille à nu, puis aux photos d'usage, les empreintes et la douche. Il est ensuite reconduit dans le quartier de la prévention. Mûr de béton vert pâle et blanc jauni, couverts de graffitis, minuscule lavabo et cuvette en acier inoxydable, lit simple, petite table fixée au mur et une chaise fixée au sol complète l'ameublement et le décor. Il devra vivre là pour les mois à venir.

Lucien range ses quelques effets personnels, puis il s'allonge sur le lit. Tout ce qu'il avait construit au cours de sa vie s'est écroulé en quelques jours. Au loin, le murmure d'un téléviseur se fait entendre. Quelqu'un s'approche de la cellule de Lucien.

– Ça te tenterait de jouer aux cartes? demande un homme d'âge moyen.

– Je ne joue pas aux cartes, désolé.

– Tu sais pas ou tu veux pas? insiste l'homme.

– Que je sache ou non jouer, je ne joue pas.

– Bon, bon, te fâches pas. L'homme quitte la cellule en criant pour ses amis : le bonhomme veut pas jouer, il veut réfléchir à ses péchés.

Des éclats de rire résonnent au loin; Lucien ne s'en offusque pas. Il sait qu'il devra se mêler aux autres, mais aujourd'hui, il n'est pas prêt à partager.

La nuit est longue. Trop de choses se bousculent dans la tête de Lucien. Quand la porte de la cellule s'ouvre pour le déjeuner, il reste couché. Un gardien entre...

– Vous devez aller à la cafétéria. Nous devons fouiller votre cellule. C'est le règlement mon vieux.

Lucien se lève et suit le gardien jusqu'à la cafétéria. On lui assigne une place au bout d'une longue table où d'autres détenus sont à manger.

– *Aye man!* crie un détenu. Si tu le manges pas, moé je va le manger, lance un homme aux bras couverts de tatouages tous aussi farfelus les uns que les autres.

Lucien pousse le cabaret dans sa direction. Il se lève et se rend prendre une copie du journal du matin qui traîne sur une table. À la une, une photo de sa victime et gros titre : Cauchon assassiné. Il poursuit la lecture de l'article, mais dépose le journal avant d'avoir terminé. Il connaît les faits mieux que quiconque.

– Tu fumes? demande l'homme aux bras tatoués.

– Rarement, merci.

– Tu es là pourquoi?

– Comme les autres, j'attends.

- T'es pas jasant.
- J'ai jamais aimé parler.
- Si tu veux que je te crisse la paix, t'as qu'à le dire, man.
- C'est comme tu veux.

Le prisonnier s'éloigne alors qu'un autre ouvre le téléviseur. Lucien se dirige vers le gardien.

- Je peux retourner à ma cellule?
- Oui!

De retour dans sa petite pièce, Lucien lit les règlements. Lever, six heures trente, fermeture des lumières, vingt-trois heures. Repas à heures fixes. Droit aux journaux et aux revues à la condition qu'il les paie. Possibilité de prendre des livres en bibliothèque et de suivre des cours par correspondance. Une cantine passe deux fois semaine, mais il faut payer ce dont on a besoin. Promenade dans la cour extérieure, une fois par jour. Gym à heures fixes, le droit à la télé jusqu'à quinze minutes avant l'extinction des lumières le soir. On peut téléphoner à frais virés aussi souvent qu'on le désire, mais un seul appel par jour. Boissons et drogues interdites, visite médicale une fois la semaine. Aucun acte de violence ou à caractère sexuel n'est permis sous peine de mise à l'écart en cellule d'isolement.

L'homme aux bras tatoués fait irruption dans la cellule de Lucien...

- C'est toé qui a tué Cauchon?

- Qu'est-ce que ça peut te faire?
- T'as ben faite. Un cochon comme ça méritait d'y passer aussi. J'espère que tu l'as traité comme il le méritait, ce fils de chienne.
- Il a payé. Pour ce qui est que sa mère soit une chienne, ça je sais pas.
- Excuse-moi, t'as raison. Moé chu en prison pis ma mère y est pour rien. Mon nom c'est, Yves Tremblay. Quand t'auras besoin de parler à quelqu'un, je suis là.

Dans l'après-midi, Lucien est convoqué au parloir.

- C'est votre fille, Marie-Andrée...
- Je ne veux voir personne.

C'est la première fois qu'il refuse de voir sa fille. Ça lui brise le cœur de devoir poser ce geste, mais il le fait pour elle, pour lui éviter des souffrances inutiles. Quelques minutes plus tard, un gardien apporte une lettre laissée par sa fille. Un parfum très doux s'en dégage.

« Je savais bien papa que tu refuserais de me voir, mais je voulais être près de toi. La maison est vide sans toi. J'ai beaucoup pensé à toi. Tu avais besoin d'agir comme tu l'as fait, sinon tu n'aurais jamais trouvé la paix. Je l'ai compris pendant ton absence. Je comprends ton geste, même si je le désapprouve. Tu veux que je t'oublie, ça je ne le pourrai pas, jamais. Tu es mon père et tu le resteras toujours. Tu seras toujours l'homme que j'ai aimé et admiré. »

« Sur les conseils du sergent Morand, j'ai pris contact avec un avocat qui ira te rencontrer lundi prochain, avant ta comparution. Accepte de te défendre, je t'en supplie. Fais-le pour moi, papa ».

« L'avocat m'a dit qu'il croit possible de faire réduire l'accusation à meurtre non prémédité, plutôt qu'au premier degré. Cela réduirait ta peine de beaucoup. La police est venue perquisitionner. Ils avaient un mandat que j'ai remis à l'avocat. Ils ont tout photographié. Je n'ai pas voulu assister à ça, je suis allé chez Stéphanie. »

« Lundi, je ne serai pas à la maison pour recevoir les ouvriers pour les travaux comme tu me le demandais. J'irai à la Cour. Je veux te voir, je veux savoir. Pour ce qui est de mes cours à l'université, les choses ne sont plus claires dans mon esprit. Pour l'instant, je ne peux pas imaginer retourner à Montréal et te laisser ici. Ne t'en fais pas pour moi, tu m'as appris à faire face à la vie. Où que tu sois, dans mon cœur et mon esprit, tu resteras toujours mon guide. Reviens sur ta décision de ne pas me recevoir à la prison. Peu importe ce que tu as fait, tu seras toujours mon père et je t'aime beaucoup, tu sais. Je t'embrasse très fort et te serre contre mon cœur. »

Papa je t'aime!

Lucien est bouleversé. Bien des choses n'arrivent pas comme prévu. L'heure du souper sonne. Il se dirige vers la cafétéria où l'attend son cabaret, mais l'appétit ne vient pas. Il jette un regard vers Yves Tremblay. Sans hésiter, l'homme s'approche.

– Tu veux quelque chose? demande Lucien en désignant son repas.

– Tu veux garder quoi?

– Le café...

– OK! Je prends le reste.

Dès qu'il le peut, Lucien retourne à sa cellule. Il a maints sujets de réflexion. Il y a Marie-Andrée et l'avocat entre autres. Et à l'heure qu'il est, la police a certainement toutes les preuves de son crime en main. Cauchon doit être allongé sur les dalles de la morgue. On a peut-être même commencé à le découper aussi.

Un petit sourire éclaire son visage lorsqu'il imagine les coups de scalpel sur le corps de Cauchon. Lucien ne regrette rien de ce qu'il a fait. Comment une telle métamorphose a-t-elle bien pu se produire en lui? Cette rage de violence va-t-elle le poursuivre le reste de sa vie? Pourra-t-il un jour redevenir celui qu'il était?

Partie 6

Lundi matin, huit heures, le fourgon cellulaire démarre en direction du Palais de Justice de Québec. Parmi les passagers, Lucien Comeau, menottes aux poignets et chaînes aux pieds.

Yves Tremblay est assis à ses côtés. En face, quatre prévenus s'encouragent à se moquer de la Justice et du tribunal, sûrs que leur procureur saura les sortir de ce pétrin. Lucien ne dit rien. Il n'est pas comme eux, il ne le sera jamais.

Le petit camion s'immobilise derrière le Palais de Justice. Une lourde porte d'acier s'ouvre et le conducteur y engouffre son fourgon jusqu'au débarcadère. Les prisonniers descendent tour à tour, puis sont conduits dans une pièce grillagée, bien à la vue des gardiens, si l'on se fie aux nombreuses caméras de surveillance. On les avise de l'heure de leur comparution et s'ils pourront rencontrer leur avocat respectif. Pour sa part, Lucien ne comparaitra qu'à quatorze heures, mais son avocat est déjà là.

Me Henri Dufresne, trente-huit ans, pratique le droit criminel depuis presque treize ans. La réputation de ce procureur de la défense n'est plus à faire. Grâce à son habileté et à sa vivacité d'esprit, il a à son actif des victoires qui, au départ, semblaient impossibles.

Lucien est conduit dans un petit bureau où l'attend son avocat. Un moment, les deux hommes se toisent du regard, sans mot dire. Lucien est vêtu d'un chandail et d'un jeans, alors que l'avocat porte un trois-pièces fort bien coupé. Puis, Henri Dufresne se présente et tend la main à son nouveau client.

– C'est à la demande de votre fille que j'ai accepté de vous rencontrer. Je n'ai pas encore accepté de vous défendre. Tout dépendra de cette rencontre.

– C'est vous qui décidez...

– Si nous commençons par le commencement. Racontez-moi ce qui s'est produit, sans omettre le moindre détail, mais entendons-nous bien, je veux la vérité. Si vous tentez de me cacher quelque chose, il vous faudra trouver un autre avocat. Je ne veux pas avoir de surprise quand nous serons devant le tribunal.

Tout au long des deux heures que dure le récit de Lucien, Me Dufresne se contente d'écouter en prenant des notes. Parfois, il demande à Lucien de préciser tel ou tel détail, mais jamais il ne laisse voir la moindre émotion. Quand Lucien a terminé, l'avocat bascule sa chaise sur les pattes arrière, s'appuyant contre le mur à demi vitré. Le

bout de son crayon entre les dents, il semble réfléchir à ce qu'il vient d'entendre.

– Monsieur Comeau, votre affaire me semble assez claire. Bien qu'il soit impossible d'envisager un acquittement, certaines circonstances nous permettent d'espérer que l'on pourra faire tomber l'accusation de meurtre premier degré. En vertu de l'art. 231 (2) du *Code criminel* du Canada, la sentence minimum pour une telle condamnation est la perpétuité.

– Je ne comprends pas grand-chose à ce jargon.

– J'ai rencontré tout à l'heure le procureur de la poursuite, Me Eugène Duval. J'aurais préféré que ce soit un autre que lui.

– Pourquoi, il n'est pas bon? s'enquiert Lucien, l'air surpris.

– C'est un des meilleurs. Le problème, c'est qu'il aspire devenir procureur-chef. Il va donc tout tenter pour vous faire condamner au maximum.

– J'aurai ce que je mérite.

– Écoutez, nous allons tout de suite mettre les choses au clair. Si j'accepte de vous défendre, vous devrez faire et dire que ce que je vous permettrai. À partir du moment où c'est moi qui vous représente, c'est moi qui dirige. Est-ce clair?

– J'ai compris.

– Bien. Vous allez comparaître devant le juge Plamondon de la Cour des sessions de la paix. Il vous fera lecture de l'acte d'accusation.

C'est moi qui vais répondre. Il y aura ensuite enquête préliminaire dans quelques semaines. Au stade de cette procédure, le juge décidera s'il y a matière à vous renvoyer à votre procès, sous l'accusation telle que portée contre vous. Nous fixerons une date pour entendre votre cause devant un juge et douze jurés au prochain terme des assises criminelles. Jusque-là, vous n'aurez rien à dire, d'accord?

– D'accord.

– À partir de maintenant, vous ne parlez plus à personne de votre dossier, je dis bien, personne. Ni vos à vos gardiens, ni aux autres prisonniers, à personne, est-ce clair? Vous en avez déjà assez dit comme ça.

– Oui...

– C'est réglé. Que va-t-il advenir de vous? Au pire, vous serez reconnu coupable de meurtre au premier degré et vous écoperez d'une sentence à perpétuité, ce qui veut dire vingt-cinq ans sans remise de peine, ou bien, vous serez reconnu coupable d'homicide involontaire, ce qui est beaucoup moins grave. En ce cas, c'est le juge qui décide de la sentence à imposer. Selon moi, il sera difficile au procureur de prouver que vous aviez l'intention de tuer Cauchon. Ma stratégie consistera à faire valoir que jamais un homme normal n'aurait pu commettre pareil crime. Je vais demander un examen psychiatrique. Vous serez évalué par un expert. S'il peut démontrer que votre esprit était dérangé au moment du crime, nous aurons une

chance supplémentaire. Il serait alors normal, selon moi, qu'on réduise l'acte d'accusation, ce qui pourrait vous valoir dix ans de prison et une remise de peine dans trois ans. Vous ne seriez pas considéré comme un criminel dangereux et vous seriez gardé dans un pénitencier qualifié de minimum. Qu'en pensez-vous?

– Je vous souhaite bonne chance.

– Bien! Je vous revois lors de la comparution et rappelez-vous, c'est moi qui décide de tout.

C'est dans l'anxiété que Lucien attend sa comparution. Le fait d'affronter le public, menotte aux poignets et chaîne aux pieds, comme le meurtrier qu'il est devenu, le rend nerveux. Qui sera là dans la salle d'audience? Des curieux qui meurent d'envie de voir le visage de ce meurtrier tortionnaire? Des amis venus encourager ce pauvre homme devenu fou suite à la mort de sa femme? Pourquoi ne pas en finir tout de suite et le condamner à vingt-cinq ans? Cela sauverait des centaines de milliers de dollars. Au lieu de ça, on va déployer une importante quantité d'énergie à le défendre ou à le faire condamner. Pourriture de Justice, pense-t-il.

– Lucien Comeau, c'est à ton tour...

Une porte s'ouvre. Un gardien lui indique d'entrer, suivi de près par un autre qui sans attendre, prend place à ses côtés.

Le greffier se lève et tend un dossier au juge Plamondon.

– Lucien Comeau, vous êtes accusé d’avoir, le ou vers le 12 novembre 2001, dans le district de Québec, volontairement et avec préméditation, causé la mort violente de Louis Cauchon, le tout contrairement à l’article 231 (2) du *Code criminel* du Canada. Êtes-vous représenté par un procureur?

– Votre Honneur, je suis Me Henri Dufresne et je représente monsieur Comeau. Voici le mandat de mon client qui m’y autorise.

– À la suite de cette accusation, vous êtes renvoyé à votre enquête préliminaire en date du vingt-six novembre de cette même année. Cette date vous convient-elle Me Dufresne?

– Parfaitement votre Honneur.

– En s’adressant aux gardiens... Vous pouvez ramener le prévenu en cellule, ordonne le juge.

Dans la salle d’audience, Lucien n’a regardé personne, même si tous les regards étaient posés sur lui. Marie-Andrée était-elle là?

Le retour vers la prison de Québec se fait sans encombre. L’un des prisonniers vocifère contre le juge qui l’a condamné à six années d’emprisonnement au lieu des deux semaines espérées.

– Qui va surveiller mon commerce? Les tabarnacs, y vont me voler mon territoire, pis quand j’vas sortir, j’vas être obligé de r’commencer à zéro. Pis ma fille, pis mon flo, qu’essez qui vont faire avec juste le BS de crève faim que le gouvernement donne? J’ le savais, j’aurais jamais dû plaider coupable. L’ostie de chien sale d’avocat, y est pas

prêt d'avoir une cenne de moé. M'as y en faire des 200 piastres en d'sous de la table.

– T'es pas sur l'aide juridique? demande un autre.

– Parle-moé-z'en pas de l'aide juridique. Y demande 200 \$ en d'sous de la table, pis en cash à part ça.

– Y font tu toute ça?

– J'le sais pas. En tout cas, lui le fait.

– Gang de pourris, y sont ben toutes pareils. Eux autres pis leur Justice de cul, y me font chier. Ben moé le mien, y prendra pas le risque de me faire payer. Y sait ben trop que je va y crisser mon poing sur la gueule. On a le droit d'être défendus, pis le Gouvernement paye. C'est lui qui nous arrête, qu'y paie.

Lucien descend du fourgon et on lui retire ses entraves. Yves Tremblay n'est plus là. Peut-être a-t-il été libéré? Il ressent une fatigue inhabituelle, il a besoin de se détendre, d'être seul pour penser, mais penser à quoi? Qu'il lui reste à peu près de neuf mille jours comme celui-là?

Couché sur son lit, il fixe le plafond, un écran s'ouvre sur son passé, du temps où il était heureux. Les souvenirs défilent comme un film. Il sourit en repensant à son premier voyage avec Martine qui n'avait cessé tout au long du vol, de s'émerveiller du paysage qu'elle apercevait à peine par le hublot de l'appareil. L'envolée lui avait semblé trop courte, tandis que lui n'avait qu'une hâte, toucher le sol.

Finis la neige et le froid pour les deux prochaines semaines. *Puerto La Cruz*, au *Venezuela*, leur avait été recommandé par un agent de voyage. « *Un paradis pour touristes, un pays d'une beauté extraordinaire, un soleil garanti et tout ça, à bas prix* », leur avait-il dit.

En mettant les pieds à terre, première surprise, pas de débarcadère. Les voyageurs doivent marcher jusqu'à l'entrepôt qui sert de bureau des douanes, escortés de quelques adolescents sympathiques qui offrent leur service afin de porter les valises. Plusieurs acceptent, trouvant que ces jeunes étaient enjoués et sympathiques. À l'intérieur, les voyageurs sont conduits vers les douanes pour la vérification des passeports. Lorsqu'ils ressortent, deuxième surprise, la plupart des jeunes avaient disparu avec les bagages.

La panique gagne le groupe, tandis que la représentante de l'agence tente d'expliquer à un douanier que les passagers se sont fait voler leurs bagages. Il demande à la jeune fille de le suivre.

L'atmosphère est suffocante. Les ventilateurs de plafond parviennent à peine à remuer l'air, tant il est lourd. Il n'y a rien pour étancher sa soif ou sa faim, aucun service. Pour ceux qui se sont fait voler, l'arrivée dans ce paradis tant attendu s'est rapidement transformée en cauchemar.

Lucien et Martine n'ont pas les yeux assez grands pour admirer tout ce paysage qu'ils aperçoivent à travers les portes grandes ouvertes. Montée sur des souliers à talons aiguilles, une jeune et jolie femme à la peau basanée s'approche de Lucien. Elle porte une jupe noire très

moulante qui met en valeur la rondeur de ses fesses. Elle parle à Lucien en espagnol, en lui effleurant la joue du bout des doigts. Il ne comprend pas un traître mot de ce qu'elle raconte et se contente de sourire, tandis que Martine, amusée, observe la scène de loin. Au bout d'un moment, elle s'approche et souffle à l'oreille de son mari :

– Tu aimerais qu'elle te fasse l'amour?

– Quoi!, répond Lucien, surpris.

Martine n'en peut plus, elle éclate de rire, choquant du même coup l'aventurière qui, dans un geste de dépit, tourne des talons et s'éloigne rapidement.

– Tu es folle ou quoi? Tu crois vraiment que c'est ce qu'elle voulait?

– J'en suis certaine. Elle te croyait seul et elle a voulu tenter sa chance.

– Cesse de dire des bêtises.

Pendant ce temps, la jeune femme de l'agence n'en finit pas de débattre avec les autorités. Au bout de deux heures, elle réapparaît accompagnée de deux soldats chargés de sacs de voyage. Finalement, les choses s'arrangent. Bien que des sommes d'argent aient disparu, les passeports ont au moins été retrouvés. Les passagers peuvent enfin prendre place dans le vieil autobus scolaire qui les attend.

L'état du véhicule est déplorable, perforé par la rouille et bosselé à maints endroits. Une statue de la Vierge, dans une petite niche en bois entourée de lumières de Noël, veille sur le chauffeur, pieds nus et chapeau de paille sur la tête qui, dès que le véhicule se met en

marche dans un bruit d'enfer, lui jette un regard suppliant comme s'il implorait son aide pour se rendre à destination.

Lucien n'en croit pas ses yeux de toute cette pauvreté, alors que Martine ne semble voir que ce qui est beau. Plus l'autobus s'éloigne de l'aérogare, plus la route est cahoteuse. Ils traversent plusieurs petits villages où circulent de nombreux militaires, pistolet à la ceinture et arme automatique en bandoulière.

Au bout d'une heure de route et de poussière, ils arrivent enfin à leur hôtel dont le modernisme et la propreté contrastent avec ce qu'ils ont vu jusqu'à maintenant. On les conduit dans une salle climatisée où on leur offre de l'eau et des jus de fruits. Après un bref exposé des us et coutumes du pays, on les met en garde contre les dangers qui les guettent. Bref, il vaut mieux pour les voyageurs de ne pas s'éloigner de l'hôtel et de ne pas dépasser les cordages installés sur la plage surveillée par des militaires.

Puis on leur assigne leur chambre, dont le balcon donne sur une magnifique cour intérieure débordante de fleurs, toutes aussi jolies les unes que les autres. Martine est ravie de cette splendeur. Soudain elle pousse un cri d'épouvante. Un petit lézard vient de lui passer sur le pied.

Alors qu'elle saute sur le lit, Lucien éclate de rire. Le petit animal vient de se réfugier sous le lit. Martine est appuyée le dos contre le mur et crie.

– Lucien Comeau, tu vas arrêter de rire. J’ai peur. Qu’est-ce que c’était?

– Un petit lézard, finit-il par dire.

Un quoi... un lé...zard?

– Ne t’en fait pas. C’est normal ici, nous sommes dans un pays chaud. Ils sont inoffensifs. Si tu avais lu les brochures, tu le saurais... Et si on prenait une bonne douche maintenant?

– Je ne dis pas non, après toutes ces aventures.

Ils se dirigent vers la salle de bain. Lucien entre, puis il attire Martine vers lui. Il ouvre le robinet et tente en vain d’en ajuster la température de l’eau, presque glacée. Martine crie et sort de la douche, suivie de Lucien qui décroche le téléphone en colère. Une voix mielleuse lui répond :

– *¿ Buenas tardes, en que puedo servirle?*

– Il n’y a pas d’eau chaude.

– *No comprendo señor.*

Eau chaude, j’ai pas d’eau chaude, crie Lucien.

– *Un momento por favor...*

Sans attendre, il raccroche brusquement l’appareil, pendant que Martine s’amuse de son impatience.

– Te fâche pas pour si peu, rendons-nous à la piscine. Nous en parlerons plus tard à la représentante de l’agence...

Le son strident et continu de la sirène qui annonce la fermeture des lumières dans quinze minutes vient mettre un terme aux rêvasseries de Lucien. Envoûté par ses souvenirs, il n'a pas vu le temps passer. Il se dévêt et s'enfile sous les couvertures. Puis, il referme les yeux, tentant de poursuivre son rêve, mais il n'y parvient pas.

Partie sept

Après de longs mois d'attente, le procès de Lucien va enfin débiter devant les Assises criminelles du District de Québec. Marie-Andrée, qui vient à peine de terminer sa session de cours à l'Université de Montréal, s'est installée dans un hôtel de la région, refusant de retourner sur la rue Des Éperviers, ou d'aller chez la mère de son amie Stéphanie. Elle ne veut déranger personne. Elle veut être libre de pouvoir laisser ses émotions s'extérioriser sans les faire subir à qui que ce soit.

Chaque jour écoulé depuis l'incarcération de son père a été difficile pour elle. À maintes reprises, elle l'a imaginé seul et enfermé dans une petite cellule froide et impersonnelle. Elle l'a vu pleurer, sans pouvoir lui venir en aide. Elle se sent coupable de n'avoir pas été là pour l'empêcher de poser ce geste commis par amour et désespoir. Non seulement n'a-t-elle pas su le soutenir quand il était temps, mais après, elle l'a dénoncé tel un vulgaire criminel.

Escorté de trois gardiens, son père vient de pénétrer dans l'enceinte du tribunal. Pendant qu'on lui retire les chaînes aux pieds, il lève un instant les yeux vers elle et un léger sourire se dessine sur son visage amaigri. Juste comme Marie-Andrée lui souffle un baiser de sa main tendue, il baisse la tête à nouveau. Trop tard, Lucien ne l'a pas vue.

Me Henri Dufresne est un homme de petite taille à l'allure sévère. Son visage rond affiche une barbichette taillée avec précision, de minuscules lunettes cerclées de métal noir trône sur le bout de son nez. Penché vers son client, il lui donne quelques directives à voix basse. Puis, le procureur reprend sa place et fouille ses documents.

En fait, l'avocat appréhende les réactions de son client un peu spécial, et dont la collaboration jusqu'à ce jour a été médiocre. Il sait qu'il devra donner toute une performance s'il veut obtenir une peine minimale. Malgré la gravité des accusations portées, il pense pouvoir y parvenir. À moins que Comeau ne pose un geste qui lui cause à lui-même un tort irréparable.

Sa stratégie est simple. Il s'agit de mettre en relief la souffrance de son client à la suite de la mort horrible de son épouse. Un homme comme lui n'aurait jamais pu commettre les gestes dont il est accusé sans avoir momentanément perdu la raison. Cet homme a souffert d'un dérangement psychologique important, mais passager. Sa souffrance a été telle, que son jugement a été perturbé grandement et cela durant une certaine période. Il ne faut pas non plus négliger l'erreur commise par la police, laquelle a conduit à une libération du

meurtrier, causant un second trouble émotif important aux yeux de son client. La condamnation de Cauchon aurait permis à son client de se rétablir et de vivre correctement son deuil.

La Cour, à la requête de la Poursuite, avait ordonné un examen psychiatrique de trente jours afin de déterminer l'état général de l'accusé ainsi que son aptitude à subir un procès. L'examen avait conclu que l'homme était sain d'esprit. Me Dufresne demanda à son tour l'avis d'un autre expert en psychiatrie, l'un des meilleurs de sa profession, mais aussi un expert en témoignage criminel. Il était reconnu à travers le Canada, tant pour ses témoignages que ses articles en matière de violence et de crimes graves. Le docteur Louis-Philippe Ampleman avait rencontré Lucien à une dizaine de reprises. Lui aussi en était venu à la conclusion qu'il était sain d'esprit. Le docteur Ampleman avait également reçu un autre mandat : établir les causes et la durée de la folie ou du déséquilibre passager de Comeau lors de la commission du crime dont il était accusé.

Avant que les membres du jury ne soient choisis, Me Dufresne avait déposé une requête afin que le procès soit transféré dans un autre District judiciaire. Celle-ci fut examinée sur le banc par le Président du tribunal et immédiatement rejetée, aucun des arguments invoqués n'était parvenu à ébranler le juge. Le choix du jury avait alors débuté. Plus de deux cents personnes avaient été interrogées. Finalement, au bout d'une semaine, cinq femmes et sept hommes furent choisis et assermentés.

La salle d'audience est bondée en ce matin, pour la plupart des curieux, mais aussi quelques amis de Lucien et Paul, son jeune frère, qu'il n'a pas revu depuis la mort de Martine. Les deux hommes ne se sont pas fréquentés durant des années à cause d'une question d'héritage, comme il arrive souvent dans les familles. Leur mère avait légué à l'ainé la plus grande partie de ses avoirs, sous prétexte que Paul était un instable et qu'il dilapiderait les biens familiaux, sans respect pour ceux qui les avaient amassés. Lucien hérita donc de la maison familiale et de tout son contenu. Il n'avait pas osé contester les dernières volontés de sa mère, mais il avait pris soin de mentionner à son frère que, s'il avait besoin un jour, qu'il l'aiderait. Malgré tout, Paul n'avait pas réapparu depuis l'ouverture du testament. Lucien avait, dès son plus jeune âge, adhéré aux valeurs de ses parents. Ce qui n'avait pas été le cas de Paul, dont la vie avait toujours été dissipée.

Marie-Andrée n'avait pas remarqué la présence de son oncle dans la salle. Elle était trop occupée par son père, qu'elle a si peu eu l'occasion de voir ces derniers mois. Assise derrière lui, seul un muret les sépare. Que va-t-il advenir de lui? Cette question la bouleverse au plus profond de ses tripes. Le procès qui s'ouvre va décider de la vie de son père, mais aussi de la sienne. Même si elle n'a plus aucun espoir qu'il soit libéré, l'avocat l'ayant convaincu de ce fait, mais elle espère tout de même qu'il obtienne le minimum et que bientôt il soit près d'elle.

Le jury prend place à la gauche du juge, dans l'espace qui lui est réservé. En passant devant l'accusé, les jurés ne peuvent s'empêcher de jeter un regard vers cet homme qualifié de monstre par les médias, qui parlent de l'un des meurtres les plus sordides à être survenu au Québec. Ils comparaient la gravité au dossier des enfants de Dion, affaire que personne au Québec n'a oubliée.

« Vous aurez à rendre une décision sur les faits et les témoignages que l'on vous présentera et ensuite à décider, en votre âme et conscience, si l'accusé est coupable ou non de l'accusation portée contre lui. »

Pendant que le juge Bastien parle, Marie-Andrée se demande comment de simples citoyens peuvent en venir à juger de la culpabilité d'un accusé en se basant sur des preuves, qui aussi flagrantes soient-elles, sont parfois rejetées pour de simples erreurs techniques, au travers des tactiques complexes et parfois surnoises des avocats. Quelques jours auparavant, Me Dufresne avait tenté de lui expliquer certaines règles de preuve. Malgré toute sa bonne volonté, son intelligence et son instruction, Marie-Andrée avait été incapable de tout comprendre.

Comme la plupart des gens, ce qu'elle savait du travail des jurés, c'était dans les films qu'elle l'avait appris. *La jurée*, de Brian Gibson par exemple, dont le rôle principal avait été tenu par *Demi Moore*, l'avait profondément bouleversée, jusqu'à ébranler sa confiance envers la Justice et les jurés.

« *Les choses dans la vraie vie se déroulent différemment* », lui avait répondu Me Dufresne, sans pour autant parvenir à la convaincre.

« *Qui sera le juré dominant?* » se demande-t-elle en observant les douze personnes profondément attentives au procureur de la poursuite qui tente d'établir la véracité de ses arguments, affirmant qu'il démontrera hors de tout doute et preuves à l'appui, la culpabilité de l'accusé.

C'est au tour de Me Dufresne de reprendre un à un les arguments de son confrère, pour les contredire avec vigueur, clamant que son client n'a été lui-même qu'une victime dans ce terrible drame. Il entend prouver que Lucien Comeau n'était pas sain d'esprit, qu'il n'était pas lui-même lorsqu'il a commis les actes qu'on lui reproche. Me Duval, procureur de la poursuite, ne peut retenir un petit sourire narquois en entendant l'énoncé de son confrère. Il sait depuis longtemps, ayant été informé par Me Dufresne comme l'exige la loi, que ce dernier tentera l'impossible pour démontrer que son client était momentanément fou, ou irresponsable de ses gestes au moment du crime. Puis, l'audience est suspendue pour l'heure du repas.

– Reprise à treize heures trente, annonce le juge avant que le greffier fasse lever l'auditoire par respect pour le juge.

~

Marie-Andrée a repris sa place. L'avocat de la poursuite, Eugène David, appelle à la barre le premier témoin. Aussitôt assermenté, le sergent Morand raconte dans quelles circonstances Lucien Comeau est venu lui avouer son crime. L'avocat prend alors la parole en tendant une cassette vers le Juge : *« Votre Honneur, j'ai en ma possession l'enregistrement de la déclaration de culpabilité de l'accusé, lequel enregistrement a été retranscrit par écrit et dont voici un exemplaire. Je demande donc que chaque juré en reçoive une copie, afin qu'ils puissent en prendre connaissance. Je dépose ces deux éléments sous les cotes p-1 et p-2. »*

Le greffier enregistre et étiquette les deux preuves.

– Votre honneur, j'aimerais faire entendre cet enregistrement à la Cour.

Me Dufresne bondit de sa chaise...

– Objection! Nous ne contestons pas la validité de la preuve, que nous acceptons dans son entier et dont nous avons tous une copie. Mon client reconnaît avoir témoigné librement devant les policiers et avoir signé l'original déposé devant cette Cour.

– Objection retenue. Nous nous en tiendrons au document écrit. Maître, poursuivez.

Pendant que les preuves s'accumulent, comme des blocs de ciment pour l'emmurer vivant, l'accusé ne broche pas, tandis que Marie-Andrée voudrait crier à tous les gens présents de cesser de harceler son père et de le laisser vivre en paix sa douleur. Pourquoi s'acharner

contre lui et le décrire comme un être sadique et anormal? Pourquoi quelqu'un ne fait-il pas mention de l'erreur de la Justice dont il a été victime, ni de la mort atroce de sa mère ni de ce qu'ils ont souffert, elle et son père?

Tous les jours dans les médias, on fait largement écho à cette triste affaire. On y souligne l'indifférence et la froideur dont l'accusé fait preuve malgré la gravité des accusations portées contre lui. Depuis la découverte du corps affreusement mutilé de la victime, l'intérêt du public a augmenté pour cette affaire.

Lucien Comeau, quant à lui, reste imperturbable. Il semble totalement absent, comme si tout ce qui passait ne le concernait pas. Depuis le début du procès, son procureur tente de l'inciter à collaborer, mais malgré les protestations de son avocat, il refuse. L'avocat poursuit quand même son travail qui est de défendre son client envers et contre tous, surtout contre lui-même. Dès le premier jour de l'audience finale, Lucien lui avait fait cette surprenante déclaration :

« Faites votre travail. De mon côté, tout est terminé. »

Depuis, il n'avait plus ouvert la bouche, bien que son avocat avait relevé certaines contradictions entre les témoignages entendus lors du procès et la version de Lucien. Il avait bien essayé de le faire changer d'idée en obtenant des autorités de la prison, que Marie-Andrée puisse rencontrer son père seul à seul.

– Papa, tu ne peux pas agir comme tu le fais. Ton avocat a besoin de discuter avec toi, tu dois lui faire confiance. Sois raisonnable, fais-le pour moi.

– Marie, les dés sont pipés. Tu as vu ce qu'ils ont fait avec ce salaud de Cauchon? Tu voudrais que j'aie confiance en la Justice? C'est impossible. Tout ce que je demande, c'est qu'ils me condamnent et qu'ils me laissent tranquille. J'ai fait ce que j'avais à faire. Je n'ai aucun regret.

– Je n'arrive tout simplement pas à croire que tu aies posé de tels gestes en pleine conscience.

– Ma chérie, qui peut se vanter de connaître quelqu'un jusqu'au plus profond de lui? Un jour, lorsque tu aimeras un homme comme j'ai aimé ta mère, tu me comprendras. Je dois payer pour ce que j'ai fait. Mon corps doit payer. Quant à mon esprit, il y a longtemps qu'il est avec ta mère. Je suis mort en même temps qu'elle et personne ne pourra me ramener à la vie.

– Papa, fais un effort, je t'en supplie. As-tu pensé à moi?

– Je t'en prie, ne m'impose pas cette torture. Tu sais que je t'aime. Tu as ta vie à vivre et tu es assez forte pour la réussir. Traîner mon poids derrière toi ne ferait que te nuire et ça, je ne le permettrai pas.

– Il est bien évident que je n'arriverai pas à te convaincre. Tu es aussi têtue qu'une mule. Je t'aime, papa. Peu importe ce que tu as fait, je t'aimerai toujours. Serre-moi fort contre toi.

Lucien prend sa fille entre ses bras. Son visage est triste, mais il reste stoïque. Marie-Andrée le regarde s'éloigner, pieds et poings liés. Elle ne peut se retenir plus longtemps et fond en larmes. Le bruit métallique que font les chaînes résonne à ses oreilles, qu'elle s'empresse de recouvrir de ses deux mains.

Les jours où il n'a pas à se présenter en Cour, Lucien les passe dans sa cellule. Parfois, il accepte de sortir dans la grande cour arrière, entourée de hautes clôtures coiffées de fils barbelés. En ces rares occasions, il marche lentement en regardant le bout de ses bottines noires, celles qu'il portait au travail, il n'y a si longtemps. Les gardiens, tout comme les autres détenus, ont appris qu'il valait mieux le laisser tranquille. Les graves accusations portées contre lui leur font craindre une explosion soudaine de violence. « *Un homme qui a tué une fois est capable de le refaire* », se disaient-ils. D'autant plus que Lucien est un homme imposant avec son 1,85 mètres et ses quatre-vingt-dix kilos. Pourtant, malgré sa stature, il n'a jamais frappé ou menacé de frapper quelqu'un. Le seul écart de sa vie s'est terminé par la mort d'un homme. Une mort horrible et lente, mais aussi imprévisible. Il n'avait pas voulu tuer, mais les émotions l'avaient emporté sur la raison. L'excès de sa douleur avait fait surgir en lui un homme brutal et cruel. Cauchon devait payer et il en est mort.

Depuis son arrivée en prison, il s'est totalement coupé du monde extérieur. Ni radio, ni télévision, ni journaux, seuls ses souvenirs l'intéressent. Tous les soirs, aussitôt que les lumières s'éteignent, c'est

le même rituel. Il repasse sa vie avec Martine. Il se souvient des moindres détails. Parfois, lorsqu'il revoit certaines scènes, il se surprend à sourire dans la noirceur de sa cellule.

La petite maison de la rue des Éperviers avait été la première et la dernière maison de la petite famille Comeau. Avant d'entreprendre les travaux l'année dernière, Lucien avait dit à son épouse :

« Tu choisis entre la rénovation de la maison, ou deux semaines de vacances en Europe pour les cinq prochaines années. »

Martine avait choisi la rénovation, mais le sort avait décidé qu'elle ne profiterait pas de sa nouvelle maison, ni Lucien d'ailleurs. Il était fier de son épouse. Il lui vouait un grand amour, mais aussi une grande admiration pour tout ce qu'elle était. Martine avait toujours ce merveilleux sourire qui illuminait son visage presque rond, aux lèvres charnues et aux yeux d'un bleu étincelant.

Lucien se souvient avec tendresse du jour où elle lui avait appris qu'elle était enceinte. Comme elle savait tout rendre beau. Le médecin lui avait dit que sa grossesse allait être difficile et qu'il n'était pas sûr qu'elle puisse rendre son enfant à terme. Cette mauvaise nouvelle n'avait aucunement affecté son bonheur d'offrir à son mari le plus beau cadeau qu'elle puisse lui faire, un enfant. Le médecin ne s'était pas trompé. Les neuf mois de grossesse furent pénibles. Pourtant, jamais elle ne s'en était plainte et rien n'avait réussi à lui faire perdre sa bonne humeur.

Quand Martine donna naissance à Marie-Andrée, Lucien ne portait plus à terre. Ses voisins, ses amis et sa parenté n'en revenaient pas de la métamorphose de cet homme qui faisait tout pour assurer le bonheur de sa petite famille. Ce qui comptait le plus au monde, c'était sa femme et sa fille.

Une mauvaise nouvelle avait pourtant assombri la naissance de Marie-Andrée : les médecins avaient dû procéder à une hystérectomie totale. Martine n'aurait plus d'enfant. Cette nouvelle les attrista, mais ils étaient tellement comblés par la naissance de leur petite fille que le bonheur l'emporta...

Un cri retentit...

– Non!... Non! Non...Nooooonnn! hurle Lucien qui émerge de sa douce rêverie et retrouve son horrible réalité : la cellule de sa prison. Les gardiens accourent aussitôt, craignant le retrouver pendu, mais il est allongé sur son lit et pleurait. Lucien n'est pas homme à s'enlever la vie. Elle ne lui appartient pas, il ne peut s'arroger le droit d'en disposer, afin d'échapper à ses responsabilités. Il appartient à son Créateur. Telle est sa conviction profonde. Calmé, il se rendort. Demain ne sera pas facile, mais c'est la route qu'il a choisie.

Quand il descend du fourgon cellulaire qui le ramène au Palais de Justice, une meute de journalistes l'attend. Puis, c'est l'interminable marche vers le tribunal, d'un couloir à l'autre. Le silence le plus total marque son arrivée dans la salle d'audience. Son procureur s'approche et demande qu'on lui retire les chaînes. Toujours

sobrement vêtu, le prévenu s'avance d'un pas lent vers la grande table de bois vernie usée par le temps et il s'assoit sans bruit. Tous les regards sont tournés vers lui, épiant ses moindres gestes, cherchant une émotion ou un signe de défaillance.

Précédé de son commissionnaire, le Juge Bastien fait son entrée...

– Tout le monde debout! ordonne l'huissier.

« *Il ne manque que les applaudissements...* » pense en lui-même Lucien, pendant que le juge prend place sur le banc.

Le Juge Bastien, qui siège au tribunal depuis quinze ans, possède sur le bout des doigts les règles du droit et la jurisprudence. Dans le milieu des avocats, personne ne saurait mettre en doute son intégrité, pas plus que la sévérité de ses sentences. Pour lui, les faits comptent dans sa décision.

Le charabia des longues procédures recommence. Objection acceptée ou rejetée, témoignages des policiers, des experts, dépôt des pièces à conviction...

Lucien n'a rien à faire de ce qu'on dit, démontre, prouve, réfute ou accepte. Il sait ce qu'il a fait et pourquoi il l'a fait. Il s'est lui-même reconnu coupable et sa sentence sera de passé le reste de sa vie en prison, sa prison intérieure. Celle des hommes ne le touche pas.

Coup de théâtre, un témoin-surprise est appelé à la barre. Pour la première fois depuis le début du procès, il tourne la tête, l'air agité.

Après avoir décliné son nom, âge et occupation, Marie-Andrée se livre aux questions des avocats.

– Mademoiselle Comeau, demande doucement Me Dufresne. Vous êtes bien la fille de Lucien Comeau ici à ma gauche?

– Oui, monsieur.

– Parlez-nous de votre père?

– C’est un homme merveilleux qui a travaillé dur toute sa vie, afin que notre vie à nous, ma mère et moi, soit confortable et agréable. Il nous a aimées et protégées. C’est le père que beaucoup d’enfants auraient souhaité avoir. Il est doux, patient et rieur. Voilà en quelques mots ce que je peux vous en dire.

– Parlez-nous de votre mère?

– Objection, Votre Honneur! Je ne vois pas en quoi un portrait de famille peut nous éclairer dans cette affaire. Lucien Comeau est accusé d’avoir tué Louis Cauchon. La personnalité de son épouse n’a rien à voir avec son geste, argumente Me Eugène Duval, procureur du Ministère.

– Objection rejetée, lance le juge Bastien. Continuez mademoiselle.

– Ma mère était une femme au cœur d’or. Elle et mon père formaient un couple exceptionnel. Ils ont été pour moi de merveilleux parents. Elle n’élevait la voix qu’en de rares occasions et riait presque toujours. Elle était bonne, douce, affectueuse et surtout, généreuse.

Marie-Andrée a peine à retenir ses émotions.

– Prenez votre temps, mademoiselle, dit Me Dufresne.

– Ma mère était une femme qui aimait la vie et son mari. Elle n'est plus parmi nous. On l'a violée, martyrisée et tuée, dit-elle dans un sanglot.

Les gens murmurent dans la salle. Certains s'essuient les yeux.

– À l'ordre, sinon je fais évacuer la salle, intervient le Juge Bastien.

Et se tournant à nouveau vers Marie-Andrée, il ajoute...

– Calmez-vous, mademoiselle. Si vous avez besoin de quelques minutes, je peux suspendre l'audience pour vous permettre de récupérer.

– Laissez ma fille tranquille. Cessez de la torturer. Vous n'avez pas le droit, crie Lucien, rouge de colère. Elle n'a rien à voir dans ce que j'ai fait.

– Monsieur, je vous interdis d'intervenir ainsi. Si vous recommencez, je me verrai dans l'obligation de vous faire ramener en cellule et le procès se poursuivra en votre absence, ordonne le Juge.

– Veuillez nous excuser, votre honneur... S'empresse de dire Me Dufresne qui tente de calmer son client en lui expliquant qu'il ne doit pas fournir à la Poursuite des éléments qu'elle pourrait utiliser contre lui.

Lucien se rassoit les poings fermés sur la table. Un gardien s'est rapidement approché, mais l'avocat lui fait signe de retourner à sa place. Pendant ce temps, Marie-Andrée pleure. L'intervention de son

père l'a profondément bouleversée. Cet homme, avec ses yeux pleins de colère et de haine, ne ressemble en rien au père qu'elle a connu.

– Votre Honneur, j'en ai terminé avec, mademoiselle Comeau. Je ne peux lui en faire subir davantage.

– Me Duval, avez-vous des questions à poser au témoin?

– Votre Honneur, je n'avais pas l'intention d'appeler mademoiselle Comeau à la barre, mais considérant que mon confrère m'en donne l'occasion, j'aimerais lui poser quelques questions.

– C'est votre droit, Maître.

– Mademoiselle, la réaction de votre père ne semble pas tout à fait correspondre au portrait que vous en avez tracé dans votre touchant témoignage. Lui arrive-t-il souvent de se montrer colérique et agressif, comme il vient de le faire à l'instant?

– Non. C'est la première fois que je le vois dans cet état. Jamais mon père n'a élevé la voix, ni avec nous, ni avec personne.

– En votre présence, je le conçois, mais hors de votre présence, n'avez-vous jamais entendu raconter qu'il avait frappé quelqu'un, ou ne s'est-il jamais fâché contre quelqu'un au point de vouloir le frapper?

– Non! En vingt ans, je n'ai jamais entendu quelqu'un dire que mon père avait été violent de quelque manière que ce soit.

– Vous avez été témoin de son comportement dans ce tribunal, que pensez-vous de ce qu'il a fait à Louis Cauchon?

– Objection, votre Honneur, lance aussitôt Me Dufresne. Mon client n’a pas encore été reconnu coupable. Mon savant confrère n’a donc pas à faire mention de gestes qu’aurait posés mon client à l’endroit de la victime. Ce sont des allégations, des affirmations gratuites.

– Objection retenue. Maître, faites que je n’aie plus à vous rappeler à l’ordre. Vous avez suffisamment d’expérience pour nous faire grâce de ce genre de commentaire dont vous connaissez les conséquences.

– Bien, Votre Seigneurie, je retire ma question.

– Veuillez retirer des notes sténographiques tout ce qui se rapporte à la question rejetée, ordonne le juge à la sténotypiste.

– Je n’ai plus d’autre question pour le moment, Votre Honneur. Je me réserve cependant le droit d’entendre à nouveau mademoiselle Comeau.

– En ce cas, nous allons ajourner quelques minutes. Cette suspension d’audience permettra aux esprits de se refroidir, lance le Juge en se levant.

Dès le départ du juge, les jurés quittent à leur tour, suivis de près par l’accusé et son procureur. Ce dernier se faufile avec lui par la porte du quartier cellulaire.

– Monsieur Comeau, vous venez de détruire une partie de ma preuve en agissant comme vous l’avez fait. Je vous avais pourtant mis en garde contre ce genre d’intervention. Vous allez démolir ce que le

docteur Ampleman a si soigneusement préparé et dont il s'apprête à témoigner.

– Je vous avais demandé de laisser ma fille en dehors de tout ça, répond Lucien d'une voix pleine de reproches.

– Écoutez, je sais que vous refusez de vous défendre, mais de grâce, ne m'empêchez pas de le faire à votre place. Votre fille m'a demandé d'assumer cette charge. Elle a le droit d'espérer un jour voir son père sortir de prison. Vous ne devez pas penser qu'à vous. Bon Dieu! Soyez raisonnable!

– Quand je sortirai de prison, ce sera les pieds devant. Je le sais, vous le savez et ma fille le sait aussi.

– Nous avons une chance de toucher les jurés. Peut-être feront-ils une recommandation sur sentence ou, mieux encore, diminueront-ils l'acte d'accusation. Si vous êtes reconnu coupable d'un homicide involontaire, la peine de prison qui vous sera imposée sera considérablement moindre. C'est ce qu'il faut espérer. Je vous en prie, ne détruisez pas cette chance, si petite soit-elle, en vous montrant sous un jour qui ne vous est pas habituel.

– Alors, laissez ma fille tranquille. Elle souffre suffisamment comme ça. Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour ma femme, mais aussi pour elle. Alors, agissez comme vous voulez, mais je vous le répète, laissez ma fille tranquille, sinon je ne réponds plus de moi. Et que ce pourri d'avocat ne s'avise pas de la faire souffrir davantage. Sinon, il faudra plusieurs gardiens pour me retenir. Elle a tellement souffert à la mort

de sa mère que... Je l'ai vue complètement effondrée. Je l'ai consolée des jours et des jours durant. Elle a pu reprendre ses études, mais non sans difficulté. Je sais qu'elle ira loin dans sa vie si je ne suis pas derrière elle comme un poids mort. Qui sait si un jour ce salaud ne se serait pas attaqué à elle? Je voulais qu'elle puisse dormir en paix. Vous comprenez ça? Votre Justice m'a pourri l'existence et je vomi rien que d'y penser. Cette supposée Justice a libéré Cauchon ; moi, je lui ai appliqué ma sentence, celle qu'il méritait. Son procès fut la plus grande mascarade que j'ai vue de toute ma vie. Je m'étais fait une tout autre image de la Justice, mais aujourd'hui, j'en connais le vrai visage. Faites votre travail et laissez-nous en paix.

Tête basse l'avocat demande qu'on lui ouvre la porte. Un gardien annonce du même coup la reprise de l'audience. Le petit groupe se dirige vers la grande salle et chacun reprend sa place. Le procureur de la Poursuite insiste pour que l'accusé conserve ses chaînes aux pieds, mais le Juge Bastien en décide autrement. Le procès continu sans autre incident. En fin de journée, Lucien est ramené au centre de détention de Québec, tandis que Marie-Andrée retourne à sa chambre d'hôtel.

Elle est tellement secouée qu'elle a peine à conduire. Pour la défendre, son père s'est encore une fois nui. Elle n'a eu qu'à observer la réaction des jurés, du juge et du procureur du Ministère public pour s'en rendre compte. Même dans des circonstances aussi tragiques pour lui, il n'a pas hésité à vouloir la protéger en jouant sa

propre vie. Alors qu'elle avait la chance de pouvoir défendre son père, elle n'a fait que cafouiller. Trop prise par l'émotion, elle a été incapable d'exprimer ce que contenait véritablement son cœur. Marie-Andrée a honte d'elle.

Une fois dans sa chambre, elle saisit la photo encadrée qu'elle traîne avec elle depuis la mort de sa mère. On y voit sa grand-mère et sa mère, les deux femmes qui ont le plus compté dans sa vie. Elles lui sourient. Derrière elles, son père les enlace de ses bras puissants. Son visage dégage la douceur et l'amour. C'est elle qui avait pris cette photographie à l'anniversaire de ses seize ans. Ce fut la dernière photo de sa grand-mère Irène, cette femme, dont les cheveux d'argent cachaient tant de sagesse. Marie-Andrée s'était longtemps reproché de n'avoir pensé qu'à son propre bonheur et de ne pas avoir su voir la mélancolie qu'elle avait dans les yeux. Le sort, parfois cruel, a voulu qu'elle soit hospitalisée dès le lendemain de cette fête. Elle se souvient de cette journée de tristesse à son retour de l'école, le visage de sa mère en disait long.

– Maman, que se passe-t-il?

– Je ne sais trop comment t'annoncer cela. J'arrive de l'hôpital.

– Qu'est-ce que tu as? Pas le... cancer!

– Non ma chérie, pas moi.

– C'est papa?

– Non, grand-mère.

– Mamie! Non, dis-moi que ce n'est pas vrai. Elle était là hier, avec nous et elle riait en me taquinant...

– Elle le savait depuis longtemps, mais elle refusait de nous embêter avec ça. Le médecin m'a expliqué qu'il y avait eu une détérioration soudaine. Je n'ai pas tout compris, j'avais trop de peine à écouter. Tu sais, grand-maman Comeau a toujours dissimulé ses problèmes de santé...

Marie-Andrée laisse la peine sortir de son cœur ; elle serre contre sa poitrine l'image de celle qu'elle a tant aimée. Un fracas soudain la ramène à la réalité... Elle retire la photographie des débris de verre, et pose ses lèvres sur chacun des visages.

« Pauvre papa, non seulement je t'ai trahi, mais j'ai été incapable de te défendre... »

Elle pleure son impuissance et sa détresse devant ces tourments qui la brisent. Épuisée, elle s'endort, malgré les rayons du soleil couchant qui frappent encore à sa fenêtre.

Partie huit

Une autre journée de procès qui commence. Marie-Andrée, assise derrière son père, lui adresse un sourire timide. Pour une fois, Lucien ne se détourne pas, il la contemple tendrement. Elle est épuisée.

Me Dufresne appelle le docteur Ampleman à la barre. Il faudra plus de quatre heures au psychiatre pour exposé son rapport de près de deux cents pages sur Lucien Comeau. Par moment, le jury semble complètement perdu devant les explications du spécialiste, qui conclut en disant que l'accusé n'a été que l'arme de sa conscience et de ses émotions. Un jour entier, Lucien aurait été coupé de la réalité ; il aurait été dans un état tel qu'il serait en quelque sorte devenu un autre homme doté d'une autre personnalité. Sain d'esprit, jamais il n'aurait pu accomplir ce qu'il a fait. C'est d'ailleurs cette dualité entre les deux personnalités, le Comeau normal et le Comeau anormal, qui a amené Lucien à se livrer aux policiers. Il ne pouvait plus, dans son état normal, supporter cette culpabilité.

Me Dufresne appelle Lucien à la barre.

– Monsieur Comeau, si nous revenions sur certains événements tragiques qui se sont produits au cours de l'été dernier. Votre épouse, Martine Comeau a été victime d'un meurtre à votre domicile. Est-ce exact?

– Lucien ne répond pas. Il baisse la tête.

– Monsieur Comeau, vous devez répondre aux questions de votre avocat, ordonne le juge.

– Je n'ai rien à dire. Je refuse de répondre aux questions. C'est mon droit.

– Monsieur, dois-je vous rappeler que vous vous exposez à des poursuites pour mépris de Cour

– Je ne méprise personne. Je n'ai aucune confiance en ce tribunal, pas plus qu'en la Justice qu'il représente.

Me Dufresne a les yeux presque sortis de leurs orbites, tant il est surpris par la réponse de son client. Les mains ouvertes devant lui, il se tourne vers le juge, comme s'il l'implorait de faire preuve de compréhension. Ce dernier prend aussitôt la parole.

– Monsieur Comeau, vous avez le droit d'expliquer au tribunal...

– Je n'ai rien à expliquer, l'interrompt Lucien.

– Votre Honneur, je ne pouvais prévoir le comportement de mon client. Veuillez nous excuser.

Me Henri Dufresne se retire vers son siège et Lucien s'apprête à quitter le banc des témoins.

– Votre Honneur lance Me Eugène Duval, je désire poser quelques questions au témoin.

– Procédez, Me Duval.

– Monsieur Comeau, avez-vous tué Louis Cauchon?

Lucien s'arrête, relève la tête et fixe le procureur droit dans les yeux.

– Ne tentez pas de m'intimider, monsieur Comeau. Contentez-vous de répondre à ma question.

– Je n'ai rien à dire, pas plus à vous qu'aux autres.

– J'en ai terminé avec le témoin, annonce l'avocat, un léger sourire aux lèvres. Il sait maintenant que plus rien ne sauvera l'accusé.

– Lucien Comeau, je vous condamne séance tenante à dix jours de prison pour outrage à ce tribunal et à ce qu'il représente, conclut le juge Bastien. Procédez

– Lucien regagne sa place et Me Dufresne se penche vers lui.

– Alors, vous voulez vraiment passer le reste de vos jours en prison?

– Je vous avais prévenu que je ne dirais rien.

– Vous n'êtes pas raisonnable. Nous avons une chance que la sentence soit moins sévère et que vous puissiez un jour, recouvrer la liberté.

Lucien se lève et se tourne vers le juge...

– Monsieur le juge, je désire me prévaloir du droit que m'accorde la loi de plaider coupable aux accusations qui sont portées contre moi. Je sais que c'est mon privilège. Je plaide coupable.

Un murmure parcourt la salle. Le juge doit, encore fois, rétablir l'ordre. Sans en entendre davantage, la plupart des journalistes se ruent vers l'extérieur, afin de se servir de leur téléphone cellulaire. L'invraisemblable nouvelle demande à être diffusée immédiatement après ce coup de théâtre.

– Votre Honneur, s'empresse d'intervenir Me Dufresne.

– Me Dufresne, je pense que votre client est sain d'esprit. Ce qu'il vient de déclarer à cette Cour est légal. Monsieur le Greffier, veuillez enregistrer le plaidoyer de culpabilité de l'accusé Lucien Comeau. Mesdames et messieurs du jury, votre travail se termine ici. Je vous libère séance tenante. Messieurs les procureurs, l'audience est suspendue jusqu'à demain quatorze heures, alors que j'entendrai vos plaidoyers sur sentence...

Henri Dufresne et le docteur Ampleman sont interloqués par le comportement suicidaire de l'accusé. Ils se regardent sans vraiment croire ce qui vient de se produire. Le médecin s'approche...

– C'est la réaction que je craignais...

Me Dufresne est trop abasourdi pour répondre au psychiatre qui quitte la salle d'audience, déçu que les choses se terminent ainsi, car

il avait cru pouvoir faire acquitter cet homme, ou à tout le moins, faire réduire l'acte d'accusation.

L'avocat sait que son client est d'une honnêteté sans borne et que le geste qu'il vient de poser en est le résultat. Il comprend que Lucien Comeau ne pourra supporter d'être acquitté ou libéré de l'accusation portée contre lui.

– Votre Honneur, le crime dont est accusé Lucien Comeau est le crime le plus révoltant, le plus répugnant et le plus abject qu'il m'ait été donné de voir dans toute ma carrière. L'accusé, qui a plaidé coupable, reconnaît avoir torturé et tué Louis Cauchon. Les photographies mises en preuve démontrent que ces actes ont été commis avec une barbarie intolérable dans notre société. Pour ces raisons, je requiers la sentence maximale pour cet homme, la prison à perpétuité. Je vous prie de croire votre Honneur, que si la peine capitale existait encore dans notre pays, je l'aurais sans doute exigée. La sentence doit être exemplaire, afin de dissuader quiconque serait tenté d'agir comme cet homme l'a fait, en se substituant à la Justice.

– Me Dufresne, je vous écoute.

– Votre Honneur, mon client, comme vous l'avez sans doute constaté, est un homme détruit par la douleur. Il n'est pas ce barbare décrit par mon confrère. Cet honnête citoyen vivait un bonheur parfait avec les siens, jusqu'à ce que son épouse soit violée, torturée, puis assassinée à son domicile. C'est lui qui en a fait la découverte, il faut imaginer le choc émotif que cela peut causer à un homme. Le

docteur Ampleman est venu nous expliquer comment Lucien Comeau avait réagi à cette tragique épreuve. Il nous a tracé le portrait réel de Lucien Comeau, mais celui-ci n'a pas voulu en tenir compte, et encore moins en profiter. Mon client ne représente aucun risque pour la société. Le crime qu'on lui reproche a été provoqué par cette mort atroce que fut celle de son épouse. Bien sûr, Louis Cauchon a été acquitté des accusations portées contre lui. Cependant, il faudrait peut-être examiner pourquoi et en vertu de quoi Cauchon, la victime dans ce dossier qui nous préoccupe aujourd'hui, a été acquitté. Tout au long du procès, Lucien Comeau a refusé de se justifier. Il aurait pu, n'eût été de sa profonde honnêteté, tout faire pour s'en sortir. Mais non, Votre Honneur, il a refusé de collaborer avec ce tribunal, tout comme avec son procureur. Il a tout mis en œuvre pour recevoir le châtement qu'il croit mériter. Ce n'est pourtant pas à l'accusé à décider de sa sentence, mais bien à la Cour. Nous savons tous qu'il n'appartient à personne de se faire justice. Néanmoins, je demande au tribunal d'exercer sa clémence. Après son crime, Lucien Comeau devient parfaitement conscient de l'illégalité de ses gestes puisqu'il s'est livré de lui-même à la police, alors que cette dernière ignorait même l'existence de ce crime. Le jury l'aurait sans doute reconnu coupable, car il refusait de se défendre et refusait aussi que l'on fasse souffrir sa fille Marie-Andrée, au profit de sa propre défense. Malgré cela, je reste convaincu qu'il aurait demandé votre clémence, comme je me permets de le faire aujourd'hui. Oui, Lucien Comeau a tué, mais pour quelle raison l'a-t-il fait? Il n'y a aucun doute dans mon

esprit que mon client ne récidivera jamais. L'homme qu'il a tué est cet être abject, qui sans aucune pitié, a assassiné madame Comeau. Lucien Comeau souffrira jusqu'à sa mort de ce qu'il a subi, mais aussi de ce qu'il a fait, car ce fut le seul écart de toute sa vie d'honnête citoyen, de bon père et de bon époux. Le condamner à mourir en prison, en quoi cela servirait-il la Justice? Je vous pose la question, Votre Honneur. Voilà, je n'ai rien d'autre à ajouter.

– Accusé levez-vous.

Le juge Bastien fait la lecture de l'acte d'accusation.

– Pour le crime dont vous vous êtes reconnu coupable au cours de ce procès, je vous condamne à la prison à perpétuité. C'est ce que m'ordonne la Loi. Ce qui veut dire que vous n'aurez droit à aucune libération avant vingt-cinq ans. Que Dieu vous protège et vous vienne en aide.

Lucien offre déjà ses poignets et ses chevilles aux gardiens. Son visage n'a pas bronché. Il n'ose regarder Marie-Andrée qui vient d'éclater en sanglots. Puis, les gardiens le ramènent à la prison de Québec. Eux aussi sont déçus. Ils auraient souhaité qu'il se défende et qu'il puisse bénéficier d'une condamnation réduite. Depuis qu'il est sous leur garde, Lucien a attiré leur compassion.

Le lendemain en après-midi, Lucien est demandé au parloir. Il éprouve un profond malaise lorsqu'on lui annonce qu'il s'agit de sa fille. Il hésite. Il se sent coupable de lui faire l'affront d'un refus. Elle ne mérite pas d'être ignorée, pas tout de suite.

Lorsqu'il entre dans la petite salle, Marie-Andrée se jette dans ses bras comme jamais elle ne l'avait fait auparavant. Il voulait résister, lui faire comprendre qu'ils doivent se séparer définitivement, mais il ne peut pas, il n'en a pas la force. Marie-Andrée est de son sang et de celui de Martine.

– Papa, merci d'avoir accepté de me voir une dernière fois avant que tu ne quittes pour le pénitencier.

– Je suis heureux que tu sois venue. Je ne l'aurais pas exigé de toi. Tu es là et j'en suis très heureux. Moi aussi je voulais te parler, mais je n'en avais pas trouvé le courage. Il nous faut dès maintenant régler certaines affaires qui sont d'une grande importance pour nous deux.

– Je ne comprends pas.

– Voilà. Je voudrais que tu m'écoutes sans m'interrompre.

– Je vais essayer, papa.

– Je voudrais d'abord que tu saches que je t'aime du plus profond de mon cœur. Je sais que parfois je t'ai donné l'impression que je t'avais abandonnée, mais détrompe-toi, tu es et tu resteras toujours ma petite fille adorée. J'ai un minimum de vingt-cinq ans à passer en prison. Pendant tout ce temps, nous vivrons séparés. Je sais que ce que je te demande n'est pas facile, mais je veux que tu t'éloignes de moi parce que je ne serai plus là pour être ton père. C'est plus raisonnable ainsi. Tu as toute ta vie devant toi, ce n'est pas mon cas. Depuis un an, tu viens de passer par des moments pénibles, atroces

parfois. Tu as besoin de reprendre une vie plus calme et plus saine. Ce n'est pas en courant les prisons que tu retrouveras la stabilité. Si tu veux poursuivre tes études et réussir comme tu l'as toujours souhaité, tu dois t'éloigner de moi. Je ne ferais que te nuire et embrouiller ton esprit. Tu as besoin de toutes tes forces et de toute la tranquillité possible. Quant à moi, je vais m'adapter à cette situation que j'ai provoquée en toute connaissance de cause. Je dois t'avouer que j'ai longtemps hésité avant d'agir comme je l'ai fait, à cause de toi. J'ai pourtant décidé que mon devoir était de venger Martine, au nom de tout l'amour qu'elle m'avait donné au cours des vingt-quatre ans où nous nous sommes aimés. Tu vois, sans elle, je ne suis plus rien. Plus d'amour, plus de plaisir, plus de rêve, plus d'avenir et plus de vie. Je ne suis qu'une enveloppe vide, un homme qui survit et survivra dans la solitude de son cœur.

Lucien s'arrête quelques instants. Il lutte contre les larmes qui veulent poindre à ses yeux. Il prend une grande respiration et poursuit. Il doit parvenir à la convaincre.

– Nous n'avons jamais parlé ensemble de ta mère et de moi. Aujourd'hui, je voudrais que tu saches comment je la voyais dans mon cœur. C'est une chose qu'un père ne discute jamais avec son enfant, il garde cela pour lui seul. L'homme est ainsi fait. Il a souvent de la difficulté à exprimer ce qu'il ressent par des mots. Il veut qu'on le voie fort, invincible et capable de faire face à n'importe quoi. Tu vois, il aura fallu que je pose ces gestes ignobles pour m'en rendre

compte. Depuis que je suis en prison, j'ai eu beaucoup de temps pour réfléchir à ma vie. J'ai failli dans beaucoup de choses. J'aurais dû vous dire plus souvent combien je vous aimais. Peut-être, ai-je eu peur de paraître faible, je n'en sais rien. Je veux profiter de cette dernière occasion pour t'exprimer tous ces sentiments que j'ai gardés secrets. J'aimais ta mère et j'aime encore ta mère. Martine était ta mère, mais aussi ma compagne et le complément nécessaire à ma vie. Je ne peux concevoir, encore aujourd'hui, vivre sans elle. Je ne pourrai plus jamais la toucher, mais elle est toujours avec moi, emprisonnée dans mon cœur. Voilà, c'est tout ce que je voulais te dire sur elle. Et puis, il y a toi et moi. Je te supplie de respecter ma demande. Je veux que tu m'oublies et que tu te fasses à l'idée de ne plus venir me voir. Cela me ferait trop mal de te recevoir en prison, sans pouvoir te serrer contre moi ni te parler comme je le voudrais parce que nous sommes séparés par un grillage ou une vitre. De toute manière, ma vie en prison ne te sera d'aucun intérêt. Je ne veux surtout pas que la tienne soit brisée à cause des gestes que j'ai posés. Tu n'as rien à y voir. Fais ta vie, ma chérie. Je serai toujours avec toi dans ton cœur, je le sais. Toi aussi tu seras toujours dans le mien. Je te demande pardon pour tout le mal que je t'ai fait. Voilà, c'est ce que je voulais te dire. Mon plus grand souhait est que tu acceptes ce que je t'ai demandé. Un jour ma chérie, tu rencontreras un homme que tu aimeras de tout ton cœur et moi, je serai de trop. Pire encore, je serai en prison. C'est inhumain de demander à quelqu'un d'être fidèle, quand l'autre est retenu pour vingt-cinq ans entre quatre murs.

– Papa, je sais que, même si je ne respectais pas ton désir, tu refuseras de te présenter au parloir. Pourtant, j’aimerais que l’on puisse garder contact. Aujourd’hui, je n’ai pas la force de te répondre. Je suis bouleversée et confuse. Je n’arriverais pas à tout te dire ce que mon cœur voudrait exprimer. Tu connais mon adresse, je voudrais que tu m’écrives. J’ai besoin de garder ce contact avec toi.

– Bon, si tu y tiens, je t’écrirai.

– Les visites sont terminées, clame une voix dans un haut-parleur.

Lucien serre sa fille contre lui ; il embrasse ses doux cheveux qu’il caresse du bout des doigts. Puis, il relâche son étreinte et tourne des talons brusquement. Des larmes lui remplissent les yeux, mais elle ne doit pas les voir.

Marie-Andrée reste là, regardant son père partir une dernière fois. Elle respectera sa volonté. Il lui faudra beaucoup de courage et de force, mais elle tiendra sa promesse, croyant au fil du temps parvenir à convaincre son père de changer d’idée.

Partie neuf

Lucien est seul dans le fourgon qui le conduit au Centre de réception de Sainte-Anne des Plaines, où il sera évalué avant d'être assigné à un établissement du réseau des pénitenciers fédéraux.

Les papiers de décharge signés, les deux gardiens accompagnateurs reprennent la route. Désormais, Lucien Comeau n'existe plus pour la prison provinciale de Québec.

Le nouvel arrivant est aussitôt conduit pour la séance d'identification, prise d'empreintes digitales et photographies sous tous les angles avec numéro d'identification fédéral. À partir de ce jour, il ne sera plus qu'un vulgaire numéro.

Lucien est passé dans les lignes majeures du crime, comme se désignent les détenus des pénitenciers fédéraux. Qu'y a-t-il de si différent? Mis à part la dimension incroyable du complexe pénitentiaire, ce sont les mêmes longs couloirs ternes, les mêmes portes défraîchies avec des barreaux. Seules les couleurs changent le décor.

– Je suis le sergent Courchesne. Si tu as besoin de quelque chose, si tu as à te plaindre, c'est à moi que tu t'adresses. Dans l'aile où tu seras logé, c'est moi le patron. Rien ne s'y passe sans que j'en sois informé. Compris?

– Bien monsieur, se contente de répondre Lucien.

– Maintenant, avance.

Courchesne marche derrière Lucien, demeurant un peu en retrait de ce nouvel arrivant. L'une après l'autre, sur un signe de l'officier, les portes s'ouvrent devant eux et se referment aussitôt.

– À droite, ordonne le sergent.

Au bout de quelques minutes, ils atteignent les rangées de cellules où logent les prisonniers ayant reçu les plus lourdes sentences.

– Voilà tes nouveaux locaux pour les prochains mois, lance le sergent en désignant l'ensemble du quartier cellulaire. « Cellule quatre... », ordonne le sergent à son subalterne. Le gardien place la main sur l'épaule de Lucien et le dirige vers l'endroit désigné. Chemin faisant, plusieurs détenus l'examinent des pieds à la tête, sans pour autant lui adresser la parole. Lucien est laissé seul jusqu'au souper, porte ouverte.

– Je suis Paul Corbin, ton voisin de cellule. Tu n'as qu'à me suivre et tu apprendras rapidement leurs règlements de merde.

– Moi, c'est Lucien Comeau.

– Le gars qui a tué et torturé l'assassin de sa femme?

- Les nouvelles vont vite, reprend Lucien d'un air surpris.
- Tu apprendras que dans les prisons, tout se sait à la vitesse de l'éclair. Ici, tu ne peux rien cacher.
- J'en prends bonne note.
- Le souper est à dix-sept heures trente. La nourriture n'est pas trop mal. On se revoit tout à l'heure. Prends le temps de t'installer.



Au bout de quelques jours, Lucien se fait au rythme et aux habitudes de sa nouvelle prison. Son dossier de placement progresse. Deux fois, il rencontre un agent de placement. On l'informe qu'il faudra de quatre à six semaines pour qu'il soit relocalisé dans un autre pénitencier.

De temps à autre, Lucien discute avec Corbin. Jamais ils ne parlent de leur sentence ou de ce qui les a conduits là où ils sont. « Au pen, comme dit Paul, vaut mieux se mêler de ses affaires. Déroger de cette règle peut t'amener de graves ennuis. Le risque est grand d'être pris à partie par l'un ou l'autre des groupes qui se font la guerre. »

Lucien salue lorsqu'on le salue et parle lorsqu'on lui parle. Depuis son arrivée, peu de gens, mis à part Corbin, se sont intéressés à lui. Les gardiens, surnommés aussi les *screws* (mot qui désigne les gardiens de prison), parlent rarement aux prisonniers qui le leur rendent bien. Parler à un *screw*, c'est se faire des ennemis.

Son seul contact avec l'extérieur provient des lettres de Marie-Andrée. Elle a repris ses cours à l'université. Ce qui est le plus difficile pour elle, c'est que son père soit en prison et qu'elle ne puisse le visiter. Elle ne sait pas encore que Lucien a fait une demande d'affectation sur la Côte-Nord, au pénitencier de Port-Cartier. Il tient à mettre le plus de distance possible entre eux, par crainte de succomber à l'envie de revoir sa fille. Elle n'aurait pas à insister bien longtemps. Il s'ennuie. Sa vie au pénitencier est beaucoup plus difficile qu'à la prison de Québec. Là-bas, il se sentait près de chez lui.

Il ne lui reste plus que son passé et ses souvenirs pour s'y réfugier. Son plan de vengeance n'avait pas eu l'effet escompté. Il avait cru pouvoir se libérer de sa souffrance en l'accomplissant, mais il s'est trompé sur toute la ligne. Il n'était pas redevenu celui qu'il était. Il était aigri, irritable et agressif. Lui, si actif, ne savait plus quoi faire de ses dix doigts. Seules les lettres de Marie-Andrée parvenaient à lui procurer un peu de joie. Combien de temps pourra-t-il tenir?

– Comeau, tu pars pour Port-Cartier. Ta demande est acceptée, lance le sergent Courchesne en entrant dans la cellule. Prépare tes affaires et règle ta cantine. Ton compte en banque sera transféré avant ton arrivée là-bas.

Lucien s'assoit à sa table pour écrire à Marie-Andrée. Sa main tremble en lui annonçant la nouvelle. Il devine sa déception, mais elle

doit l'oublier. Comment une jeune femme pourrait-elle dire à son compagnon : mon père est au pénitencier pour vingt-cinq ans?

Le lendemain matin, deux prisonniers rejoignent Lucien dans la salle des transferts où l'on procède à une fouille minutieuse avant de leur passer les menottes et les chaînes aux pieds. Le fourgon se met en route vers l'aéroport de Dorval sous bonne escorte, où les attend un avion nolisé. Par mesure de sécurité, trois gardiens armés les escortent jusqu'au pénitencier.

~

– Terminus, tout le monde descend, lance un gardien d'une voix forte et éraillée.

Les trois prisonniers marchent l'un derrière l'autre, surveillés de près par des gardiens portant un fusil de calibre douze. Ils montent dans un fourgon. Une fois à destination, c'est la fouille qui recommence, mais cette fois à nu. Lucien est ensuite conduit à la cellule qui lui est assignée. Alors qu'il est à ranger ses effets personnels, une voix se fait entendre derrière lui. C'est celle d'Yves Tremblay.

– Alors Lucien, comment vas-tu?

– Bien! Je ne m'attendais plus à te revoir. J'ignorais ce que tu étais devenu. C'est toute une surprise de te retrouver ici.

– J'y suis depuis quelques mois. Et toi, j'ai appris que t'en avais pris pour une pipe.

- Vingt-cinq fermes.
- Désolé pour toi, tu ne mérites pas ça.
- Tu n’as pas à l’être, j’ai fait ce qu’il fallait pour obtenir ça.
- Quand tu seras installé, viens me rejoindre au E-57, au bout à droite. Je te présenterai des chums.
- Merci! Pas aujourd’hui, je suis fatigué. J’en ai ma claque des promenades. On se verra plus tard.
- Comme tu voudras. Pour le souper, je te garde une place, table E-1.

Lucien n’a qu’une envie, ne voir personne. Marie-Andrée occupe toutes ses pensées. Comment a-t-elle réagi en lisant sa dernière lettre? Allongé sur son lit, il se renferme en lui-même jusqu’à ce que la sonnerie annonce le souper. Il rejoint les prisonniers qui se dirigent vers la cafétéria, où il est un des derniers à entrer. Derrière les comptoirs en *stanless*, des prisonniers font le service. Cabaret en main, Lucien cherche des yeux la table de Yves qui, debout, lui fait signe.

- Les gars, je vous présente Lucien. On s’est connu à Québec. Cé un gars correct. Yves fait les présentations, prénom par prénom. Cé toute des gars avec qui j’ai faite du temps, lance en riant Yves Tremblay.

Chacun des hommes salue le nouveau venu et replonge aussi tôt dans son assiette.

Lucien prend place près d’Yves.

- Comment tu trouves ça ici?, demande Yves.
- J’arrive, j’ai pas eu le temps de tout voir, mais ça semble beaucoup plus beau que Québec et Sainte-Anne.
- T’as l’intention de t’inscrire pour le travail ou les études?
- Je sais pas encore...
- Il y a des secteurs où tu ne peux pas aller, du moins pas encore. Vaut mieux que je te le dise tout de suite. Bibliothèque, cuisine et ménage, touche pas à ça. C’est réservé, les nouveaux y sont très mal vus.
- Je ne comprends pas, dit Lucien étonné.
- Tous les nouveaux commencent à la buanderie, c’est dégueu, mais c’est la règle si tu veux travailler.
- Et si j’y passe pas?
- Ce sera ton problème. Si tu fais la forte tête, j’pourrai pas t’aider. Y’en a qui vont te rappeler à l’ordre. T’as beau avoir fait n’importe quoi dehors, t’es nouveau ici, un bleu comme on dit. Même les *screws* vont t’essayer. Ici, c’est pas Québec, t’auras pas de passe-droit. J’suis prêt à t’aider, mais pas au risque de m’mettre les gars à dos. Tu ferais bien de garder ça en tête.
- Merci! J’essaierai.
- Autre chose! Sois pas agressif. Attends d’être connu, sinon les ennuis vont fondre sur toi à la pelle. T’as beau être solide, tu ferais

pas le poids. Si jamais une bagarre éclate dans la cour ou ailleurs, reste pas dans le coin, t'en mêle surtout pas. Tu vois rien, pis tu dis rien. Première règle de base : sourd, muet, aveugle.

– J'apprécie ton aide.

Le repas terminé, les prisonniers sortent par petits groupes. Certains vont à la bibliothèque ou dans la salle de télévision, alors que d'autres se regroupent dans les couloirs pour bavarder.

Lucien est hésitant. Quelque chose l'incite à être prudent avec Yves Tremblay. Doit-il l'accepter comme ami ou garder ses distances? Bâti comme une armoire à glace, ses multiples tatouages lui donnent une allure de dur alors que ses nombreux passages en prison lui confèrent une certaine notoriété envers le milieu.

Lucien regagne sa cellule, il ne se sent pas prêt à fraterniser avec qui que ce soit. Pendant son absence, quelqu'un est venu déposer une feuille sur son lit. C'est l'aumônier, il veut le rencontrer. Qu'est-ce qu'un prêtre vient faire dans un endroit pareil? Tente-t-il d'accorder le pardon à tous les criminels endurcis? Veut-il les absoudre de leurs péchés, afin qu'ils arrivent pattes blanches devant Dieu?

Lucien ne se sent pas coupable. Pourquoi le serait-il? Parce qu'il a tué une bête féroce?

Vingt-cinq années à passer dans une jungle. Allait-il pouvoir tenir le coup? Il se revoit au tribunal, alors qu'il a plaidé coupable. Comment

avait-il pu poser un geste aussi insensé? Pourquoi n'avait-il pas écouté son procureur?

« *Martine, aide-moi à supporter tout ça. Je t'en prie ne m'abandonne pas* », se dit-il en lui-même, tout en décidant d'aller se promener un peu.

Alors qu'il marche la tête basse, ruminant ses pensées, un solide coup d'épaule l'atteint au thorax.

– Aye! Mon crisse, tu pourrais pas regarder où tu vas.

– C'est toi qui m'a frappé, reprend Lucien.

– T'oses me traiter de menteur?

– Je t'ai pas...

Un violent coup de poing atteint Lucien en plein visage. Il chancelle, puis s'agrippe aux barreaux de la cellule à proximité. Il saigne abondamment du nez. Autour de lui, personne. De peine et de misère, il regagne ses pénates où il s'asperge le visage d'eau froide. Son nez lui fait terriblement mal.

– Qu'est-ce qui se passe demande un gardien? planté devant la porte de la cellule.

– Je crois que j'ai le nez cassé.

– Qui t'a fait ça?

– J'en sais rien. Tout s'est passé si vite.

– Suis-moi à l'infirmerie...

Les deux hommes se dirigent vers le poste d'observation.

– Infirmerie! crie le gardien dans le micro mural.

La lourde porte coulissante s'ouvre devant eux.

Un peu de glace, un calmant et un rendez-vous chez le médecin pour le lendemain et l'affaire est close. De retour dans sa cellule, Lucien tente en vain de se remémorer le visage de son agresseur.

– Que s'est-il passé? demande Yves Tremblay.

– Je n'en sais rien, se contente de répondre Lucien.

– Comment ça t'en sais rien? insiste Tremblay.

– J'te dis que j'en sais rien. Cé tu clair?

– Bon ça va, calme-toi.

– Je suis calme.

– Tu vas devoir te surveiller. Ne reste pas seul, tu risques d'être à nouveau agressé. J'ignore qui t'a fait ça, mais j'le saurai ben.

~

Le docteur Caron confirme le diagnostic. La fracture se résorbera d'elle-même. Lucien devra vivre avec la proéminence osseuse qui en résultera, il n'y a rien d'autre à faire.

Lorsqu'il sort dans la cour intérieure, le froid apporte un certain réconfort à sa douleur. Pendant la nuit, la première neige est tombée. Au cours de l'avant-midi, durant une heure, les prisonniers se sont

amusés comme des enfants lors de la sortie. Ils lancent des balles de neige, visant parois de manière hypocrite les gardiens. Lucien marche un moment mains dans les poches, avant d'être rejoint par Yves Tremblay.

– Lucien, essaie de te souvenir du gars qui t'a frappé. Ça ne peut pas être un gars de notre section.

– Je m'en fiche de qui a pu me faire ça. Je peux t'assurer d'une chose, on ne m'y reprendra plus. À l'avenir, j'aurai les yeux ouverts et la tête haute.

– OK! Je te laisse. J'ai des choses à discuter...

Yves s'éloigne aussitôt et rejoint un petit groupe d'amis, sans inviter Lucien à le suivre, ce qui n'est pas sans soulager celui-ci qui époussette la neige sur un banc et s'y assoit. Cette neige d'automne le ramène longtemps en arrière, alors que Marie-Andrée, âgée de deux ans, découvrait pour la première fois les plaisirs de l'hiver. Il la revoit émerveiller, tentant d'attraper des flocons. Elle avait glissé sur le sol, puis s'était mise à pleurer quelques instants avant d'éclater d'un magnifique rire.

– Comeau, lance une voix derrière lui.

Lucien se retourne. Un homme qui ne lui est pas inconnu prend place sur le banc. C'est un compagnon de Tremblay,

– Qu'est-ce que tu me veux? demande Lucien.

– M'excuser, mon nom est Jacques, mais on me surnomme Jack.

- T’excuser de quoi?
- De t’avoir frappé.
- Pourquoi t’as fait ça?
- Sécurité. On doit savoir, c’est qui les gars qui arrivent, surtout le bleus qui ont jamais faites de prison et qui connaissent pas les règles. Les *stools* (dénonciateur, balance) font pas de vieux os icitte. Fa que, on fait nos propres tests.
- T’avais besoin de me casser le nez?
- Je croyais pas t’avoir frappé si fort.
- Au moins, je vais pouvoir dormir tranquille, maintenant que vous savez que je ne suis pas dangereux pour vous autres.
- On t’a quand même à l’œil pour un boutte.
- Si vous avez du temps à perdre, pas de problème. J’ai vingt-cinq ans à faire, si tu vois ce que je veux dire.
- OK mon gars! À l’avenir tu t’assois à notre table à la cafétéria. Je veux pas te voir ailleurs. C’est ça ou tu restes sans protection. Ici personne est neutre, si tu vois ce que je veux dire...

Une cloche résonne, interrompant la conversation. Le groupe se dirige vers la porte d’entrée. Pour certains, c’est le travail qui reprend, d’autres les études, quant à Lucien... Il n’a pas encore été classifié.

– Comeau, crie un gardien. Tu es assigné à la plomberie et électricité. Suis-moi.

– Charles, je t’amène un nouveau. Il était plombier avant de devenir meurtrier, dit le gardien avec un sourire moqueur.

– Bien monsieur, je vais m’en occuper, répond le contremaître de l’atelier, lui aussi prisonnier depuis de nombreuses années.

– T’occupes pas, c’est un pourri. Suis-moi, j’ai des soudures à te faire faire.

Quand il réintègre sa cellule, Lucien a le cafard. Une enveloppe est posée sur son lit. Son cœur s’emballe, il a peur de ce qu’il pourra y lire. Au parfum que dégage l’enveloppe, c’est de Marie-Andrée. Les mains tremblantes, il commence la lecture, Il s’attend à des reproches, mais elle exprime uniquement ses regrets, son amour, sa solitude et son ennui.

Des bribes de son passé, dont il a maintenant de plus en plus de difficulté à se remémorer remontent à la surface, lui permettant un moment d’oublier sa déchéance. Un léger sourire apparaît sur son visage alors que défilent ces images trop longtemps enfouies. Pourquoi l’homme ne voit-il que le présent ou le passé immédiat? Martine lui disait souvent... « Te souviens-tu? » mais Lucien ne se souvenais jamais.

Pourquoi les hommes ont-ils si peur d’exprimer leur tendresse?

Lucien est immergé dans ses souvenirs quand on annonce la fermeture prochaine des lumières pour la nuit. Le verrouillage des portes débute dans un fracas d'enfer. Ce moment-là, la plupart des gars l'appréhendent. Faire le fanfaron devant les autres, c'est facile et à la portée de tous. Se retrouver seul avec soi-même, plus difficile. Quand il ne trouve pas le sommeil, il arrive à Lucien d'entendre un voisin pleurer. Oui, la solitude fait mal, mais elle est pire encore lorsqu'on est privé de sa liberté. L'homme n'est pas fait pour vivre en cage, pas plus que l'animal.

Si seulement il pouvait revenir en arrière. Non! Il ne faut pas regretter. Martine a été vengée. Soudain, il pense à sa mère. *« Pauvre maman, je me demande bien ce que tu peux penser de ton fils? Tu es partie si vite, fauchée par cette terrible maladie que tu avais cachée pour qu'on ne s'inquiète pas. Si tu avais été là, aurais-je agi de la même manière? Ton amour et ta douceur m'auraient sans doute ramené à la raison et changer d'idée. Je te demande pardon, maman, d'avoir trahi ta confiance. Mon cœur me dit que tu me pardonnes. Merci de m'écouter, maman. Veille sur moi et surtout, empêche-moi de commettre l'irréparable. N'oublie pas Marie-Andrée, protège-là. »*

Sur ces pensées, Lucien ferme les yeux et se laisse glisser dans le sommeil.



Trois mois après son arrivée au pénitencier de Port-Cartier, Lucien reçoit une lettre de son avocat. Me Dufresne lui annonce qu'il a fait appel de la sentence et qu'il devrait avoir des nouvelles incessamment. Lucien avait complètement oublié cette histoire d'appel.

Une lettre de Marie-Andrée lui apprend la vente récente de la maison de la rue des Éperviers, à un prix moindre que celui demandé, vu le drame qui s'y est déroulé. Le nouveau propriétaire a aussi acheté les meubles. Sa voiture a aussi été vendue.

Depuis l'incident avec Jack Simard, les choses se sont progressivement améliorées pour Lucien. Il s'est lié avec les proches d'Yves Tremblay et de Jack. Le jour, il travaille à l'atelier de plomberie, le soir, il joue aux cartes, aux échecs ou aux dames, jeux que les gars lui ont appris. Le temps passe plus vite. Il fréquente aussi la bibliothèque dont s'occupe un copain d'Yves. En échange de cigarette, il lui a commandé quelques bouquins de psychologie.

Le soir, plutôt que de broyer du noir, il s'adonne à la lecture. Il a besoin de mieux se connaître et de s'accepter tel qu'il est devenu. Tous ces bouquins lui procurent une relative paix d'esprit. Il a plus de facilité pour écrire à Marie-Andrée qui, d'ailleurs, lui en fait la remarque.

Sa journée de travail terminée, Lucien se rend à sa cellule avant le souper. Un jeune homme maigrichon l'accueille, la main tendue.

– Je m'appelle Denis Huard, dit le jeune d'à peine vingt ans, perdu dans le monde des adultes. On m'a temporairement assigné cette cellule jusqu'à ce qu'une place se libère dans un autre secteur.

– Pas de problème. Je n'ai rien à redire sur les décisions administratives.

Lucien prend ses affaires et se dirige vers les douches. À son retour, son compagnon de cellule est allongé sur le lit, les yeux fermés. Lucien l'observe quelques instants. Dans la vingtaine, les cheveux brun coupé très court, des boutons sur le visage, une barbe si faible qu'on la distingue à peine, de petites mains aux longs doigts effilés. Il ne doit pas peser plus de soixante kilos. Que peut-il bien faire ici? se questionne Lucien, en prenant son journal pour en terminer la lecture.

Quand le souper est annoncé, Lucien rejoint ses compagnons, suivi aussi tôt par son coloc. Alors que les prisonniers s'agglutinent devant les portes de la cafétéria, une bousculade éclate. Tantôt, il lui a semblé voir Tremblay, Simard et Babin remonter la file des prisonniers. Le calme revenu confirme ses craintes, Huard est recroquevillé sur le plancher et du sang coule de sa bouche. Les trois lascars observent la scène avec un sourire moqueur. Lucien s'approche, mais une main l'arrête.

– Te mêle pas de ça Lucien, lance Roger Pilote, le pied appuyé sur le cou de Huard.

Tandis que le jeune homme tente péniblement de se relever, le visage grimaçant de douleur, un gardien arrive.

– Qu'est-ce qui se passe ici?

– Monsieur, je suis tombé... Quelqu'un m'a accroché par mégarde.

Le gardien décroche sa radio et demande que l'on vienne l'aider à conduire le jeune homme à l'infirmerie, mais Huard insiste pour qu'on le laisse tranquille. Il se dirige vers le comptoir de service où, comme par hasard, il ne reste pratiquement plus rien. Quelques légumes nappés d'une sauce brune lui sont servis.

Cabaret en main, il cherche un endroit où s'asseoir. Aucune place de disponible, les hommes s'étant placés de manière à tout combler. Sous les regards des prisonniers, dans un lourd silence, il avance lentement parmi les tables. Un homme qui porte des anneaux aux oreilles, lui fait signe de s'approcher, ce qu'il fait aussitôt.

Une vague de rire gras déferle dans la salle, alors que Huard se lève d'un bond, l'homme a posé sa main sur ses parties génitales. Il quitte la cafétéria abandonnant derrière lui son plateau. Les gardiens laissent le malheureux regagner sa cellule. Ils ne vont pas se mettre à dos les autres prisonniers pour aider pareille pourriture.

Le souper terminé, les hommes se retrouvent dans la salle de télévision.

– On t'a donné un compagnon de cellule?, s'informe Yves Tremblay.

– Je n’ai rien à voir là-dedans. Je n’ai fait aucune demande, s’empresse de répondre Lucien.

– Tu sais c’est qui ce pourri?

– Pas la moindre idée.

– Tout ce que je sais, c’est son prénom, Denis quelque chose.

– C’est Huard, cette charogne qui a tué le petit garçon retrouvé dans un boisé à Valleyfield. Il lui a presque arraché le pénis avec ses dents.

– Pas au courant. C’est pour ça qu’il s’est fait tabasser tout à l’heure? Je me souviens d’avoir vu quelque chose dans le journal en rapport à ça.

– T’as finalement compris. Peu importe où les *screws* le cachent, y aura toujours quelqu’un pour s’en occuper. Je ne donne pas cher de sa peau. Les criminels sexuels, ceux qui s’attaquent aux femmes ou aux enfants, sont proscrits. Ils doivent se promener avec un bouclier devant et un derrière. Parfois un gars le prend en main et en fait sa tantouze, son vide cul. Il le protège jusqu’à ce qu’il se tanne de lui ou qu’un autre plus fort lui enlève. Parfois, ils sont vendus pour quelques paquets de cigarettes et autres babioles. S’ils sont sans protecteur, ils sont morts.

– C’est quand même un être humain, non?

– Celui qui a tué ta femme. Lui aussi était un être humain, Lucien.

– Ça ne me regarde pas ce qu’il a fait.

– Je te conseille de demander qu'on le sorte de ta cellule, tu pourrais te réveiller avec un cadavre...

Lucien se lève pour retourner à sa cellule. Au même moment, Huard apparaît, cherchant du regard un fauteuil. Il y en a un au fond de la pièce, mais Jack et Yves lui font rapidement comprendre en le bousculant que ce n'est pas sa place. Huard quitte une fois de plus sous les rires. De retour dans sa cellule, Lucien l'avertit tout bas.

– Surveille-toi. Il se pourrait bien que quelqu'un cherche à te faire la peau.

– Ouais, je sais, mon avocat m'a prévenu.

– T'attends pas à ce que j'intervienne en ta faveur. Ici, c'est chacun pour soi et je ne veux pas de problème.

Comme pour confirmer ses dires, Yves et Jack font irruption dans la cellule. Jack saute sur le jeune en le rouant de coups, tandis qu'Yves fait le guet dans le corridor où, histoire de faire diversion, quelques gars circulent en bavardant. Huard est abandonné le visage ensanglanté et à demi conscient sur le plancher de la cellule. Lucien, impuissant, se détourne. Que peut-il faire? Rien! Il sort en laissant derrière lui le jeune homme.

Chaque fois qu'il passe devant sa cellule, il jette un œil discret. Huard pleure, allongé sur son lit. Lucien ressent un profond dégoût pour lui-même. Pourquoi n'est-il pas intervenu? Serait-il devenu insensible à la souffrance humaine?

Huard passe une partie de la nuit à se lamenter de douleur. Il tremble de tout son corps, le visage tourner contre le mur de ciment. Au moins, la cellule est barrée.

– Tu veux un calmant? chuchote Lucien. Il m'en reste deux ou trois.

– Merci de votre offre, je ne peux pas accepter, reprend Huard à voix basse.

– Comme tu voudras.

Au matin, quand il entre dans les douches, Tremblay l'interpelle.

– T'es pas avec ton protégé? mon Lucien.

– C'est pas mon protégé...

– Tu lui as pourtant offert des calmants cette nuit.

– Où vas-tu chercher pareille histoire?

– Je te conseille de me les apporter à la cafétéria, si tu ne veux pas subir le même traitement que Huard. Ne refais plus ce p'tit jeu. Ça pourrait te coûter très cher. N'oublie pas les calmants, je les veux au déjeuner, compris?

– Ça va, tu les auras. J'ai presque pas dormi de la nuit et...

Tremblay quitte sans répondre.

Quand Lucien sort de la douche, un gardien force Huard à y entrer. Quelques prisonniers mouillent alors leur serviette et ils encerclent le jeune homme. Des claquements secs se font entendre, tandis que Huard hurle à pleins poumons. De larges plaques rouges marquent

son corps. Il s'écroule lourdement sur la céramique. On le traîne sous un jet d'eau froide où il reprend conscience. Lucien voudrait ne pas assister à cette scène, mais Simard, planté devant la porte l'empêche de sortir. Nul ne doit quitter avant la fin.

Au déjeuner, Lucien glisse discrètement à Tremblay le petit sachet contenant quatre pilules. Yves, satisfait de cette preuve d'obéissance, sourit en regardant Jack.

Durant les sorties, Huard reste adossé près de la porte où un gardien se trouve en permanence. Son visage est marqué des coups reçus, mais aucun des gardiens ne l'a questionné à ce sujet. Il n'a pas non plus porté plainte à l'administration, il préfère supporter en silence. Bientôt, il sera transféré dans un autre secteur.

Le mercredi soir, comme chaque semaine, la plupart des prisonniers sont réunis dans la salle de télévision pour visionner un film. Lucien n'a pas l'esprit tranquille, Huard n'est pas là. Il lui avait pourtant dit qu'il viendrait. Peut-être a-t-il été attaqué dans la cellule? Un tonnerre d'applaudissements marque le début du film.

L'arrivée de Huard ne passe pas inaperçue. Il se faufile entre les chaises à la recherche d'une place libre. Tremblay et Simard en sont rapidement informés. Le jeune homme vient de prendre place dans la même rangée qu'eux. Alors que Lucien tente de s'intéresser à l'histoire qui se déroule à l'écran, son attention est soudainement attirée par une lueur étrange. On dirait un couteau qui brille. Il

s'apprête à se lever, mais au même moment, Huard bondit comme un fauve en hurlant.

Tremblay fait signe à Simard.

– Cet enfant de chienne doit mourir. Lucien m'a sauvé la vie. Sans lui, j'aurais été percé par ce tit criss de bâtard de Huard.

Partie dix

– Marie-Andrée, il faut que tu ailles au secrétariat. La directrice veut te voir. Plongée dans ses notes de cours, Marie-Andrée ne réagit pas tout de suite à ce que vient de lui dire, Annie qui doit répéter.

– J’y vais..., répond-elle quelques secondes plus tard en ramassant ses affaires.

Au secrétariat, on l’introduit immédiatement au bureau de la directrice.

– Mademoiselle Comeau, asseyez-vous, dit la femme au visage grave. Je ne sais trop comment... Écoutez, il y a quelques minutes à peine, les services correctionnels...

– Mon père?...

– Je regrette mademoiselle. Il semblerait qu’il ait eu un grave accident. On ne m’a pas donné plus de détails. On aimerait que vous rappeliez... Voici le numéro! Je vous laisse quelques minutes...

Marie-Andrée est troublée. Quel genre d'accident peut-on avoir en prison? Son père aurait-il tenté de mettre fin à ses jours? Finalement, elle sort du bureau de la directrice sans avoir trouvé le courage de téléphoner malgré son immense inquiétude. Elle n'a pas trouvé la force d'appeler. Il lui faut rentrer chez elle. Chemin faisant vers la sortie de l'université, elle croise Annie.

– Mon père a eu un accident. Sois gentille, avise les professeurs que je serai absente quelques jours. Est-ce que Luc est encore à la cafétéria?

– Il y était quand je suis parti, en tout cas. Désolée pour ton père..., dit Annie, en pressant le bras de sa copine.

Marie-Andrée se précipite vers la cafétéria. Luc n'y est plus. Tant pis... Une fois à l'appartement, elle contacte le numéro, mais la ligne est constamment occupée. Est-elle prête à entendre ce que l'on va lui dire? Les yeux brouillés de larmes, elle recompose une fois de plus le numéro.

– Je voudrais parler au surintendant Cormier, s'il vous plaît.

– Qui dois-je annoncer?

– Marie-Andrée Comeau, il attend mon appel.

– Ne quittez pas.

De longues secondes s'écoulent...

– Mademoiselle Comeau...

– Qu'est-il arrivé à mon père?

– Pour l’instant, je ne peux pas dire grand-chose. Les événements sont sous enquête policière.

– Sa vie est en danger?

– Son état est critique. Vous feriez bien de venir ici, au cas où...

– J’arrive par le prochain avion. Malheureusement, il n’y a pas de vol pour Baie-Comeau avant demain matin, dix heures. Je vous laisse, on frappe à la porte. Merci!

– Marie, tu es là? chuchote une voix qu’elle reconnaît aussitôt.

D’un bond, elle s’élance vers la porte et se jette dans les bras du jeune homme qui vient d’entrer.

– Luc, papa est blessé gravement... Sa vie est en danger... Il va peut-être mourir..., répète Marie-Andrée dans un état frôlant la panique.

– Calme-toi, je t’en prie, Marie. Calme-toi. Que s’est-il passé?

– Je n’en sais rien...

Luc la serre contre lui et la caresse doucement pour l’apaiser.

– Allez, viens t’asseoir. Nous allons en parler. Il l’entraîne jusqu’à la petite causeuse au matériel usé.

– Si tu me racontais.

– Il n’y a rien à raconter pour l’instant.

– On a bien dû te dire ce qui s’est produit?

– Luc, mon père est en prison... Au pénitencier de Port-Cartier... Il a commis un meurtre.

– Je ne... Ne comprends pas... Ton père est en prison?

Luc se lève et fait quelques pas dans le petit appartement.

– J’en ai le souffle coupé. Pourquoi ne m’en as-tu pas parlé avant?

– J’avais peur de te perdre.

– Je suis déçu que tu ne m’aies pas fait confiance. Et ta mère, où est-elle?

Marie-Andrée éclate en sanglots.

– Elle est... morte.

– C’est ton père qui...?

– Non!

Marie-Andrée entreprend de raconter son histoire. Luc sent bien à quel point il lui est pénible de parler de cette horrible affaire. Il tente de l’interrompre, mais elle tient à aller jusqu’au bout.

– Maintenant tu sais tout. Si tu veux partir, vas-y. Ne te sens pas obligé de rester.

– Tu as contacté l’avocat de ton père?

– Non!

– Tu devrais lui demander ce que tu dois faire.

La jeune femme fouille dans son sac à main, en retire la carte professionnelle de Me Dufresne qu'elle tend à Luc.

– Tu veux le faire pour moi?

– D'accord.

– Tu n'es pas fâché contre moi?

– Pourquoi le serais-je? Rien de ce qui est arrivé n'est de ta faute.

~

Dès son arrivée au pénitencier, Marie-Andrée est reçue par le surintendant Cormier. L'homme est accompagné d'un policier en habit de ville qui s'identifie comme étant le sergent Ghislain Brassard.

– Mademoiselle, votre père a été mêlé, selon toute vraisemblance, à un règlement de compte. Nous savons que ce n'était pas lui la personne visée, mais un certain Yves Tremblay, surnommé « vipère ». Votre père vous a déjà parlé de cet individu?

– Dans ses lettres parfois, il mentionnait rarement ses rapports avec les autres prisonniers.

– Et de vive voix?

– Je n'ai pas parlé à mon père depuis qu'il est au pénitencier. Il refusait de me voir.

– Nous ne sommes pas plus avancés?

– Pendant la séance de cinéma de mercredi, votre père a sans doute vu quelqu'un, armé d'un couteau ou d'un pic artisanal, s'approcher de Tremblay. En voulant le protéger, c'est lui qui a pris le coup. C'est à peu près tout ce que nous savons. Dans ce milieu, les témoins sont très rares. Le surintendant Cormier a des documents à vous faire signer. Je vous laisse donc avec lui. J'oubliais! Votre père est à l'hôpital de la ville, chambre 132.

– Quand pourrais-je aller le visiter?

– Dès que les formalités seront remplies...

– Je refuse de signer quoi que ce soit, dit Marie-Andrée d'un ton ferme. Voici la carte de notre avocat. C'est avec lui que vous devrez communiquer.

– Comme vous voudrez, se contente de répondre le surintendant en refermant la chemise cartonnée qui contient les documents.

– Je veux connaître tous les détails de cette affaire. Mon père était sous votre responsabilité, comme vous dites. Je ne crois pas avoir autre chose à ajouter. Merci!

Dans le taxi qui conduit Marie-Andrée à l'hôpital, elle maîtrise avec peine son angoisse. Elle tremble à l'idée de revoir son père qui lui a tant manqué ces derniers mois. Devant la porte de sa chambre, un policier et un gardien sont en poste. Après s'être identifiée et ils la laissent entrer.

– Papa, tu m'entends? C'est moi, Marie-Andrée. Papa, réponds-moi!

Lucien ne bronche pas, pas même les doigts. Seul le son des appareils trouble le silence. La jeune femme prend la main de son père et la caresse pour lui signaler sa présence.

– Papa, c’est moi. Tout va bien aller, je suis là...

La porte de la chambre s’ouvre et un médecin fait son entrée.

– Docteur, que va-t-il se passer avec mon père?

– Il est difficile de nous prononcer pour l’instant. Il faut que son état se stabilise. L’objet qu’on lui a enfoncé dans le corps a fait beaucoup de dommages. L’hémorragie a été arrêtée, mais la région du cœur a été touchée.

– Il va peut-être mourir, c’est bien ça?

– Sans l’aide du respirateur, il...

– Ne pourrait pas survivre, c’est cela que vous essayez de me dire?

– Oui, c’est ce qui le tient encore à la vie. Il a sombré dans un profond coma. Nous ne pouvons plus grand-chose pour lui, dit le médecin qui quitte aussitôt la chambre.

Marie-Andrée a senti la main de son père bouger. Un vent d’espoir l’envahit, elle enfonce le bouton d’urgence. Une infirmière arrive en trombe.

– Reculez, mademoiselle, vite! Son cœur s’est arrêté.

– Noooooooooonnnn! Ne m’abandonne pas. Papa, je t’en prie...

Une infirmière entre en courant avec un défibrillateur, tandis qu'une autre dégage la poitrine de Lucien. À trois reprises on tente de le ramener à la vie, mais les efforts sont devenus inutiles. Lucien a rejoint sa Martine adorée. La tête appuyée sur la main de son père, Marie-Andrée lui parle à voix basse.

– Papa, tu es libre maintenant. Embrasse maman pour moi. Adieu papa, adieu mon ptit papa chéri.

Marie-Andrée quitte la chambre sans trop savoir où aller. Au bout du corridor, elle s'effondre sur un banc. Une paix intérieure l'envahit progressivement. C'est une douleur atroce pour elle, mais aussi une délivrance pour son père. Lui qui a tant souffert, ne souffrira plus, mais il n'a pas voulu quitter cette terre sans l'avoir une dernière fois près de lui.

Le lendemain, de retour à Montréal, il est trop tôt pour contacter Luc, sans doute encore à ses cours. Elle s'allonge sur son lit et sombre dans un profond sommeil, épuisée par ces difficiles moments qu'elle vient de vivre. Il fait presque nuit lorsqu'elle se réveille. Elle téléphone à son amie Annie, mais elle ressent celle-ci distante, presque froide. Sans doute a-t-elle appris les drames qui ont frappé sa famille... Marie-Andrée coupe court à la conversation, elle ne veut pas donner d'explications, elle refuse la pitié des autres. Pour elle, l'amitié doit être plus fort que tout et Annie ne semble pas avoir compris cela.



Dix jours se sont écoulés depuis la mort de Lucien. La police a libéré le corps, il peut donc être inhumé. Marie-Andrée doit se rendre à Québec pour préparer les funérailles et Luc lui annonce qu'il l'accompagne. Elle en est à la fois surprise et touchée. Le voyage se déroule presque dans un silence total. Luc lui jette un regard rempli d'amour. Il se contente de poser sa main sur la cuisse de celle qu'il aime en signe de complicité, de compréhension, de respect et d'amour.

– Marie, je t'aime, tu le sais? dit-il à voix basse, mais elle ne répond pas, sans doute est-elle avec son père dans ses souvenirs. Il n'insiste pas.

Au salon funéraire, Marie-Andrée demande à voir le corps de son père. Le couple s'engage dans l'escalier suivi de près par un préposé. L'endroit d'une propreté impeccable dégage l'odeur de la mort. Lorsqu'elle entend rouler le tiroir où repose le corps de son père, un frisson la parcourt. Elle revoit alors cet homme qu'elle a tant aimé et qu'elle aimera toujours. Son père est là, allongé sur cette dalle froide. Luc doit la soutenir, ses jambes la supportent à peine.

– Vous sentez-vous la force... demande l'employé.

– Oui...

Le drap blanc est replié jusqu'aux épaules. D'une main tremblante, elle effleure les lèvres, puis les cheveux de son père. La peau est froide et rugueuse. Elle reste là à le regarder tendrement. Du bout de l'index, elle touche une dernière fois son front, jusqu'à cette proéminence osseuse qu'elle n'avait jamais remarquée sur son nez.

– Je suis heureuse pour toi, papa. Maintenant, tu as rejoint maman, celle que tu aimais de tout ton cœur. Adieu mon papa chéri, je t'aime.

La jeune femme pose ses lèvres sur celles de son père et se relève brusquement.

– Je voudrais qu'on photographie son visage et que l'on montre bien cette bosse qu'il a sur son nez.

– Ce sera fait. Et pour les funérailles?

– Je ne veux pas d'exposition. Il sera mené à son dernier repos dans la plus grande paix, sans être encore une fois regardé comme une bête de cirque. Je désire qu'il soit incinéré et qu'une brève cérémonie ait lieu au funérarium. C'est ce que mon père aurait voulu, j'en suis certaine. Quand cela sera-t-il possible?

– Dès demain, ça vous convient? Désirez-vous choisir l'urne maintenant?

Une trentaine de minutes plus tard, le couple se dirige vers le centre-ville de Québec, afin d'y louer une chambre dans un hôtel du Carré d'Youville.

– Je suis si fier de toi, dit Luc. Tu réagis avec un tel courage et une telle force que j’en suis bouleversé.

– Mon père m’a toujours appris qu’il fallait savoir se tenir, quelle que soit la situation. La souffrance nous appartient en propre, me disait-il. Tu ne la partages que si tu en as envie, car toi seul a le pouvoir d’en connaître la puissance et la profondeur. Il n’appartient à personne de juger ta souffrance et ta peine.

– C’était quelqu’un de bien, ton père.

– J’aurais tant voulu que tu le connaisses. Il était si bon et si doux.

– Tu es certaine de ne pas vouloir aviser la proche famille?

– Personne n’a eu assez d’amour, de courage ni de respect pour le soutenir durant toutes ces épreuves. Pourquoi voudraient-ils aujourd’hui lui rendre hommage? Lorsqu’on a méprisé quelqu’un de son vivant, il est trop tard à sa mort de vouloir se réconcilier avec lui. Je ne supporte pas de les voir pleurer des larmes de crocodile. Ils l’ont renié de son vivant pour ne pas nuire à leur petite réputation, quelle raison auraient-ils de venir le pleurer? Je ne changerai pas d’idée. Tout comme mon père, je déteste les hypocrites.

Le lendemain, comme le souhaitait Marie-Andrée, ils sont seuls au crématorium. Un prêtre récite une brève prière. La cérémonie terminée, l’urne est portée dans son habitacle qui aussitôt est refermé et scellé.



Une semaine plus tard, Marie-Andrée et Luc reprennent leurs cours universitaires. Dans les jours qui suivent, Annie tente de se rapprocher de Marie-Andrée, mais celle-ci l'évite, profondément blessée par la réprobation tacite à l'égard de son père qu'a manifestée celle qui avait pourtant été son amie et sa confidente.

Marie-Andrée a bien d'autres choses en tête. Il lui faut rétablir la mémoire de son père, mais comment? Elle a ce qu'il faut pour appâter les médias, les aveux de Cauchon enregistré par son père, qu'il lui avait demandé de détruire, mais ce qu'elle n'a pas fait.

Un journaliste de Québec à qui elle a écrit désire la rencontrer.

– Mademoiselle Comeau, Étienne Rancourt. Si vous voulez bien me suivre, nous allons aller dans une pièce discrète où nous serons plus à l'aise. Si j'ai bien compris votre lettre, vous êtes en possession d'informations qui pourraient intéresser nos lecteurs?

– C'est bien ça, répond Marie-Andrée.

– À propos d'une erreur judiciaire...

– Voilà, dit Marie-Andrée, qui dépose la cassette sur la table.

– Que contient cet enregistrement?

– Vous n'avez qu'à l'écouter.

– Restez là.

Quelques instants plus tard, le journaliste revient avec un appareil de lecture audio.

– Je vous laisse écouter, je vous attends dehors...

Le journaliste la rejoint trente minutes plus tard, l'air préoccupé.

– Qu'attendez-vous de moi?

– Qu'un résumé de cet enregistrement soit reproduit dans votre journal. Je veux que le monde sache qui mon père a tué, et surtout, pourquoi il a tué. Il n'était pas l'assassin qu'on a décrit dans les médias. Il a tué parce que la Justice a mal fait son travail en libérant Louis Cauchon, qu'un policier a triché dans son travail pour faire condamner Cauchon, mais ce fut le contraire qui s'est produit.

– Ça va faire un boucan d'enfer si je publie un papier comme celui-là. Vous êtes bien certaine de le vouloir?

– Oui! On a forcé mon père à se faire justice. On l'a traité comme le pire des salauds, alors qu'il refusait de se défendre, croyant juste qu'il méritait la prison pour ce qu'il avait fait.

– Vous êtes consciente que la Justice et la police vont en prendre pour leur rhume? Il y a aussi les jurés qui l'ont libéré, ils vont en perdre leur sommeil.

– Ce sont eux qui ont libéré Cauchon, ils verront l'erreur qu'ils ont commise et tout le mal que cela a engendré. S'ils perdent le sommeil, mon père l'a perdu des mois et des mois en pleurant la nuit et en ne mangeant plus.

– Vous n'avez donc pas envie d'oublier?

– Qui le voudrait après ce qui s’est passé? Mon père a été assassiné au pénitencier. C’est lui que les journalistes ont traîné dans la boue et vous étiez de ceux-là, monsieur.

– Vous êtes bien sévère, mademoiselle. Les jurés ont agi en leur âme et conscience.

– Si vous refusez, j’irai ailleurs. Je vous ai choisi parce que vos articles ont été les moins durs à l’endroit de mon père et que vous n’avez pas sali la mémoire de ma mère. Cependant, il y a trois conditions : vous n’aurez pas de copie de la cassette, je veux voir le texte avant sa publication et je veux être présente quand vous l’écrirez.

– Ça va prendre du temps tout ça.

– J’ai tout mon temps, c’est ça ou rien.

– D’accord, allons à mon bureau. Nous avons jusqu’à minuit. C’est l’heure de tombée pour le journal de demain, mais avant, je dois en discuter avec mon chef de pupitre. Voici la cassette...

L’entretien avec le patron du journaliste est court. Il veut passer la nouvelle en première page.

Dans la salle des nouvelles, les journalistes s’interrogent sur la présence de cette jeune femme à côté d’Étienne Rancourt, écouteurs sur les oreilles, qui tape son texte avec une vitesse remarquable. Par moment, il n’en peut plus de toutes ces horreurs qu’il entend et il s’arrête et éponge la sueur qui coule sur son front.

– Voilà, c’est terminé, il ne me reste plus que quelques questions à vous poser.

– Allez-y...

– Quelqu’un d’autre a-t-il entendu cela?

– Oui, le détective Morand.

– Quoi!

– Mon père avait passé un marché avec lui.

– Quel genre d’entente?

– Je n’en sais rien.

– Pour le moment, je n’en parlerai pas. Je dois d’abord rencontrer les enquêteurs chargés du dossier. Nous verrons par la suite.

Marie-Andrée prend place à l’ordinateur du journaliste et commence la lecture du texte qui paraîtra sur papier dès le lendemain matin à la première heure. Dès qu’elle a terminé, elle donne son accord.

Étienne Rancourt transmet aussitôt son texte.

– Pouvez-vous me donner vos coordonnées?

– Désolé, je quitte Québec dès demain matin, à l’aube.

– J’insiste, je voudrais pouvoir vous joindre.

– C’est hors de question. Je dois retrouver ma tranquillité d’esprit et ma paix intérieure, afin de parvenir à retrouver une vie normale, si cela est possible.

La cassette en main, Marie-Andrée quitte le journal. Un peu plus loin, elle immobilise son véhicule derrière un restaurant tout à côté du conteneur à déchets dans lequel elle jette l'enregistrement après avoir sorti la bande magnétique qu'elle casse en plusieurs parties.

Le lendemain, avant de repartir pour Montréal, Marie-Andrée achète le journal. À la une : les photos de son père et de Louis Cauchon. À la radio, on ne parle que de ça. Elle est satisfaite : la Justice et la police devront changer certaines choses.



Au fil du temps, Luc a su prendre une plus grande place dans la vie de Marie-Andrée. Il est parvenu peu à peu à combler ce vide dont la jeune femme souffrait tant. Bien sûr, il ne remplacera pas ses parents, mais il l'accompagnera de son mieux avec tout son amour.

Au mois de juillet, ils emménageront ensemble dans un appartement plus grand. Quelques semaines plus tard, dans la plus stricte intimité, Marie-Andrée et Luc se marieront. Elle veut que l'enfant qu'elle porte ait un père.

FIN